



HAL
open science

Ravensbrück : donner la vie dans un camp de la mort, de 1939 à 1945

Charlotte Boisson Panthier

► **To cite this version:**

Charlotte Boisson Panthier. Ravensbrück : donner la vie dans un camp de la mort, de 1939 à 1945. Gynécologie et obstétrique. 2020. dumas-03278364

HAL Id: dumas-03278364

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03278364>

Submitted on 5 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

AVERTISSEMENT

Ce mémoire est le fruit d'un travail approuvé par le jury de soutenance et réalisé dans le but d'obtenir le diplôme d'Etat de sage-femme. Ce document est mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt toute poursuite pénale.

Code de la Propriété Intellectuelle. Articles L 122.4

Code de la Propriété Intellectuelle. Articles L 335.2-L 335.10

UNIVERSITÉ DE PARIS

Faculté de santé

UFR de médecine

ÉCOLE DE SAGES-FEMMES DE BAUDELOCQUE

Mémoire pour obtenir le

Diplôme d'Etat de Sage-Femme

Présenté et soutenu publiquement

Le : 17 septembre 2020

Par

Charlotte BOISSON PANTHIER

Née le 15 juillet 1989

**Ravensbrück :
donner la vie dans un camp de la mort,
de 1939 à 1945.**

DIRECTRICE DU MÉMOIRE:

Mme Sylvie Duquenois

Sage-femme enseignante, École Baudelocque

JURY :

Mme Priscille Sauvegrain

Sage-femme, sociologue et chercheure

M Baptiste Bertho

Sage-femme enseignant, École Baudelocque

Mme Maï Le Du

Sage-femme et secrétaire de la Société d'Histoire de la Naissance

Mémoire N°: 2020PA05MA37

Chant des Marais ¹

*Loin vers l'infini s'étendent
De grands prés marécageux
Pas un seul oiseau ne chante
Dans les arbres secs et creux*

Ô terre de détresse, où nous devons sans cesse, piocher, piocher

*Dans ce camp morne et sauvage
Entouré de murs de fer
Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert*

Ô terre de détresse, où nous devons sans cesse, piocher, piocher

*Bruits des pas et bruits des armes
Sentinelles jours et nuits
Et des cris, du sang, des larmes
La mort pour celui qui fuit*

Ô terre de détresse, où nous devons sans cesse, piocher, piocher

*Mais un jour de notre vie
Le printemps refleurira
Liberté, liberté chérie
Je dirai : tu es à moi*

Ô terre enfin libre, où nous pourrons revivre, aimer, aimer.

¹ Le *Chant des marais* a été composé en 1933, par des prisonniers politiques du camp de Börgermoor. Il a par la suite été repris par les femmes déportées à Ravensbrück. Chanté par Marie-José Chombart de Lauwe, lors de notre entretien.

Remerciements

« La vie peut toujours évoluer tant qu'on continue d'apprendre² ». La mienne a pris un nouveau départ en octobre 2016, dans le village de Choachi dans les hauteurs de Bogota, en Colombie. Ma décision était prise : j'allais entreprendre une reconversion et devenir sage-femme.

Je remercie dans un premier temps ma directrice de mémoire et responsable pédagogique, Mme Sylvie Duquenois, pour sa bienveillance et son aide précieuse durant mes études et dans ce travail de recherche. Ainsi que les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail.

Merci à mes parents et à mes beaux-parents pour leur soutien sans faille, l'écoute et la pensée positive qu'ils m'ont apporté.

Merci à mes amis, qui m'accompagnent dans tous mes projets, respectent mes horaires et planning, toujours avec le sourire.

Merci à mes copines de promo, Marine, Marjorie, Lucie, Camille et Morgane, sans qui ces études n'auraient jamais eu la même saveur. On a ri, on a pleuré, mais surtout on a grandi ensemble et je n'en retiens que du bonheur.

Frédéric, tu n'as pas hésité une seule seconde lorsque je t'ai parlé de ce défi un peu fou. Tu l'as sûrement regretté quelques fois quand tes gardes et mes nuits étaient décalées, quand les repos étaient studieux et notre patience amoindrie. Après Canguilhem et Foucault, j'ai transformé notre bibliothèque en archives sur les camps de concentration. L'enthousiasme et l'admiration que tu portes à mes obsessions successives m'encouragent à apprendre encore et encore. Ensemble nous irons moins vite mais beaucoup plus loin. Plus qu'hier et moins que demain.

Enfin je remercie infiniment toutes les personnes qui m'ont accordé leur confiance dans la réalisation de ce mémoire, particulièrement Mme Marie-José Chombart de Lauwe et Mr Jean-Claude Passerat-Palmbach. Les rencontres humaines que ces études m'ont permis de réaliser n'ont pas de prix.

Il serait sot de croire que la torture et la déshumanisation appartiennent au passé. La bienveillance est un combat de chaque jour...

² Charles Lamb, Poète anglais, 1775-1834.

Résumé

Introduction – Objectif : Soixante-quinze ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous avons choisi de nous intéresser aux violences réalisées autour de la maternité, dans les camps de concentration. Notre recherche a pour lieu d'étude Ravensbrück, le plus grand camp du système concentrationnaire nazi pensé et construit pour y enfermer des femmes. Il a eu pour particularité de posséder une chambre réservée aux nourrissons, la *Kinderzimmer*. Cette étude s'est déroulée de l'ouverture à la fermeture du camp, de mai 1939 à avril 1945. Son objectif principal est de décrire les conditions de vie et de prises en charge médicales des femmes enceintes et des nouveau-nés. Notre analyse vise également à discerner les causes de « mort naturelle », maternelles et infantiles ; de comprendre quelle était la place du libre arbitre des soignants et enfin, d'appréhender la place du lien mère-enfant et de la solidarité des femmes dans la survie.

Matériel et Méthode : Afin de répondre à notre problématique nous avons réalisé une investigation et étudié un corpus de documents. Des fiches de lectures ont été élaborées à partir de livres autobiographiques et historiques puis complétées par des articles de revues, des documentaires filmés, des sources audios. Nous avons enrichi nos références par deux nouveaux témoignages : celui d'une ancienne puéricultrice du camp et d'un des trois enfants français rescapés de Ravensbrück.

Résultats : Sur les 120 000 déportées à Ravensbrück, des milliers étaient enceintes. Le sort qui leur était réservé se divise en cinq grandes périodes soumises à des décisions politiques et pseudo-médicales très hétérogènes. Sans aucun régime préférentiel durant leurs grossesses, les femmes enceintes ont successivement été prises en charge à l'hôpital du Tremplin, avortées de force ou accouchées sur place, dans des conditions sanitaires et psychologiques déplorables. Leurs enfants ont été placés dans des foyers nazis, tués à la naissance ou finalement placés dans la *Kinderzimmer*, mourant de déshydratation, d'hypothermie ou d'infections. Nous avons relevé près de 94,1% de mortalité infantile, de septembre 1944 à avril 1945 d'après le registre des naissances du camp retrouvé. Grâce à la force des jeunes mères et à la solidarité des femmes, 31 enfants nés à Ravensbrück en sont ressortis vivants.

Conclusion : Ravensbrück, surnommé par les femmes rescapées et les historiens « l'enfer des femmes », a été la scène de violences obstétricales et néonatales insoutenables. Si les procès de Nuremberg et de Ravensbrück ont reconnu ces crimes contre l'humanité, cette étude a permis d'apporter de nouveaux témoignages. Elle est un support historique pour une réflexion éthique autour du soin.

Mots-clés : Camp de concentration - Seconde Guerre mondiale - Ravensbrück – Infanticide

Abstract

Introduction: Seventy-five years post-World War II, I decided to focus my research on maternity-related violence in concentration camps. This study takes place in Ravensbrück, the biggest concentration camp in the Nazi system, designed and built for detaining women, and specifically with a newborn room, the *Kinderzimmer*. This study overlooks the entire camp's opened period, from its opening in May 1939, to its shutdown in April 1945. The goal is to describe living conditions and healthcare provided to pregnant women and newborns. My analysis also aims to distinguish deaths from "natural causes", of both women and children, understand to what extent the medical professionals had free will, and lastly comprehend the mother-child bond and solidarity impacts.

Means and Methods: Answering to our research problem needed investigate and compile a text corpus, triangulating and comparing our findings from each document. Our work consisted in the elaboration of reading records from historical and autobiographic literature, specific publications on the topic of Ravensbrück and multimedia (audio-video) documents. Moreover, we added two testimonies: from the former child care worker of Ravensbrück on one part, and from a French inmate-born child.

Results: Approximately 120 000 women were deported to Ravensbrück, including thousands of pregnant women. Their destiny was bound to heterogeneous political and pseudo-scientific choices that can be divided into five main periods. Pregnant women did not benefit from any favorable treatment, and were gradually admitted into the Tremplin Hospital, where they were either forced to abort or deliver, in miserable sanitary and psychological conditions. Their children were either put up for adoption in Nazi orphanages, killed right after birth, or ended up in the *Kinderzimmer*, where they would die of dehydration, hypothermia or infections. An infant mortality rate of almost 94.1% was calculated from September 1944 to April 1945, according to the detailed camp records that were discovered following the camp liberation. Thanks to the strength of mothers and solidarity, 31 children born in Ravensbrück made it out alive.

Conclusion: To conclude, surviving women and historians nicknamed Ravensbrück "women's hell", where unbearable obstetrical and neonatal violence took place. While the Nuremberg and Ravensbrück trials recognized these crimes against humanity, this study gives new testimonies. it creates a historical precedent for healthcare ethical considerations.

Key-words: Concentration camp - World War II - Ravensbrück - Infanticide

Table des matières

Liste des tableaux	I
Liste des figures.....	II
Liste des annexes	III
Lexique.....	IV
Introduction	1
Première partie : CONTEXTE.....	4
1. CONSTAT POLITIQUE ET OBSTETRICAL DE LA FRANCE DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE	4
1.1 <i>Contexte historique</i>	4
1.2 <i>La politique nataliste de l'entre-deux-guerres</i>	4
1.3 <i>L'obstétrique durant la Seconde Guerre mondiale</i>	5
1.3.1 Le début de la médicalisation de l'accouchement	5
1.3.2 Prise en charge obstétricale.....	6
2. RAVENSBRÜCK, CAMP DE LA MORT LENTE	8
2.1 <i>Naissance des camps de concentration</i>	8
2.2 <i>Ravensbrück</i>	9
2.2.1 La construction du camp.....	9
2.2.2 Description du camp	10
2.2.3 Chronologie des différents objectifs du camp	11
2.2.4 Qui étaient ces femmes déportées ?.....	12
2.2.5 Direction et Surveillance du camp.....	14
Deuxième partie : MATERIEL ET METHODE	15
1. AXE DE L'ETUDE.....	15
1.1 <i>Problématique</i>	15
1.2 <i>Objectif principal et secondaire</i>	15
2. METHODOLOGIE DE RECHERCHE	16
2.1 <i>Type d'étude</i>	16
2.2 <i>Cadre de l'étude</i>	16
3. REALISATION DE L'ETUDE	17
3.1 <i>Premières investigations</i>	17
3.2 <i>Critères d'inclusion et de non-inclusion</i>	17
3.3 <i>Choix des moteurs de recherche</i>	18
3.4 <i>Echanges avec les associations en mémoire de la déportation</i>	19

3.5	<i>Autres sources utilisées pour nos résultats</i>	19
3.6	<i>Sélection des sources</i>	20
3.6.1	Tri des sources	20
3.6.2	Pertinence des livres historiques et journalistiques.....	21
3.6.3	Témoignages d'anciens déportés de Ravensbrück	22
3.7	<i>Sélections des autres sources</i>	25
3.8	<i>Elaboration des fiches de lecture et triangulation des données</i>	26
Troisième partie : RESULTATS		27
CHAPITRE 1 : LES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES ENCEINTES A		
RAVENSBRÜCK		27
1.1	<i>Qui étaient les femmes enceintes déportées à Ravensbrück?</i>	27
1.1.1	Les Origines de leur grossesse.....	27
1.1.2	Arrivée au camp.....	28
1.2	<i>Les Conditions sanitaires</i>	30
1.2.1	Logements et hygiène.....	30
1.2.2	Les vêtements	33
1.2.3	L'alimentation.....	34
1.2.4	Les maladies.....	35
1.3	<i>Les labeurs du camp</i>	36
1.3.1	<i>L'Appell</i>	36
1.3.2	Le travail.....	37
1.3.3	Les punitions	38
CHAPITRE 2 : PRISE EN CHARGE OBSTETRICALE		39
2.1	<i>Le Revier</i>	40
2.1.1	Le personnel médical.....	40
2.1.2	Les infrastructures	43
2.2	<i>Quel sort était réservé aux femmes enceintes de 1939 à 1945 ?</i>	45
2.3	<i>Le pré-partum</i>	49
2.4	<i>Les accouchements</i>	50
2.4.1	Le per-partum	50
2.4.2	L'accouchement de Madeleine Aylmer-Roubenne	52
2.5	<i>Le post partum</i>	53
CHAPITRE 3 : PRISE EN CHARGE NEONATALE		55
3.1	<i>La Kinderzimmer</i>	55
3.1.1	Description	55
3.1.2	Déclaration administrative des nouveau-nés.....	56
3.1.3	Soignantes affectées à la Kinderzimmer	57

3.1.4	Organisation de la charge de travail des puéricultrices.....	58
3.2	<i>Prise en charge des nouveau-nés</i>	59
3.2.1	L'Etat trophique des enfants à la naissance	59
3.2.2	L'alimentation.....	60
3.2.3	L'hygiène	61
3.2.4	Couchage et lutte contre l'hypothermie	62
3.3	<i>La dégradation de la santé des nouveau-nés et leurs décès</i>	63
3.3.1	Déshydratation et maladies.....	63
3.3.2	La mort des enfants	64
3.4	<i>La solidarité au cœur de la survie</i>	65
3.5	<i>Le lien mère-enfant</i>	66
CHAPITRE 4	DISCUSSION	68
4.1	<i>Principaux résultats de l'étude</i>	68
4.2	<i>Quelles ont été les causes de mortalité « naturelles » ?</i>	69
4.3	<i>Quelle a été la place du libre arbitre des soignants à Ravensbrück ?</i>	70
4.4	<i>Quels ont été les enjeux du lien mère-enfant et le rôle de la solidarité des femmes dans le combat pour la vie ?</i>	71
4.5	<i>Critique de l'investigation</i>	72
4.5.1	Examen des sources et de la méthodologie.....	72
4.5.2	Validité des résultats.....	73
4.5.3	Peut-on généraliser nos résultats issus de Ravensbrück à l'ensemble des camps de concentration ?.....	74
4.6	<i>Forces et limites</i>	74
4.6.1	Une population d'étude peu familière des livres historiques.....	74
4.6.2	Les biais inhérents à une étude de documents	75
4.6.3	La barrière de la langue	75
4.6.4	Apports de cette étude pour les soignants	76
Conclusion	77
Bibliographie	79
Annexes	84

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre d'admission de femmes déportées de mai 1939 à janvier 1945.....	12
Tableau 2 : Etiologies des morts naturelles des femmes à Ravensbrück	36
Tableau 3 : Nouveau-nés au camp de femmes entre septembre 1944 et avril 1945.....	56

Liste des figures

Figure 1 : Affiche de propagande de la politique nataliste du Régime de Vichy.....	5
Figure 2 : Principaux camps de concentration nazis.....	9
Figure 3 : Plan du camp de Ravensbrück.....	11
Figure 4 : Les premières étapes de la sélection d'un article médical.....	20
Figure 5 : Flow chart résultats.....	24
Figure 6 : Flow chart hors résultats	25
Figure 7 : Numéro de matricule de Marie-José Chombart de Lauwe.....	29
Figure 8 : Le domaine du rêve, les <i>block</i> d'habitation.....	32
Figure 9 : Hygiène.....	33
Figure 10 : Les pires parmi les pires : Les N.N... <i>l'appell</i>	37
Figure 11 : La morgue ?... Non, l'hôpital.....	44
Figure 12 : Frise chronologique des principaux résultats	68

Liste des annexes

Annexe I : Tableau récapitulatif des sources de l'étude.....	85
Annexe II : Entretien du 16 novembre 2019, de Marie-José Chombart de Lauwe.....	86
Annexe III : Entretien du 3 avril 2020, de Jean-Claude Passerat.....	101
Annexe IV : Exemple fiche de lecture.....	104
Annexe V : Dix commandements du soldat allemand	105
Annexe VI : Serment d'Hippocrate	106

Lexique

Ravensbrück : le pont des corbeaux

Revier : infirmerie

Block : bloc, baraquement

Kinderzimmer : chambre des enfants

Waschraum : salle d'eau

Keller : morgue

Legerplatz : place centrale

Appell : appel pour un rassemblement

Kommando : une équipe, un groupe

Oberschwester : infirmière en chef

Schwester : infirmière, sage-femme

Aufseherinnen : surveillantes

Blokova : cheffe de bloc

Stubova : cheffe de chambrée

Strafblock : bloc des punitions

Standortarzt : médecin chef

Verfügbar : disponibles

N.N « *Nacht und Nebel* » : nuit et brouillard (déportées politiques)

Introduction

Nous avons célébré le 27 janvier 2020, la commémoration du 75^{ème} anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, afin de rendre hommage aux victimes du système concentrationnaire nazi. A la fin de la seconde guerre mondiale, le monde découvrit avec stupeur la réalité des camps de concentration. Hommes, femmes et enfants rentrèrent chez eux après des mois d'enfermement. Dans un premier temps, la parole fut surtout donnée aux hommes : « Même les livres sur les camps écrits depuis la guerre froide semblent décrire un monde entièrement masculin. » (Helm, 2016, p: 16) De grandes figures féminines de la Résistance se sont finalement imposées comme porte-paroles des femmes déportées en France : Simone Veil, Geneviève de Gaulle, Germaine Tillion... Elles se sont battues toute leur vie pour honorer la mémoire des disparus et transmettre un message de tolérance. Ces femmes nous rappellent qu'en dépit de la Convention de Genève sur les prisonniers de guerre du 27 juillet 1929, la déportation n'avait ni genre, ni âge, de niveau socio-économique, de nationalité ou encore de religion (Charpentier, 1936).

Représentatives de la population générale, nombreuses furent les femmes déportées enceintes. En parallèle de la mobilisation des hommes au combat, une forte politique nataliste avait en effet été mise en place dans les pays en guerre, afin d'enrayer le déclin démographique (Cavigneaux, 2014). Dans un même temps, les nazis, à travers l'eugénisme et la création des lebensborn ont tenté de créer une race dite supérieure. Par conséquent, les premières femmes enceintes emprisonnées dans les camps de redressements nazis furent des femmes allemandes accusées de « crime sexuel » dont les enfants auraient entaché la race aryenne (Buber-Neumann, 1988, p: 106).

Nous avons alors choisi de nous intéresser aux violences réalisées autour de la maternité dans les camps de concentration et plus précisément celui de Ravensbrück, le plus grand camp nazi pensé et construit pour y enfermer des femmes. Face à lui, le génocide apparaît comme un crime contre l'humanité dénué de genre. Le camp de redressement, de travail puis d'extermination de Ravensbrück fut l'un des premiers à emprisonner des femmes enceintes. Ouvert en mai 1939 et libéré en avril 1945, il fut le seul camp nazi réservé aux femmes jusqu'en 1942. Environ 120 000 personnes y

furent déportées, dont sensiblement 10 000 françaises, pour la grande majorité appartenant à la Résistance (L'Amicale de Ravensbrück, 1965, p: 292). Il eut pour particularité de posséder à partir de septembre 1944, une pièce réservée aux nouveau-nés : la *kinderzimmer* (Helm, 2016, p: 697). Au total, trente et un enfants nés au camp ont survécu, dont trois français (Strebel, 2005, p: 250).

En 2013, l'écrivaine Valentine Goby a publié un roman nommé « Kinderzimmer »³. Il est l'un des premiers livres destinés au grand public qui ose aborder le thème de la grossesse au sein des camps de concentration. S'inspirant de faits réels, il retrace l'histoire d'une jeune femme enceinte déportée à Ravensbrück. Sans tabou, il n'épargne aucun détail : « Il existe des réalités dont on ne peut pas faire l'économie pour donner du sens. » Honoré par la critique, il reçoit le premier prix des libraires en 2014. Néanmoins, si de grands historiens tels que Bernhard Strebel ou journalistes historiques comme Sarah Helm, ont dédié quelques paragraphes ou chapitres aux femmes enceintes et aux nouveau-nés, leurs prises en charge et les violences subies restent mal connues. Peu d'études s'y consacrent exclusivement : « En France, l'histoire des déportées est faite par d'anciennes déportées [...] les témoignages dominant le discours historique. » (Bard, 2008)

C'est par l'intermédiaire de deux entretiens, avec Marie-José Chombart de Lauwe, ancienne résistante déportée à Ravensbrück, affectée comme puéricultrice et de Jean-Claude Passerat-Palmbach, l'un des trois enfants français rescapés nés au camp, que nous souhaitons rouvrir une page du passé. Ils seront également appuyés par des documents historiques et des livres autobiographiques de femmes déportées, tel que celui de Madeleine Aylmer-Roubenne⁴, emprisonnée enceinte, dont le titre de ce mémoire rend hommage. Près de soixante-quinze ans après la libération du camp de Ravensbrück, ce mémoire propose de répondre à la question suivante : quelles étaient les conditions de vie des femmes enceintes et des nouveau-nés au sein du camp de concentration de Ravensbrück et quelles ont été leurs prises en charge médicales, de 1939 à 1945 ?

³ GOBY Valentine. *Kinderzimmer*. France : Actes Sud, 2013

⁴ AYLMEER-ROUBENNE Madeleine. *J'ai donné la vie dans un camp de la mort*. France : J'ai lu, 1997

Afin de répondre à notre problématique, il nous a paru important de réaliser dans une première partie, l'état des lieux de la politique et de l'obstétrique en France durant la Seconde Guerre mondiale, afin de contextualiser la période historique étudiée. Après avoir décrit le camp de Ravensbrück, nous présenterons nos sources et la méthodologie adoptée. Enfin, nous exposerons les résultats et après discussion, nous relèverons les forces et les limites de cette étude.

Première partie : CONTEXTE

1. CONSTAT POLITIQUE ET OBSTETRICAL DE LA FRANCE DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE :

1.1 Contexte historique :

Suite à la crise politique allemande et à l'effondrement de l'économie mondiale de 1929, on observa la montée du nazisme en Allemagne jusqu'à l'accès au pouvoir d'Adolf Hitler le 30 janvier 1933. Ainsi, pour des raisons diplomatiques, géopolitiques et idéologiques, la France et l'Angleterre entrèrent en guerre contre l'Allemagne le 3 septembre 1939. Ce fut la genèse de la Seconde Guerre mondiale, qui opposa les « Alliés » contre « les Forces de l'Axe ».

Rapidement, l'Allemagne domina militairement l'Europe et en juin 1940, l'Armistice fut signé entre la France et l'Allemagne. Il établira les conditions de l'occupation partielle de la France par les Allemands et traita notamment du sort des prisonniers de guerre. Ce fut le début du régime de Vichy et de l'occupation allemande symbolisés par la poignée de main entre le général Pétain et Hitler. Ce régime engendra une collaboration économique, militaire et policière avec l'Allemagne nazie. La résistance intérieure et extérieure s'organisa alors autour du général de Gaulle. Suite à des combats particulièrement meurtriers, la Seconde Guerre mondiale s'acheva finalement le 8 mai 1945.

1.2 La politique nataliste de l'entre-deux-guerres :

Après la Première Guerre mondiale, le taux de la natalité était en chute libre dans de nombreux pays. En France, le taux de naissance était de 920 000 enfants vivants en 1901 puis de seulement de 620 000 en 1938 (Cavigneaux, 2014). Trois lois furent principalement votées pour tenter d'enrayer ce déclin démographique : l'une définissant l'avortement comme crime d'Etat passible de la peine de mort, une autre sur les assurances sociales⁵ (dont la maternité) et la dernière sur les allocations familiales (Cova, 2000), (Dauphin, 2016).

⁵ Loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales. Modifiée par la loi du 30 avril 1930.

D'après ROUQUET (1996), le régime de Vichy tenta également d'attribuer à chaque sexe une place dans la société : « Les femmes devaient (re)devenir mères au foyer et s'occuper de leurs enfants, et les hommes subvenir aux besoins de leur famille. »



Figure 1 : Affiche de propagande de la politique nataliste du Régime de Vichy⁶

Néanmoins, la place de la femme au sein de la famille comme unique mère au foyer tendit à évoluer. La politique du Général Pétain qui interdisait en 1940 l'emploi des femmes mariées dans la fonction publique, abrogea sa loi en 1942, sous la pression de l'effort de guerre. Les hommes étant partis au combat, les femmes prirent alors le rôle de chef de famille et n'hésitèrent pas à s'engager dans la Résistance. Ce fut les prémices de l'égalité Homme-Femme (Rouquet, 1996).

1.3 L'obstétrique durant la Seconde Guerre mondiale :

1.3.1 Le début de la médicalisation de l'accouchement :

Jusqu'au début du XXe siècle, les femmes accouchaient principalement chez elle ou chez une sage-femme. Seules les « filles-mères » ou les femmes en grande précarité pécuniaire accouchaient à l'hôpital. Les femmes avaient peur des épidémies, dont

⁶ Phili et Stefani : *Toi qui veux rebâtir la France... donne lui d'abord des enfants*, affiche. 1943. Ville de Paris / Bibliothèque Marguerite Durant (BMD). A consulter sur : <http://bibliotheques-specialisees.paris.fr>

notamment la fièvre puerpérale. Dès 1856, le docteur Tarnier établit que la mortalité en couches à la maternité de Port-Royal à Paris était dix-neuf fois plus forte qu'en ville 5,9% contre 0,3% (Morel, 2018). Grâce à des mesures hygiénistes, à partir de 1892, l'hôpital devient peu à peu un lieu potentiel pour accoucher. Toutefois, au début de la Seconde Guerre mondiale, l'accouchement à domicile prédominait encore. La sage-femme se rendait au chevet de la parturiente et celle-ci accouchait le plus souvent dans le lit conjugal. L'accouchement à l'hôpital avait surtout lieu dans les grandes villes ; pour exemple à Paris en 1939 : « 67,8% des naissances sont hospitalières ; 7,7% des naissances sont à domicile ; 24,3% des naissances se font chez une sage-femme. » (Gourguechon, 2015) La maternité de Baudelocque effectuait alors plus de 3000 accouchements par an, mais sur l'ensemble du territoire 80% des naissances avait encore lieu à domicile (Thébaud, 2010). Les sages-femmes hospitalières se faisaient encore rares, la grande majorité travaillant en exercice libéral. En parallèle, la pratique obstétricale évolua considérablement. Les médecins accoucheurs eurent désormais une place importante dans l'obstétrique, principalement grâce à l'apparition de l'instrumentation de l'accouchement réservée au médecin : « Les nouveau-nés autrefois emprisonnés dans le bassin maternel peuvent désormais être extraits, diminuant ainsi les complications maternelles qui pouvaient conduire à la mort. » (Gourguechon, 2015) Ce fut le début de la médicalisation de l'accouchement.

1.3.2 Prise en charge obstétricale :

1.3.2.1 *Le pré partum :*

Les prémices des consultations prénatales commencèrent après la Première Guerre mondiale grâce au docteur Louis Devraigne à l'hôpital de Lariboisière et d'Alexandre Couvelaire à la clinique Baudelocque. Au sein de l'assistance publique dès 1926, près de 400 consultations prénatales se trouvaient à Paris et sa banlieue (Thébaud, 1986). Mais le suivi de grossesse était encore très inégal. D'après GOURGUECHON (2015), les consultations en pré partum avaient surtout pour but « de prescrire les éléments nécessaires à l'accouchement ». Elles pouvaient aussi servir à décider d'un déclenchement qui était réalisé à l'époque par des lamineuses qu'on appelait aussi Dilapan®, dilateurs mécaniques fait d'algues. Les consultations maternelles sont réellement mises en forme que lors de l'ordonnance du 2 novembre 1945, constitutive

de la Protection Maternelle et Infantile⁷. L'échographie obstétricale, quant à elle, n'est arrivée qu'en 1957.

1.3.2.2 Le per partum :

A l'heure de la Seconde Guerre mondiale, la valise type d'une sage-femme allant effectuer un accouchement à domicile était constituée d'un stéthoscope de Pinard, de pinces, de ciseaux, d'aiguilles et de fils pour les sutures, d'ampoules et de flacons diverses, de coton hydrophile. L'alcool était utilisé pour se désinfecter les mains et les instruments. L'éther servait parfois d'anesthésique (la péridurale n'ayant commencé à se développer qu'à partir de 1970). La sage-femme réalisait aussi la délivrance (la révision utérine était déjà pratiquée si besoin) ainsi que les premiers soins du nouveau-né. Si l'accouchement était dystocique, elle devait faire appel au médecin, mais en s'y rendant le plus souvent à pied (Gourguechon, 2015).

Le risque le plus important était tout comme aujourd'hui l'hémorragie du post partum. L'ocytocine n'ayant reçu l'autorisation de mise sur le marché qu'en 1970, les sages-femmes utilisaient à l'époque un dérivé de l'ergot de seigle, l'ergotine, comme hémostatique (Knibiehler, 2007).

1.3.2.3 Le post partum :

La sage-femme ainsi que les puéricultrices ou des religieuses, étaient les principales actrices du post partum : « Neuf visites doivent être effectuées [...] les femmes doivent rester dix jours en suites de couches même à domicile. » (Gourguechon, 2015) La sage-femme réalisait le premier lever de l'accouchée, tardif à l'époque. Elle s'occupait aussi bien des soins de l'accouchée (soin du périnée), de l'allaitement que du nouveau-né (soin du cordon, pesée). L'allaitement était particulièrement encouragé, car il était presque impossible de trouver du lait en poudre durant la guerre.

⁷ Ordonnance n° 45-2720 du 2 novembre 1945 du gouvernement provisoire de la République Française, relative à la protection maternelle et infantile

2. RAVENSBRÜCK, CAMP DE LA MORT LENTE :

2.1 Naissance des camps de concentration :

A la fin de la guerre, le monde perçut la réalité du système concentrationnaire, paroxysme de l'idéologie nazie. Les premiers camps de concentration au sein de l'Allemagne hitlérienne furent créés en 1933, en concomitance avec la nomination d'Hitler comme chancelier allemand. Chef du parti national-socialiste, le Führer s'inspira du darwinisme social allemand de la fin du XIXe siècle en affirmant que les êtres humains pouvaient être classés collectivement en tant que « races » et adopta sa position sur « l'évolution et la survie du plus apte ». La prétendue « race aryenne » fut alors édifée au rang suprême⁸. Fort de ces dogmes dont il s'est nourri, le parti nazi afin de s'étendre et de gouverner, a mis en œuvre un système d'élimination de toutes les menaces raciales, politiques, ou des individus n'appartenant pas à sa norme sociale et pouvant affaiblir sa domination.

Les Allemands construisirent deux principaux types de camp : les camps de travail et les camps d'extermination. Ils étaient néanmoins complémentaires et ne différaient que par le taux d'extermination directe. En définitive, les premiers camps d'extermination ont été conçus dès 1942 en Pologne, dans le cadre de « la solution finale ». Si les camps de concentration ont chronologiquement précédé les camps d'extermination, nous préciserons tout de même que les camps de concentration à visée primaire d'exclusion et de travail forcé, ont aussi été largement qualifiés de « camp de la mort lente », aux vues des conditions de vie inhumaines qui y régnaient. Si l'idée principale d'Heinrich Himmler, l'un des plus hauts dignitaires du Troisième Reich, était d'éliminer ses ennemis, ces camps lui ont permis d'acquérir de nombreuses ressources : « Bénéfice et extermination, étaient les mêmes pour les deux sortes de camps, c'est-à-dire que les condamnés des camps d'extermination devaient quand même rapporter un bénéfice, et que les condamnés des camps de travail devaient, quand même, être exterminés. » (Tillion, 1946, p: 25) Le premier camp de redressement pour femme est né en automne 1933, pour les femmes Prussiennes « à partir de 1934, il y fut possible d'y transférer des femmes d'autres provinces du territoire du Reich » et il ne fut que le premier d'une longue série (Strebel, 2005, p: 37).

⁸ United States Holocaust Memorial Museum. [Référence du 2 novembre 2019], disponible sur : <https://encyclopedia.ushmm.org/content/en/article/introduction-to-the-holocaust>.

2.2 Ravensbrück :

2.2.1 La construction du camp :

Le chantier a été commencé en novembre 1938, par un *kommando* d'environ 500 prisonniers du camp de Sachsenhausen (L'Amicale de Ravensbrück, 1965, p: 13). Il se fit à une saison où les conditions climatiques étaient particulièrement difficiles : « On ne compte plus les mains, les pieds et les oreilles gelés, pas de soins médicaux », déclara un ancien détenu (Strebel, 2005, p: 44). Il fut construit à 80 km au nord de Berlin en Allemagne, près de la petite ville de *Fürstenberg*, dans la province du *Mecklembourg*, surnommée à cause de ses hivers glacials « la petite Sibérie Mecklembourgeoise » (L' Amicale de Ravensbrück, 1965, p: 13). Les oiseaux ne pouvaient pas y vivre, à l'exception des corbeaux, d'où le nom de Ravensbrück : « pont des corbeaux » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 41).



Figure 2 : Principaux camps de concentration nazis

Himmler avait visiblement acheté le terrain en 1936, sans que le titre de propriété n'ait jamais été retrouvé. Max Koegel, officier nazi, fut nommé commandant de Ravensbrück. Il a réalisé en quelques mois avec son maître d'œuvre, le prisonnier Ludwig Diderich, ce gigantesque chantier, achevé en mai 1939. En Août 1942, il fut promu et remplacé par le commandant Fritz Suhren (Bernadac, 1998, p: 39).

2.2.2 Description du camp :

Quatre mois avant le déclenchement de la guerre, à son ouverture, Ravensbrück était délimité par de hauts murs avec des tours de guet pour les sentinelles, une double ceinture électrifiée et contenait seize baraques autour d'une place centrale, la *Lagerplatz* ainsi qu'une infirmerie (Bernadac, 1998, p: 39). Contrairement aux camps pour hommes, on n'y trouvait pas de miradors, seule la grande porte était surveillée. Il y avait également à proximité un petit camp satellite pour homme.

Le camp fut agrandi par la suite à trois reprises. Comme nous l'explique STREBEL (2005) : « Le visage de Ravensbrück ne fut pas identique de bout en bout. Le camp de redressement de mai 1939 ne ressemblait en rien à l'immense complexe concentrationnaire, découvert par les forces de l'armée rouge à sa libération en avril 1945. » Il détenait alors près de trente-deux baraques d'habitation, construites dans un alignement parfait. Une seule zone était libre, à cause du terrain marécageux (L' Amicale de Ravensbrück, 1965, p: 14). Il y avait des bâtiments pour les bureaux administratifs, un grand bâtiment pour les douches et les cuisines, un *Revier* (ce qui pourrait s'apparenter à un hôpital, que nous décrivons dans nos résultats) et un four crématoire près de la chambre à gaz. On y trouvait également un *strafblock* (bloc des punitions), appelé aussi bunker, où Geneviève de Gaulle⁹ fut longtemps enfermée (De Gaulle Anthonioz, Tillion, 2015). Sans oublier les nombreux ateliers de travail, les deux principaux étant ceux de « *Industriehof* » et « *Siemens & Halske* » (20 ateliers de production juste pour ce dernier), devenus de véritables camps secondaires où les femmes furent logées pour éviter la perte de temps des trajets. Treize camps satellites, furent annexés à Ravensbrück, tel que l'ancien camp de jeunes délinquantes, le *Jugendlager*, transformé ensuite en camp d'extermination, nommé sur les registres du camp : « *Ueckermark* ». Enfin, à la lisière du camp, groupée autour du lac de Fürstenberg, se trouvait la *Kommandantur* avec les belles villas confortables des SS, dont le sable « formait un cadre de station balnéaire » (L' Amicale de Ravensbrück, 1965, p: 14), (Strebel, 2005, p: 15).

⁹ Geneviève de gaulle, nièce du Général De Gaulle, fut déportée le 2 février 1944 à Ravensbrück, pour acte de résistance, jusqu'à sa libération du camp. Après la guerre, elle fut présidente de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance et de l'ATD Quart Monde. Elle est enterrée au Panthéon au côté de Germaine Tillion.

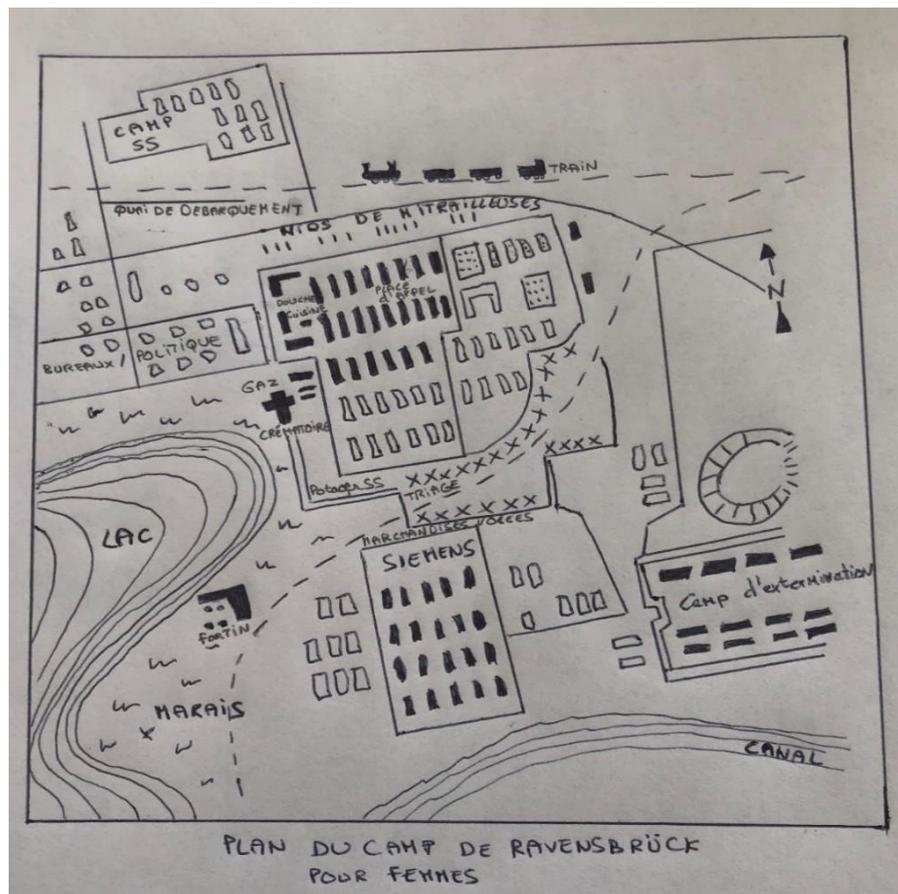


Figure 3 : Plan du camp de Ravensbrück.

2.2.3 Chronologie des différents objectifs du camp :

La première vocation du camp de Ravensbrück, « le rebut de l'humanité », était d'être un camp de redressement (Bernadac, 1971, p:49). Les complexes concentrationnaires nazis, de 1933 à 1940, modelaient physiquement et mentalement les individus pour les remettre dans le droit chemin à l'image des dirigeants nazis. Le commandant Koegel, lui-même, s'en vantait : « On redonne aux détenues le sens de l'ordre parfait, de la propreté. » Si la nourriture à l'époque était en quantité suffisante et que la propreté y était exemplaire, les punitions consistaient déjà « en gifles, en coups et particulièrement en bastonnades » (L'Amicale de Ravensbrück, 1965, p: 16). A la fin de l'année 1941, Ravensbrück subit une étape importante. Suite à la guerre, il devint un camp de travail. Les dirigeants prirent conscience du gain financier qui résultait du travail des déportées. Les prisonnières étaient louées aux industriels entre 4 et 7 marks par jours, ainsi les gains étaient importants. D'après AYMLER-ROUBENNE (1997), Il a été calculé, que juste pour l'année 1944 le camp de Ravensbrück rapporta 35 millions de marks, dont Himmler fut le principal bénéficiaire. Par conséquent, afin d'éliminer « les bouches inutiles » les premières exterminations eurent lieu fin 1941.

Dans un premier temps, se furent principalement les femmes de confession juive et les malades. Les sélectionnées étaient transportées dans des camps extérieurs pour être gazées, fusillées sur place ou encore empoisonnées (L'Amicale de Ravensbrück, 1965, p: 19-23). En 1945, Ravensbrück devint finalement un camp d'extermination. Les bombardements détruisant les usines allemandes, les bénéfiques chutaient. Il fallut donc réduire les dépenses en diminuant encore le nombre de femmes à nourrir (L'Amicale de Ravensbrück, 1965, p: 19). C'est vraisemblablement en décembre 1944 que fut terminée la chambre à gaz. Il s'agissait : « D'une cabane de bois située à proximité immédiate du crématorium. » On pouvait y tuer entre 155 et 180 personnes à la fois. Une deuxième chambre à gaz fut construite avant la fin mars 1945, derrière le camp (Strebel, 2005, p: 456).

2.2.4 Qui étaient ces femmes déportées ?

2.2.4.1 Nombre de femmes :

Année	1939	1940	1941	1942	1943	1944 (janvier à juin)	1944 (juillet à decembre)	Janvier 1945	Total
Admissions	1 170	2 780	3 626	6 998	9 974	18 263	52 319	6 343	101 473

Tableau 1 : Nombre d'admission de femmes déportées de mai 1939 à janvier 1945¹⁰

Une autre source, provenant de la sociologue et ancienne déportée Germaine Tillion, confirme ces chiffres, grâce à la numérotation de chaque femme déportée. Quand elle quitta le camp, en mars 1945, elle demanda aux prisonnières responsables des numérotages, le dernier immatricule fabriqué : c'était le numéro 123 000 (De Gaulle Anthonioz, 1998, p: 92). Certaines ont été numérotées deux fois, mais pas plus de mille (Tillion, 1946, p: 22). Les conditions de vie au camp se sont particulièrement

¹⁰ STREBEL Bernhard. *Un complexe concentrationnaire*. Edition Fayard, 2005. p :101

dégradées à partir de 1943, suite à la surpopulation du camp. On remarque que si de 1939 à 1942, la moyenne du nombre d'arrivées de femmes était de 5000 femmes par an, d'août 1942 à août 1943, le camp reçut près de 9 000 femmes. Ce chiffre augmenta de façon exponentielle et ce, jusqu'à la libération du camp. Cela était surtout dû aux « transports spéciaux en provenance des prisons des pays d'Europe sous occupation allemande » et à l'évacuation des autres camps de concentration, face à l'avancée des Alliés (Strebel, 2005, p: 107).

2.2.4.2 Origine des prisonnières et causes de leur déportation :

Le 13 mai 1939, les huit cent soixante-sept premières détenues arrivèrent à Ravensbrück : « Sept Autrichiennes, une Espagnole, une Italienne, une Grecque et huit cent cinquante-sept Allemandes. » (Bernadac, 1998, p: 40) La plupart venaient des prisons allemandes et étaient des détenues de droits commun, des résistantes au national-socialisme, des communistes ou des membres de sectes religieuses telles que les scrutateurs de la Bible ou témoins de Jéhovah (L'Amicale de Ravensbrück, 1965, p: 14). En août et septembre 1939, un grand nombre de Tziganes furent déportées au camp ; puis en 1940, des Autrichiennes, des Tchèques, des Polonaises et des Yougoslaves. En 1941, les premières prisonnières hollandaises et norvégiennes suivirent, ainsi que des femmes de confession juive. En 1942, les premières Françaises arrivèrent en nombre, ainsi que des Ukrainiennes, des Russes, Roumaines, des Belges et toujours des Tziganes. En 1944, un grand convoi de femmes polonaises arriva suite à l'insurrection de Varsovie. Puis, le 3 février 1944 eut lieu le transport le plus important des Françaises : 1000 femmes qui faisaient partie du tristement célèbre transport des « 27 000 ». En tout, environ 10 000 Françaises ont été déportées à Ravensbrück, pour la grande majorité, des résistantes (Tillion, 1946, p: 39). Enfin, chaque déportée se voyait attribuer à son arrivée au camp, un matricule et triangle imprimé sur un tissu blanc, qu'elle devait coudre à l'épaule gauche de sa veste (Helm, 2016, p: 67). Sa couleur symbolisait la catégorie à laquelle appartenait la femme : le triangle rouge signifiait politiques (N.M) ; le triangle violet correspondait aux témoins de Jéhovah ; le triangle vert, aux récidivistes de droit commun. Les « asociales », recevaient un triangle noir : on y trouvait les Tziganes, mais aussi les prostituées, les mendiante, les lesbiennes et les délinquantes et le jaune pour les Juives (Tillion, 2015, p: 148). Contrairement au tristement célèbre camp d'Auschwitz, il y eut assez peu de femmes de confession juive à Ravensbrück. La majorité était

déportée pour acte de résistance, au sens large du terme et nombreuses furent celles qui étaient alors enceintes. La Convention de Genève de 1929 relative au traitement des prisonniers de guerre imposa des règles de détention en respect de la vie humaine (Charpentier, 1936). Légalement, les Allemands avaient le droit de déporter des femmes enceintes de France pour les emmener dans des camps de concentration, mais ils devaient les rapatrier dans une prison française au cours du septième mois de grossesse, les laisser accoucher dans une prison française, remettre l'enfant à la famille ou à la Croix-Rouge et redéporter la mère. Il n'en fut rien (Omélianenko, 2015).

2.2.5 Direction et Surveillance du camp :

La direction du camp était organisée en cinq sections, comme dans les camps pour hommes : la *Kommandantur* (commandant et personnel), la section politique (représentation de la Gestapo à l'intérieur de chaque camp de concentration), le bureau du *Schutzhaftlagerführer* (chef du camp), l'administration, le médecin en chef (Strebel, 2005, p: 49). Il s'y est ajouté l'*Arbeitseinsatz* (bureau de travail) en 1941. La surveillance était principalement réalisée par les gardiennes de l'escorte féminine SS, les *aufseherinnen* : « Contrairement aux S.S. hommes qui appartenaient, dans une notable proportion, à la catégorie internationale des mal foutus, jambes en manches de veste, des ronds, etc..., les *aufseherinnen* étaient, en général, de grosses filles bien portantes et solides. » (Tillion, 1946, p: 66) Néanmoins, toutes n'ont pas été volontaires, certaines avaient été : « astreintes par la loi au travail » (Tillion, 2015, p: 140). Très vite, un système de Kapo fut mis en place. Il consistait à recruter le personnel parmi les détenues. Il a aussi bien fonctionné dans les camps de femmes que dans les camps d'hommes. Contre des pots-de-vin, les prisonnières se portaient volontaires pour surveiller les autres femmes déportées. Cela a permis aux nazis d'économiser beaucoup d'argent, en diminuant le personnel rémunéré. On les reconnaissait par leur brassard vert. Himmler s'en est vanté dans un discours aux officiers de l'armée allemande : « Le kapo doit faire marcher les hommes au pas, et dès qu'il n'assure pas cette tâche, on le renvoie à son block où les codétenues le battent à mort. » (Sarah Helm, 2016, p: 106) Ainsi, était nommé pour chaque block d'habitation : une *Blockova* et une *Stubova* (cheffe de *block* et de chambrée) (Toulouse-Lautrec, 1991, p: 127). Nous pouvons également souligner que Ravensbrück fut le premier camp où les gardiennes furent assistées par des chiens (Penson, Postel Vinay, 2008).

Deuxième partie : MATERIEL ET METHODE

1. AXE DE L'ETUDE :

1.1 Problématique :

Après avoir été longtemps un sujet tabou, l'histoire des camps de concentration nazis a refait la une de nos journaux en début d'année 2020, afin de célébrer le 75^{ème} anniversaire de leur libération. Face à cela, le négationnisme est encore présent en France. S'il est déjà difficile d'admettre pour certains l'enfermement d'hommes dans des conditions inhumaines dans les camps, il est presque impensable d'imaginer la présence de femmes ; évoquer l'existence de femmes enceintes ou de nouveau-nés reste alors tout simplement inconcevable pour beaucoup. En tant que sage-femme, il est d'autant plus important de leur rendre hommage. Ainsi, pour rappel, notre question de recherche est : quelles étaient les conditions de vie des femmes enceintes et des nouveau-nés au sein du camp de concentration de Ravensbrück et quelles ont été leurs prises en charge médicales, de 1939 à 1945 ?

1.2 Objectif principal et secondaire :

L'objectif principal de notre étude était de décrire les éléments identifiés portant sur les conditions de vie et de soins des femmes enceintes et des nouveau-nés à Ravensbrück et d'en réaliser la synthèse afin de s'interroger sur l'évolution du sort réservé aux déportées enceintes et à leurs enfants, de l'ouverture à la fermeture du camp. Ainsi, après avoir rappelé les moyens obstétricaux et néonataux en France durant l'époque de la seconde guerre mondiale, nous souhaitons les confronter à ceux présents à Ravensbrück. Nous avons voulu appréhender cette étude avec un œil critique de soignant, tout en gardant pour objectif principal une description de la situation.

Nous avons pour objectifs secondaires de discerner les causes de la « mort naturelle » des femmes enceintes et de leurs enfants et de comprendre qui étaient les soignants et quelle était la place de leurs libres arbitres dans la prise en charge de ces déportées. Nous avons également souhaité étudier le rôle du lien mère enfant et de la solidarité des femmes déportées, sur leurs survies.

2. METHODOLOGIE DE RECHERCHE :

2.1 Type d'étude :

Afin de répondre à notre problématique, nous avons choisi de réaliser une investigation sous la forme d'une étude qualitative historique, de type descriptive et uni-centrique. Elle a été réalisée sur le même modèle qu'une revue de la littérature mais avec un corpus de documents non scientifique, de type historique et bibliographique ; à laquelle nous avons ajouté deux entretiens inédits.

2.2 Cadre de l'étude :

2.2.1 Lieu :

Pour mener cette recherche, nous nous sommes focalisés sur le camp de concentration de Ravensbrück parce qu'il était réservé aux femmes, a possédé une pièce destinée aux nouveau-nés et que nous avons pu retrouver de nombreux témoignages le concernant.

2.2.2 Période :

Cette investigation s'étend sur la période de mai 1939 à avril 1945, de l'ouverture à la fermeture du camp. Cela nous a permis de décrire l'évolution du sort réservé aux femmes enceintes et à leur nouveau-né et de soulever le rôle potentiel des soignants qui se sont succédés.

2.2.3 Population :

La population de cette étude est les femmes enceintes, les nouveau-nés, ainsi que leurs soignants. Si nous avons été amenés à réfléchir sur la pertinence d'inclure les soignants, les premières lectures nous ont de suite confirmé l'importance de leur implication.

3. REALISATION DE L'ETUDE :

3.1 Premières investigations :

Cette étude a été initiée en octobre 2019 par la lecture de l'ouvrage « *Kinderzimmer* » de Valentine Goby. Ce roman, exclu par la suite de nos résultats du fait de son format, contenait une dédicace à une ancienne déportée affectée comme puéricultrice au camp de Ravensbrück (et aux trois enfants français nés au sein du camp et rescapés) : Marie-José Chombart de Lauwe.

C'est alors à partir de Mme Chombart de Lauwe que ce travail a réellement commencé. Utilisant le moteur de recherche « *Google Scholar* », nous avons cherché si celle-ci avait réalisé des écrits portant sur Ravensbrück, en trouvant ainsi deux : « *Toute une vie de Résistance* » et « *Les Françaises à Ravensbrück* ». Comprenant le rôle majeur de cette femme, nous avons tenté d'obtenir son contact sans succès initialement (refus de Valentine Goby et de sa maison d'édition pour confidentialité), mais réussi par la suite grâce à un échange avec une association en mémoire de la déportation. Au premier appel, Mme Chombart de Lauwe accepta de nous recevoir chez elle pour un entretien « en mémoire pour ma mère qui était sage-femme », nous confia-t-elle.

3.2 Critères d'inclusion et de non-inclusion :

Afin de poursuivre nos recherches, nous avons déterminé des critères pour sélectionner nos références.

Nous avons pour critères d'inclusion :

- Documents comportant des informations sur les femmes enceintes, les nouveau-nés, les soignants à Ravensbrück ou des données importantes pour contextualiser notre sujet
- Documents en français ou en anglais ou traduit en français ou en anglais
- Documents donnant ses sources ou bien venant d'une femme anciennement déportée à Ravensbrück.

Les critères de non-inclusion étaient :

- Documents portant sur un autre camp de concentration que celui de Ravensbrück
- Documents dans une autre langue qu'en français ou en anglais

- Livres romancés
- Documents ne citant pas suffisamment ses sources
- Documents ne donnant aucune information sur les femmes enceintes, nouveau-nés ou soignants à Ravensbrück ni d'informations pertinentes sur la contextualisation du sujet.

3.3 Choix des moteurs de recherche :

Nous avons poursuivi cette investigation par l'utilisation de multiples moteurs de recherche. Le mot-clé « Ravensbrück » sur « *Pub Med* », a présenté 15 résultats. Parmi eux, nous n'en avons sélectionné aucun : huit d'entre eux étaient en allemand, en polonais ou en suédois et les sept autres ne portaient pas sur notre sujet. Sur le site de la « *Cochrane* », toujours avec le mot-clé « Ravensbrück » nous avons eu 0 résultat.

Nous avons donc continué notre exploration sur les bases de données proposées sur la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine (BIUM) de Paris Descartes, utilisant le mot-clé « Ravensbrück », associé ou non avec les termes « femmes enceintes », « nouveau-né », « puéricultrice », « médecins ».

Ainsi, nous avons sélectionné sur PERSÉE le livre « Déportée à Ravensbrück » de Buber Neumann (en 22^{ème} position) ; sur DOC'CISMEF : le livre « *Ravensbrück, l'enfer des femmes* » de Simone Saint-Clair (en 2^{ème} position) ; sur SUDOC : les livres « *Si c'est une femme* » de Sarah Helm et « *J'ai eu vingt ans à Ravensbrück, la victoire en pleurant* » de Toulouse-Lautrec (l'ouvrage « *Chanter, rire et résister à Ravensbrück* » a été exclu après lecture car non pertinent pour notre travail) ; et enfin sur CAIRN, cinq articles issus de la revue Histoire@Politique n°5 Mai-Aout 2008 du dossier « *Femmes en Résistance à Ravensbrück* » ainsi qu'un article de Geneviève De Gaulle-Anthonioz : « *La condition des enfants au camps de Ravensbrück* ». Google Scholar nous a également permis de trouver un ouvrage sur la mère d'un des trois enfants nés au camp, Sylvie Aylmer : « *J'ai donné la vie dans un camp de la mort* » ; nous permettant ainsi d'avoir le témoignage d'une femme ayant été déportée enceinte à Ravensbrück.

3.4 Echanges avec les associations en mémoire de la déportation :

Nous nous sommes par la suite entretenues avec le bibliothécaire de la Fondation Auschwitz. Il nous a conseillé l'ouvrage de Bernhard Strebel « *Ravensbrück, un complexe concentrationnaire* », permettant de retrouver le document du registre officiel des naissances du camp tenu du 19 septembre 1944 au 22 avril 1945, dont Mme Chombart de Lauwe nous a aussi montré une copie. Nous avons également échangé avec Mme F. Bulfay, Présidente de l'association des Amis de la Fondation en Mémoire de la Déportation (AFMD). Cette dernière nous a conseillé de rechercher les ouvrages de Germaine Tillon, grande ethnologue Française déportée à Ravensbrück pour Résistance : « *Ravensbrück* » (1946 et 2015).

3.5 Autres sources utilisées pour nos résultats :

Utilisant le site de France Culture et le mot clé « Ravensbrück », nous avons pu trouver trois enregistrements « podcasts » : « *Germaine Tillon* », « *Marie José Chombart de Lauwe* » et « *Des femmes et des bébés à Ravensbrück* », disponible notamment grâce aux archives de l'INA (institut national de l'audiovisuel). Nous avons sélectionné ceux qui traitaient de notre sujet, contenant les confessions de femmes que nous connaissions grâce à leurs récits écrits et qui apportaient des précisions par des témoignages oraux. Par ailleurs, nous avons trouvé sur le site internet commercial Amazon, grâce à ses propositions, le film « *Ravensbrück, mémoire de femme* », réalisé par Léon Desclozeaux. Concernant ce film, il nous a permis de connaître l'existence du livre « *Dialogues* », co-écrit par Germaine Tillon et Geneviève De Gaulle-Anthonioz. Nous avons aussi pu bénéficier d'un reportage télévisuel, sur RMC Découverte, réalisé à l'occasion des 75 ans d'Auschwitz « *Ravensbrück, le camp oublié* » réalisé par Aurélie Chaigneau. Finalement, nous avons également ajouté le témoignage de Sylvie Aylmer (née à Ravensbrück), grâce à son interview dans l'émission « *ça commence aujourd'hui – Nés en plein chaos* », diffusée sur France télévision. Enfin, trois autres ouvrages ont été inclus par connaissance personnelle : « *Croix gammée contre Caducée* » et les livres de Christian Bernadac « *Le camp des femmes* », « *les médecins de l'impossible* ». Nous avons également profité de la sortie du livre de Michel Cymes, conseillé par une enseignante de l'école Beudelocque, « *Hippocrate aux enfers* ».

3.6 Sélection des sources :

3.6.1 : Tri des sources :

Lors nos premières recherches ciblées avec les mots-clés : « Ravensbrück et femmes enceintes » ou « Ravensbrück et nouveau-né », nous avons été surpris du fait que très peu d'articles sur les camps se concentraient sur cette population. La majorité des articles portait sur les camps de concentrations de manière générale, sur les expériences pseudo-médicales et sur la notion d'hygiène mais sans aborder les naissances. Cette découverte a alimenté notre appétence pour le thème de cette étude. Afin de trouver des informations sur notre sujet, nous avons principalement utilisé le mot-clé unique « Ravensbrück », puis trié les documents grâce à la grille d'aide à la sélection des articles de l'ANAES (ANAES, 2000) (figure 4), que nous avons adapté aux formats de nos sources. Une première sélection s'est donc effectuée par le titre de l'article, de la revue, l'auteur puis par la lecture du résumé et la suppression des doublons. Grâce aux bibliothèques et à internet, nous avons réussi à obtenir toutes les sources souhaitées. Puis une dernière sélection s'est opérée par la lecture entière du document, selon nos critères d'inclusion, d'exclusion et de pertinences. Ainsi, seules deux sources, après lecture complète, ont été écartées de notre étude. Il s'agit de « *Kinderzimmer* » (Valentine Goby), étant un livre romancé et « *Chanter, rire et résister à Ravensbrück* » (P. Despois, M-H. Benoit-Otis, D. Maazouzi et C. Quesney) car ils n'apportaient pas d'informations sur notre sujet. Les autres documents ont été triés en fonction de leur pertinence : pour les résultats ou pour contextualiser ou discuter le sujet. C'est par un effet de saturation que notre sélection a été réalisée.

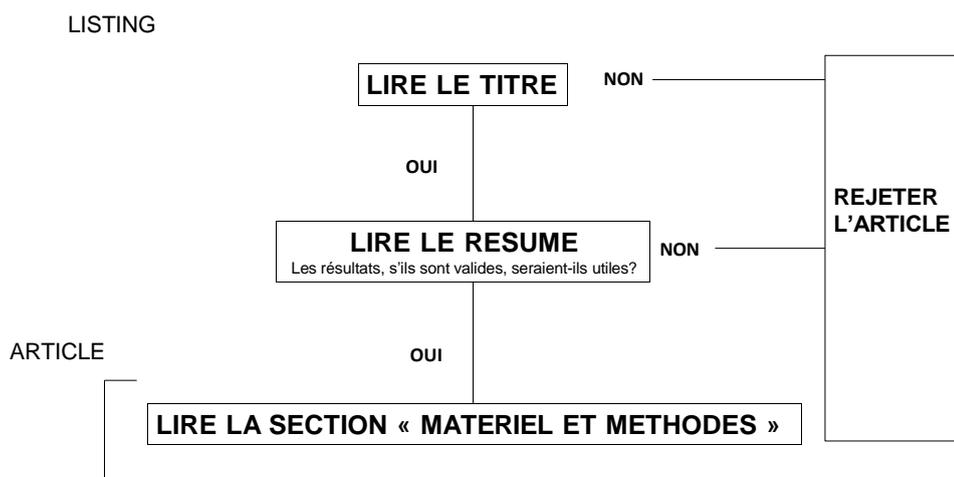


Figure 4 : Les premières étapes de la sélection d'un article médical.

3.6.2 Pertinence des livres historiques et journalistiques :

Les résultats de cette recherche ont notamment été élaborés grâce à l'étude de cinq principaux auteurs, que nous allons présenter : Bernhard Strebel, Sarah Helm, Christian Bernadac, L'Amicale de Ravensbrück et Germaine Tillion.

3.6.2.1 *Bernhard Strebel* :

Bernhard Strebel est un historien allemand, chercheur et enseignant à Hanovre. Il est l'auteur d'une thèse sur l'histoire du camp de Ravensbrück, soutenue en 2001 ; publiée en Allemagne en 2003 et en France aux Editions Fayard en 2005, sous le titre de « *Ravensbrück* ». Son livre comporte 37 pages de sources et près de 3000 notes. Sa thèse a été qualifiée par Germaine Tillion de : « travail monumental ».

3.6.2.2 *Sarah Helm* :

Sarah Helm a réalisé le livre « *Si c'est une femme* » grâce à une enquête minutieuse à la rencontre des dernières rescapées et des familles des déportées. Elle a notamment utilisé les transcriptions britanniques des procès de Ravensbrück, ainsi que les archives partiellement devenues publiques à la fin de la guerre froide.

3.6.2.3 *Christian Bernadac* :

Christian Bernadac, journaliste et écrivain français, est auteur de douze livres sur la déportation. Pour leur rédaction, il s'est appuyé sur des témoignages, des collections et des archives, dont *la Voix de la Résistance, la Voix du Maquis, l'Echo de la Résistance, du Patriote Résistant, du Déporté et de l'Agent de Liaison...* ainsi que des savoirs issus du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale et du Centre de documentation Juive. Il cite également comme sources les livres : « *Croix Gammée contre Caducée* » de François Bayle, « *Doctors of Infamy* » de Mitscherlich et « *L'Enfer Organisé* » d'Eugen Kongon (Bernadac, 1967, p :198) (Bernadac, 1976, p : 407). Nous soulignerons que, d'après HAMELIN (2010), la légitimité des œuvres de Christian Bernadac a été reconnue par les anciens déportés et par les médias généralistes mais que l'auteur n'a pas été considéré par les historiens universitaires : « Bernadac n'eut jamais de comptes rendus de ses livres dans les revues scientifiques ». Pour notre étude, nous avons principalement étudié ses livres « *Le camp des femmes* » et « *Les médecins de l'impossible* », toujours mis en parallèle avec nos autres sources.

3.6.2.4 *L'Amicale de Ravensbrück* :

Le livre « *Les françaises à Ravensbrück* », a été écrit vingt ans après la libération du camp, par l'Amicale de Ravensbrück et l'Association des déportées et internées de la Résistance. Cette association a été créée en 1945 par des femmes résistantes, déportées, survivantes. Elle œuvre pour la Mémoire de la Déportation. Ce livre s'appuie sur des témoignages et des documents déjà existants, qui ont notamment été utilisés au procès des nazis, avec la collaboration du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale. De nouveaux témoignages ont également été apportés. Le plan de l'ouvrage a été construit après l'analyse méthodique de l'ensemble des documents dont le comité de rédaction garantit la véracité (comité de rédaction composé de 18 anciennes déportées de Ravensbrück)¹¹ : « lorsqu'un épisode se révélait insuffisamment précisé par les premiers textes, nous avons essayé de nous renseigner auprès de celles qui y avaient été mêlées ou de lancer une nouvelle enquête » (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p :1).

3.6.2.5 *Germaine Tillion* :

Germaine Tillion fut déportée « *Natch und Nebel* » (politique) à Ravensbrück le 21 octobre 1943, et ce, jusqu'à la libération du camp. C'était une combattante volontaire de la Résistance. Grande ethnologue et anthropologue française, elle s'est empressée dès son incarcération au camp, de rassembler des preuves « à la recherche de la vérité », qui ont été utilisées au procès de Ravensbrück (Lacoste-Dujardin, 2008). Elle a analysé le fonctionnement du camp et relate toutes ces informations dans l'ouvrage référence « *Ravensbrück* », dont la troisième version est parue en 2015. Elle est à présent enterrée au Panthéon après avoir lutté toute sa vie contre la torture.

3.6.3 Témoignages d'anciens déportés de Ravensbrück :

3.6.3.1 *Livres autobiographiques* :

Suite à la lecture d'ouvrages historiques sur la déportation, nous avons souligné que la véracité de leurs sources étaient appuyées, outre par des documents officiels, par

¹¹ Geneviève Anthonioz-de Gaulle, Anne-Marie Bauer, Marie-Josée Chombart de Lauwe, Marinette Dambuyant, Paulette Don Zimmet, Odette Franck-Lejeune, Simone Gournay, Rose Guérin, Lise Lesèvre, Hélène Maspéro, Renée Mirande-Laval, Hélène Renal, Jacqueline Rigault, Marguerite Senil, Jacqueline Souchère-Richet, Germaine Tillion, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Denise Vernay.

des témoignages. Une grande part de nos résultats a donc été basée sur l'examen de livres témoignages, écrits par des femmes anciennement déportées à Ravensbrück. Leurs témoignages sont centraux dans tous les ouvrages historiques que nous avons analysés, il nous a donc semblé pertinent de les étudier afin d'être au plus proche de la vérité. Nous avons pris soin de faire le parallèle entre les témoignages et les écrits historiques.

3.6.3.2 Entretiens :

Nous avons eu la chance d'interroger Mme Marie-José Chombart de Lauwe. Etudiante en deuxième année de médecine, elle fut déportée N.N (politique) en juillet 1943 à Ravensbrück, puis affectée en septembre 1944 comme puéricultrice à la chambre des enfants, la *kinderzimmer*. Transférée au camp de Mauthausen le 2 mars 1945, elle fut finalement libérée le 21 avril 1945. Grande sociologue française, elle fut directrice de recherche au CNRS et s'est battue toute sa vie pour les droits de l'homme, et plus précisément ceux des enfants. Agée de 96 ans, elle a accepté de nous recevoir le 16 novembre 2019, lors d'une conférence qu'elle donnait chez elle à Antony (92), avec trois professeurs d'histoire. L'entretien a duré 1 heure et 10 secondes (Annexe II).

Fort de cet interview, nous sommes partis à la recherche du témoignage de l'un des trois enfants français nés et rescapés de Ravensbrück. Nous avons ainsi réussi à trouver le contact de Jean Claude Passerat-Palmbach, fils d'Hélène Palmbach déportée enceinte à Ravensbrück, grâce à une journaliste du journal « La Montagne » qui avait réalisé un reportage sur son parcours et par les « Amis de la Gendarmerie », qui nous ont donné ses coordonnées, lui ayant également dédié un article lors de sa remise de la légion d'honneur. De même, il a immédiatement accepté de répondre à nos questions. L'entretien de 28 minutes et 45 secondes a été réalisé par téléphone, le 3 avril 2020 (Annexe III).

Chaque entretien a été retranscrit par écrit. Une note d'information pour la collecte et la protection des données a été réalisée, approuvée et signée par les intéressés.

3.6.3.3 Reflet de notre population d'étude :

Notre population d'étude sera représentée principalement pour les soignants, par la puéricultrice Marie José Chombart de Lauwe, par un entretien inédit et par ses deux

livres « *Toute une vie de Résistance* » et « *Les françaises à Ravensbrück* » ; pour les nouveau-nés, par le témoignage inédit de l'un des trois enfants français né et rescapé de Ravensbrück, Jean-Claude Passerat-Palmbach ainsi que par le reportage « *Nés en plein chaos* » de l'émission de France Télévision « *Ça commence aujourd'hui* » qui interroge Sylvie Aylmer et pour la femme enceinte, par le livre témoignage de Madeleine Aylmer-Roubenne, déportée enceinte et ayant donné la vie à Sylvie Aylmer à Ravensbrück.

3.6.3.4 Références finales :

Ainsi, nous avons donc choisi d'inclure différents modèles de sources, afin de confronter les données, pour préserver leur véracité. Au total, comme l'indique le flow chart ci-dessous (figure 5), notre travail possède pour nos résultats 30 références : 15 livres, 6 articles, 1 document officiel, 2 films et 1 reportage télévisé, 3 podcasts, 2 entretiens enregistrés (Annexe I).

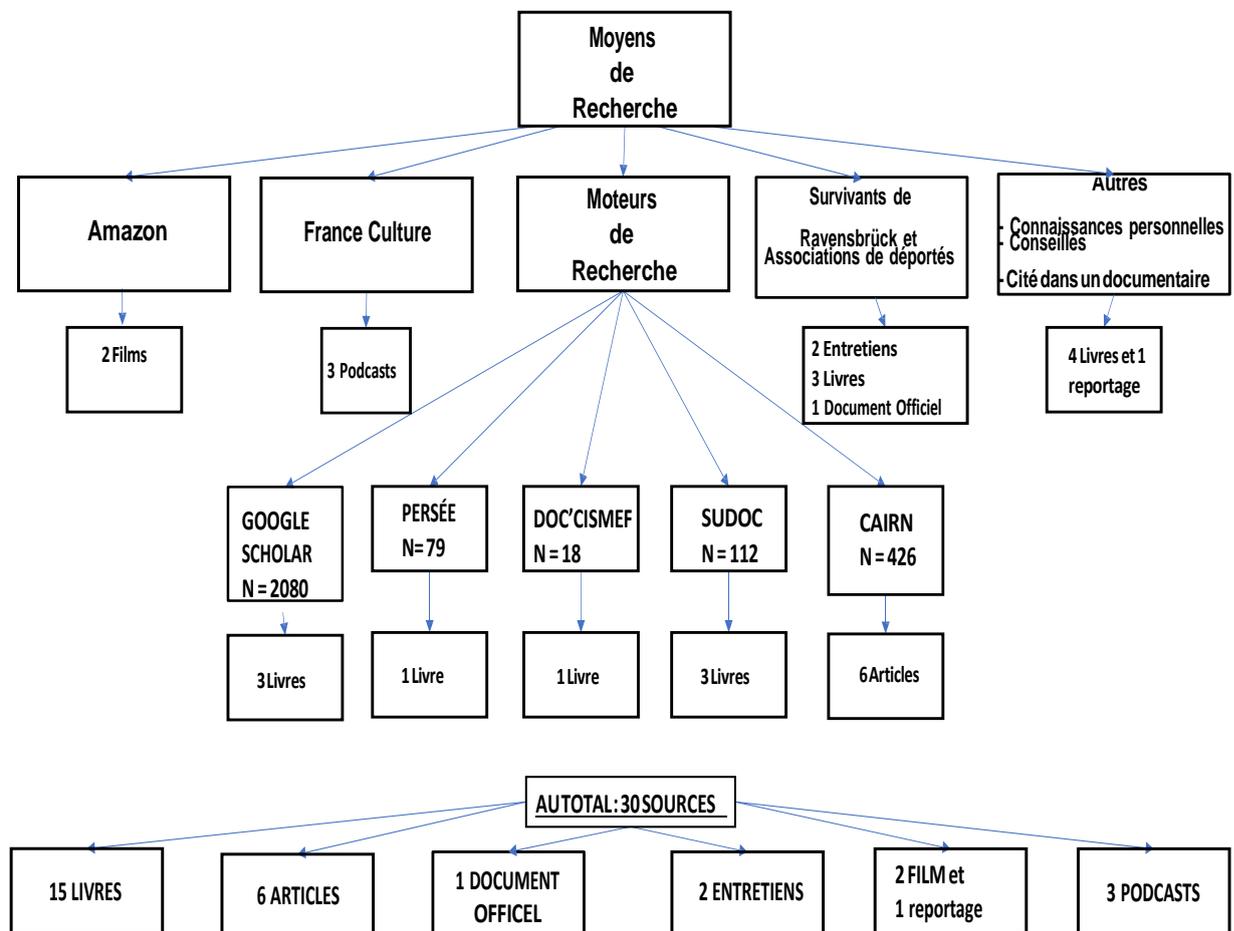


Figure 5 : Flow chart résultats

3.7 Sélections des autres sources :

Ce travail a également nécessité une recherche permettant de contextualiser le sujet et d'éviter les anachronismes. Pour cela, nous avons utilisé :

- Les moteurs de recherche Google Scholar, Gallica et CAIRN avec les mots clés tels que : « maternité entre deux guerres », « convention Genève 1929 droits des prisonniers de guerre », « Ravensbrück », « invention péridurale », ...
- Amazon, grâce à leur proposition d'un livre par leur système basé sur un procédé d'intelligence artificielle
- La bibliographie d'articles ou d'ouvrages déjà lus
- Des textes de lois sur le site « Legifrance », avec les mots-clés « lois maternité »

Enfin, nous souhaitons trouver des informations sur la prise en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés à l'époque de la seconde guerre mondiale. Après une recherche infructueuse sur le portail DUMAS, nous avons trouvé sur Google Scholar, deux mémoires intitulés « *Les femmes et la maternité pendant la Seconde Guerre Mondiale* » de S. Cavigneaux et « *Les Sages-Femmes et la Seconde Guerre Mondiale : évolution de leurs pratiques* » de A. Gourguechon sur lesquels nous nous sommes appuyés pour connaître la prise en charge obstétricale durant cette période de l'histoire.

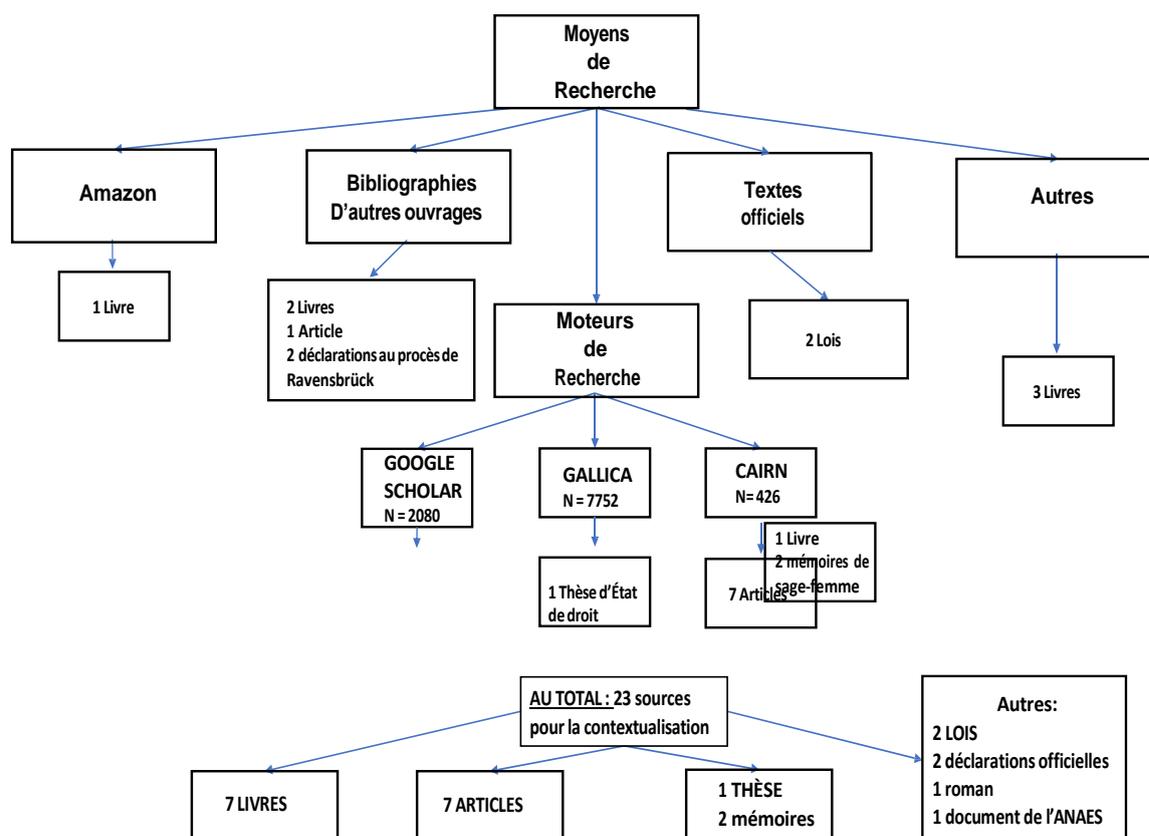


Figure 6 : Flow chart hors résultats.

Au total, pour nos résultats et notre contextualisation, notre bibliographie comporte 53 références bibliographiques et se compose de 22 livres, 1 document officiel, 2 entretiens, 13 articles, 3 thèses ou mémoires, 2 films, 1 reportage télévisé, 3 podcasts et 6 autres références ; s'étalant sur les années de 1946 à 2020.

3.8 Elaboration des fiches de lecture et triangulation des données :

Ce projet a essentiellement reposé sur la réalisation de fiches de lectures (Annexe IV). Nous avons extrait des différents documents écrits ou oraux, les éléments concernant les populations de notre étude. Seuls les « *Médecins de l'impossible* » de C. Bernadac ; « *Les Françaises à Ravensbrück* » de l'Amicale de Ravensbrück et « *Ravensbrück : un complexe concentrationnaire* » de Bernhard Strebel comportait des tables de matières, au sein desquelles les sujets des naissances étaient explicités. Nous avons donc lu l'intégralité des livres.

La synthèse de ces données occupe une place centrale dans l'élaboration de ce mémoire. Nous avons regroupé, classé, comparé et finalement analysé les différentes informations. Le classement thématique des données recueillies a permis de faire émerger des questions sur le quotidien ou la prise en charge obstétricale et néonatale, qui nous ont permis d'élargir nos réflexions. Enfin, un travail sur le croisement des sources par triangulation des données nous a permis d'appuyer la véracité de nos informations et d'écarter ou de nuancer celles jugées non fiables.

Troisième partie : RESULTATS

CHAPITRE 1 : LES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES ENCEINTES A RAVENSBRÜCK :

« Les prisonniers de guerre ne seront ni maltraités, ni insultés. S'il faut leur prendre les armes, cartes et papiers, il ne faut en revanche pas toucher à leurs objets personnels¹². »

L'ensemble des témoignages recueillis affirment que les modalités de déportation étaient exactement les mêmes si la femme était enceinte ou non : « Aucun régime préférentiel pour elles : appel, travail, promiscuité, sous-alimentation ! » (Bernadac, 1976, p : 184). Nous allons donc décrire leurs conditions de vie afin de comprendre leur quotidien au camp.

1.1 Qui étaient les femmes enceintes déportées à Ravensbrück?

1.1.1 L'origine de leur grossesse :

Les femmes enceintes ont été présentes dès l'ouverture du camp de redressement de Ravensbrück (Geneviève de Gaulle, 1962, p: 71-84). Les premières étaient de nationalité allemande, déportées pour avoir eu des relations sexuelles avec un homme considéré comme « inférieur sur un plan racial » ; ce qui signifiait principalement pour les nazis, un homme de confession juive ou d'origine polonaise. Par la suite, les prisonnières furent aussi des femmes de toutes nationalités, emprisonnées pour « crime sexuel » ; c'est-à-dire ayant eu des rapports avec des hommes allemands. Enceinte, leur enfant aurait sali la « race pure aryenne » (Buber-Neumann, 1988, p: 106). D'autres femmes encore étaient déportées enceintes mais pour une toute autre raison (résistance, juives...). Nous n'avons pas retrouvé de témoignages d'abus sexuels au sein même du camp. Les relations sexuelles entre SS et prisonnières étaient strictement interdites et sévèrement punies (Tillion, 2015, p: 134). Néanmoins,

¹² 4^e principe des « Dix commandements du soldat Allemand », imprimé dans chaque livret militaire allemand durant la Seconde Guerre mondiale. (Annexe V)

les femmes pouvaient être enceintes par relation consentie ou non consentie, lors de leurs travaux dans les camps satellites où se trouvaient alors des civils allemands et des prisonniers de guerre (Helm, 2016, p: 690). Enfin, en 1942, des « bâtiments spéciaux », des bordels, ont été réservés dans certains camps pour hommes (Mauthausen, Buchenwald, Sachsenhausen, Neuengamme, Dachau, Flossenbürg, Mittelbau-Dora). D'après STREBEL (2005), une grande majorité des détenues qui y furent affectées comme prostituées (outre Auschwitz), provenaient de Ravensbrück, volontairement ou sous la contrainte ; certaines revinrent donc enceintes. La plupart étaient d'anciennes prostituées ayant reçu la fausse promesse de partir six mois dans un bordel avant d'être libérées (Bard, 2008).

Le convoi le plus important de femmes enceintes arriva au camp en 1944, suite à l'insurrection de Varsovie. Nombreuses étaient celles qui avaient été abusées par des soldats allemands. Sur les 12 000 femmes acheminées, une polonaise sur dix était susceptible d'être enceinte (Helm 2016, p: 689). Un registre des naissances, tenu de septembre 1944 à avril 1945, nous apprend que sur 522 naissances, près de la moitié des mères étaient de nationalité polonaise (271) ; 90 étaient russes ; 46 étaient hongroises ; 44 allemandes ou autrichiennes ; 20 françaises ; 10 italiennes, 9 belges, 8 ukrainiennes, 6 lettones et des déportées d'autres origines en petits nombres (Strebel, 2005, p: 250).

Parmi les femmes déportées, nombreuses étaient les jeunes mères, forcées d'abandonner leurs enfants restés dans leur pays d'origine (Bard, 2008).

1.1.2 Arrivée au camp :

La plupart des femmes arrivèrent à Ravensbrück bien amaigries, avec le plus souvent quelques semaines de prisons déjà purgées (Annexe II) et (Annexe III). Ce fut par exemple le cas de Madeleine Aylmer-Roubenne¹³, jeune mariée, déportée enceinte d'un mois (Pestel et alii, 2020). Enfermée dans la prison de Fresnes dans un premier temps, elle transita par le camp de Sarrebruck (camp de Neue Bremm) en août 1944, où les femmes devaient se tenir dans une pièce sans bouger (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 39) :

¹³Madeleine Aylmer-Roubenne, résistante au sein du réseau OCM (Organisation civile militaire), fut déportée N.N (politique) à Ravensbrück le 2 septembre 1944 et ce, jusqu'à la libération du camp. Enceinte de quelques semaines à son arrivée, elle accoucha de Sylvie le 21 mars 1945. Le père de Sylvie, Jean Aylmer, ne reviendra pas vivant de sa déportation au camp de Dora-Nordhausen.

« La nuit, mes camarades ayant compris que j'étais enceinte, devant mes malaises, me mettaient près de la porte. Dans la journée, impossible. Interdiction de bouger ! Je collais alors mon nez contre une fente et j'aspirais éperdument l'air tiède. »

Le transfert jusqu'à Ravensbrück fut long, et eut lieu dans des wagons à bestiaux. Il en fut de même pour Hélène Palmbach¹⁴, enceinte de quelques semaines sans le savoir, qui franchit le seuil de Ravensbrück la mâchoire fracturée, après avoir subi des interrogatoires musclés en prison (Annexe III).

L'ensemble des témoignages rapporta la violence psychologique endurée à la découverte du camp (Desclozeaux, 2018). Les nouvelles déportées étaient confrontées à la vision des prisonnières qui se trouvaient face à elles, miroir de ce qu'elles allaient très certainement devenir, telle que Germaine Tillion nous le précise : « Nous étions encore des êtres humains, avec des bases de comparaisons pour mesurer cet abîme de misère, dans lequel nous allions évidemment sombrer. » (Tillion, 1946, p: 15) Les femmes obtinrent un numéro à apprendre par cœur en allemand, qui deviendra leur seule identité dans le camp. Contrairement à Auschwitz, le marquage était réservé aux femmes de confession juive (Annexe II).



Figure 7 : Numéro de matricule de Marie-José Chombart de Lauwe.

Par la suite, les femmes étaient systématiquement fouillées. A la moindre trace de poux, les cheveux étaient rasés. Les vêtements et toutes les affaires personnelles

¹⁴ Hélène Palmbach fut déportée en 1944 à Ravensbrück, enceinte, pour résistance. Hélène accoucha de son fils Jean-Claude Passerat-Palmbach le 13 novembre 1944. En janvier 1945, elle fut transférée dans un camp satellite pour travailler dans une scierie, avant d'être libérée. Son mari déporté au camp de Buchenwald a été assassiné trois jours avant la libération.

étaient confisqués. Les mères et les filles se retrouvaient nues face à face l'une de l'autre : « C'était le pire. L'humiliation des Françaises d'être nues devant leur mère fut terrible. » (Helm, 2016, p: 591) Après les « douches », il y avait un examen médical. Il n'a pas toujours été le même, selon les époques ou les intervenants : « A tour de rôle, chacune passe devant le médecin. Celui-ci lance : « Ouvrez la bouche ! » et examine la gorge des détenues avec une lampe de poche. [...] ainsi s'achève la visite médicale. » (Buber-Neumann, 1988, p: 11) Les Françaises déportées à partir de 1942 eurent toutes à subir un examen gynécologique « sur une sorte de lit, examen vaginal et rectal, ceci fait simplement au doigt, dans des conditions hygiène tout à fait relatives » (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 80). Hélène Raynal, emprisonnée à Ravensbrück fin août 1944, raconta également sa visite médicale (Omélianenko, 2015) :

« Elle était chargée de faire des prélèvements, des prélèvements de sécrétions utérines destinées à donner des renseignements sur on ne sait trop quoi. Ces prélèvements ont été faits à l'aide d'une spatule en métal. Mais il se trouve que cette femme a utilisé la même spatule pour les 92 que nous étions, et sans stérilisation préalable. »

D'après HELM (2016), cet examen avait vraisemblablement pour but de dépister les maladies vénériennes, sujets de recherche de l'un des médecins du camp, le Dr Sonntag (principalement intéressé par les gonorrhées et la syphilis). Courant 1943, cet examen fut confié à des femmes médecins déportées, affectées à l'infirmerie. Une Française, le Dr La Rochefoucauld, refusa de le pratiquer, entre autres, car elle ne disposait que d'une paire de gant en caoutchouc pour 300 femmes. Elle fut envoyée au *strafblock*, *block* des punitions (Strebel, 2005, p: 228). Après l'été 1941, les arrivantes étaient mises en « quarantaine » à leur arrivée (de plus ou moins quarante jours) pour éviter la propagation des maladies, décision prise suite à une terrible épidémie de typhus qui avait ravagé le camp (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 83).

1.2 Les Conditions sanitaires :

1.2.1 Logements et hygiène :

En 1940, les *block* d'habitation étaient chacun divisés en deux dortoirs, deux salles communes, une salle d'eau (vingt lavabos et dix pédiluves), des toilettes au centre et une chambre de fonction pour la responsable SS de la baraque (Chaigneau, 2020).

Les lits étaient des paillasses, des couchettes superposées de soixante-quinze centimètres de large. Le commandant Koegel décrivait déjà une surpopulation au sein du camp : « 150 détenues pour des baraques prévues pour 100 personnes ». Il faut cependant préciser que les femmes étaient affectées à un *block* en fonction de la raison de leur déportation : les déportées politiques, résistantes, ensembles (N.N), les témoins de Jéhovah dans un autre et ainsi de suite. Le nombre de femmes par baraque était très inégal selon leur motif ou date de déportation : « Il y a des différences de conditions d'un *block* à l'autre et d'une ancienneté à l'autre. » (Garbit, 2018) En octobre 1941, les « politiques » (pour la plupart allemandes) étaient environ 180 par *block* alors que les « asociales », les « droits communs », les Roms et les Juives pouvaient être jusqu'à 300 femmes au sein d'un même bâtiment (pour une capacité d'accueil de base qui était la même) (Strebel, 2005, p: 173).

En 1942, les Françaises décrivent la baraque d'admission (*block* de la quarantaine), comme déjà totalement surpeuplée. Elles étaient 700 femmes pour un *block* qui ne pouvait en contenir que 500. Les déportées étaient trois pour un tabouret dans le « réfectoire de misère ». Cette baraque ne contenait que deux dortoirs, et entre les deux le « *Waschraum* », c'est-à-dire les toilettes « d'une saleté indescriptible ». Elles ont ensuite été placées, pour la plupart dans le *block* 32, réservé au N.N : « Cette catégorie ne doit recevoir ni lettres ni colis, on est disparu. » (Adler, 2011)

Début 1943, les conditions de vie se dégradèrent. Il y avait 18 000 femmes déportées et les baraques débordaient. Les détenues étaient obligées de sélectionner leurs besoins vitaux : « Il faut choisir entre la queue au lavabo, la queue aux w-c, et la queue au café. Quand on réussit à approcher d'un robinet, sans savon, sans brosse à dents, vite une toilette de chat. » (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 92) Les femmes devaient utiliser une paille pour deux pour dormir, et : « Même parfois à quatre le dimanche quand il n'y a pas de travail la nuit ! » (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 21) En 1944, Madeleine décrit sa première nuit au camp : « Nous sommes trois sur la même paille. La chaleur, l'odeur, les cris, les vols de patines [...] le *block* était dans un état de dégradation et de saleté indescriptible, carreaux cassés, couchettes détériorées, paillasses crevées. »

Ainsi, pour gagner de la place, en 1944 les salles communes furent transformées en dortoirs. Geneviève de Gaulle, déportée en février 1944, explique que dans son *block*

d'habitation, le numéro 31, il y avait près de 1200 femmes, alors que celui-ci était prévu pour 600 personnes (De Gaulle Anthonioz, Tillion, 2015, p: 93). La déportée polonaise Helena Dzedzicka décrit alors les conditions sanitaires dans sa baraque (Dzedzicka, 1946) :

« Les block grouillaient de poux au point qu'on en trouvait parfois dans la soupe. Les canalisations et l'alimentation en eau ne fonctionnaient plus et le camp ressemblait à un immense tas de fumier » [...] Nous dormions sur des paillasses sales, pleines de pus et d'excréments, avec une couverture pour trois. »

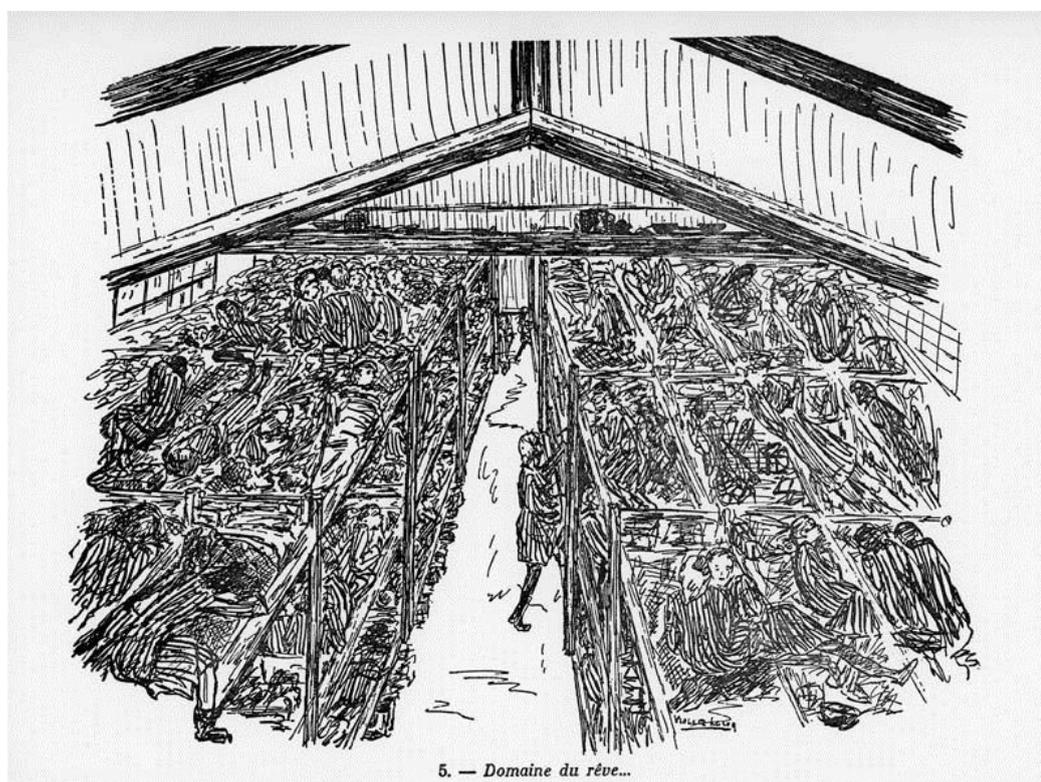


Figure 8 : Le domaine du rêve, les block d'habitation¹⁵.

Dans ces conditions, essayer de rester propre nécessitait une grande organisation. Les femmes n'avaient alors accès au *Waschraum* qu'à trois heures du matin, avant d'aller au travail. Vers la fin, les cadavres de femmes étaient entassés nus, dans la salle d'eau ou devant l'entrée du *block*, l'odeur des corps en décomposition y était terrible (Desclozeaux, 2018). Les corps n'y étaient enlevés que tous les quatre à cinq jours (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 54). L'hiver, certaines femmes préféraient donc faire

¹⁵ Rougier-Lecoq Violette, *Témoignages, 36 dessins à la plume, Ravensbrück*. Edition les deux sirènes, 1975. Infirmière résistante déportée à Ravensbrück, ses dessins ont été considérés comme des documents de premier ordre lors des procès de Nuremberg et de Ravensbrück.

leur toilette dans la neige. Madeleine, alors à environ cinq mois de grossesse, expliqua (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 68) :

« Yvette mon amie, faisait sa toilette au réveil dans la neige, moi, je manquais de courage, je la faisais le soir. Je me roulais dedans, me frottais avec, vite, je rentrais dans le block non chauffé et je grimpais me réfugier contre Yvette. »

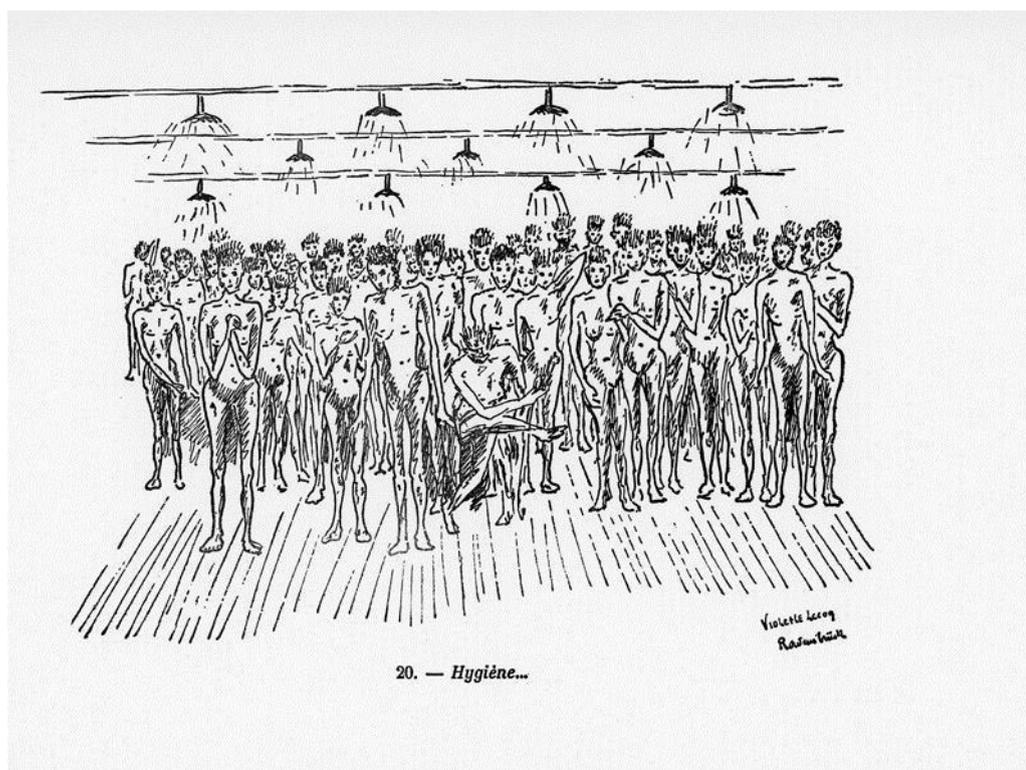


Figure 9 : Hygiène¹⁶.

1.2.2 Les vêtements :

Les habits fournis par le camp ne furent pas les mêmes de 1939 à 1945. Dans les années 1939-1940, le camp de redressement distribuait des robes rayées, une veste, des bas et des souliers en bois. Le linge était même changé chaque mois. Mais lorsque le camp devint un camp de travail, avec le rendement pour objectif principal, la dégradation se refléta rapidement à travers les vêtements. Dès novembre 1942, d'après STREBEL (2005), les nouvelles déportées se voyaient confier des habits d'anciennes déportées qui avaient été confisqués à leur arrivée, peu importe la taille ou l'épaisseur du vêtement (rappelons que les hivers étaient particulièrement froids). Madeleine Aylmer-Roubenne, témoigna de l'état de son trousseau à son arrivée en

¹⁶ Rougier-Lecoq Violette, *Témoignages, 36 dessins à la plume, Ravensbrück*. Edition les deux sirènes, 1975.

1944. Il contenait « un slip » a priori désinfecté mais « d'un gris douteux » ; des bas (sans rien pour les tenir) ; une robe prise dans un tas ; et des chaussures : « aucun souci de pointure : « Je n'ai pas à me plaindre, on m'a donné un pied gauche et un pied droit et non pas deux du même ! seulement, je chausse du trente-quatre. » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 46) Leur tenue devait être impeccable sous peine de sanctions mais le système de laverie n'existait plus, et elles n'avaient rien pour en prendre soin (Dziedzicka, 1946) :

« Linge de corps et vêtements n'étaient pas changés. Et quand on nous remettait des vêtements propres, ils étaient infestés de poux. On y trouvait encore des traces de sang et de pus. Nous n'avions pas de chaussettes et portions des galoches. »

De même, les femmes ne disposaient pas de serviettes hygiéniques, mais la plupart étaient rapidement en aménorrhée (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 45).

1.2.3 L'alimentation :

L'alimentation s'est elle aussi dégradée, tant en qualité qu'en quantité, de l'ouverture à la fermeture du camp. Au début, elle n'était pas abondante mais suffisante : « Il y avait parfois des soupes sucrées, le dimanche une sorte de goulasch et même des distributions de pains blancs. » (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 15) Dès 1942, la ration alimentaire s'est amoindrie, alors que les femmes travaillaient le plus souvent quatorze heures par jour dans les ateliers (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 18). Les week-ends, le pain était accompagné de 30 grammes de margarine environ (qui diminua au fil du temps) et soit « d'une rondelle de saucisson » soit d'une cuillère de marmelade. En décembre 1943 Germaine Tillion témoigna de ses repas de bases, avec un « café » le matin et pour le reste de la journée : « La « soupe » aux rutabagas était distribuée à midi et, le soir, les chefs de table partageaient la ration de pain (« le pain en cinq », c'est-à-dire moins de 200g »), accompagné d'un ersatz de café. » (Tillion, 2015, p: 156) Le pain, à Ravensbrück, avait la valeur de l'or. Plusieurs femmes témoignèrent qu'il était monnaie d'échange pour : « Une brosse à dent (usagée), un petit bout de savon... » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 50) Il fallait donc le manger très vite sous peine de se le faire voler. Les conditions d'hygiène alimentaires étaient également difficiles : « Nous n'avions pas assez de cuillères pour les repas et

mangions avec des boites de conserve que nous trouvions sur le tas d'ordures. »
(Dziedzicka, 1946)

D'après l'Amicale de Ravensbrück (1965), l'année 1944 marqua les esprits et les corps, à cause de ses restrictions alimentaires. Les légumes de la soupe du midi se sont transformés en bouillon de fanes de légumes, et passèrent d'une quantité de trois quarts de louche à une demie pour diminuer encore par la suite. La quantité de pain fut rationnée à vingt-cinq grammes par jour et il était souvent moisi (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 50). Les femmes originaires des pays annexés (comme les Alsaciennes ou les Lorraines) pouvaient recevoir des colis de nourriture de leurs familles, encore fallait-il que ces dernières connaissent le lieu de déportation. Une vraie solidarité entre les Françaises est née, face à la privation de nourriture et à la faim qui les rongeaient. Madeleine-Aylmer Roubenne a pu en profiter une fois, grâce à l'une de ses amies, « Ginette », rencontrée dans le camp, qui avait reçu un jour des boîtes de sardines à l'huile : « Elle m'en donna deux, une pour moi, une pour l'enfant que je portais. Un festin de roi ! » (Aylmer-Roubenne, 1997, p : 81)

1.2.4 Les maladies :

Le manque d'hygiène, la surpopulation et la promiscuité, le froid, la faim, la déshydratation, le travail harassant, le manque de sommeil, les lésions traumatiques dues aux coups et l'absence de médicament ont favorisé le développement de nombreuses pathologies. Hormis la terrible épidémie de typhus qui s'étendit sur le camp en 1941, la dysenterie et les pathologies pulmonaires faisaient des ravages, ainsi que de nombreuses parasitoses liées aux poux et aux sarcoptes (la gale) (Desclozeaux, 2018). Madeleine témoigna de l'état des déportées: « Les femmes, pour la plupart, étaient couvertes d'abcès, de plaies purulentes et nauséabondes et souffraient de maladies de peau » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 54).

Enfin, Bernhard Strebel dévoila dans sa thèse, le rapport du docteur Paulette Don-Zimmer-Gazel, médecin française déportée à Ravensbrück, expliquant les différentes causes de « mort naturelle » au sein du camp de 1944 à 1945 :

- Dysenterie liée à l'affaiblissement par dénutrition ou à un typhus non diagnostiqué	50%
-Œdèmes dus à la faim par phénomènes de carence, d'épuisement ou par fatigue extrême	15%
-Différentes formes de tuberculose	8%
-Pneumonie	7%
- Affections de type typhus ou paratyphiques	5%
- Néphrite aiguë ou œdème de faim aigu	5%
-Maladies cardiaques	3%
-Furonculose, abcès, septicémie	3%
-Typhusexanthématique	2%
-Otite, inflammation des muqueuses	1%
-Autre maladies infectieuses	1%

Tableau 2 : Etiologies des morts naturelles des femmes à Ravensbrück¹⁷

1.3 Les labours du camp :

1.3.1 L'Appell :

La journée commençait par l'*Appell*. Il avait lieu une première fois au réveil à 3h45 pour compter le nombre de femmes, puis une deuxième fois pour le travail, une troisième fois après le déjeuner à 12h45 de nouveau pour le travail et enfin une dernière fois le soir à 18H30 pour relever les effectifs (Tillion, 2015, p: 159). Au vu du nombre grandissant de déportées, les SS pouvaient y passer des heures : « Quand les chiffres ne coïncidaient pas avec ceux de la veille, il fallait rester debout, éventuellement toute une nuit, éventuellement par 15 degrés au-dessous de zéro, jusqu'à ce que la différence entre ces deux chiffres ait été expliquée. » (Tillion, 2015, p: 113) Geneviève de Gaulle témoigna de ces *Appell*, auxquels n'échappaient pas les femmes enceintes, en parlant de Madeleine Aylmer-Roubenne : « Rien ne lui est épargné des interminables appels. Dehors, quel que soit le temps, le froid, ils durent parfois plusieurs heures. » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 10) Il était décrit dans les témoignages, comme la pire des tortures : « L'*Appell* à lui seul vient à bout d'une prisonnière normale : c'est l'idée fixe, le monstre qui engloutit. L'*Appell*, la terreur des biens portantes, l'horreur des faibles, des dysentériques, des œdémateuses. » (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 94) « *Zu Fünf ! Zu fünf !* », en rang cinq par cinq, résonnait dans tout le camp, au milieu des aboiement de chiens, des coups des *Aufseherinnen* et des injures criées « *Hysterische Kuh !* » (Vaches hystériques). Les

¹⁷ Bernhard Strelbel. *Un complexe concentrationnaire*. Edition Fayard. 2005. p :238

SS se mélangeaient sans cesse dans leur comptabilité, surtout l'hiver qui était particulièrement meurtrier (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 47). Finalement, l'*Appell* du soir fut supprimé en 1944, à cause du nombre trop important de détenues.

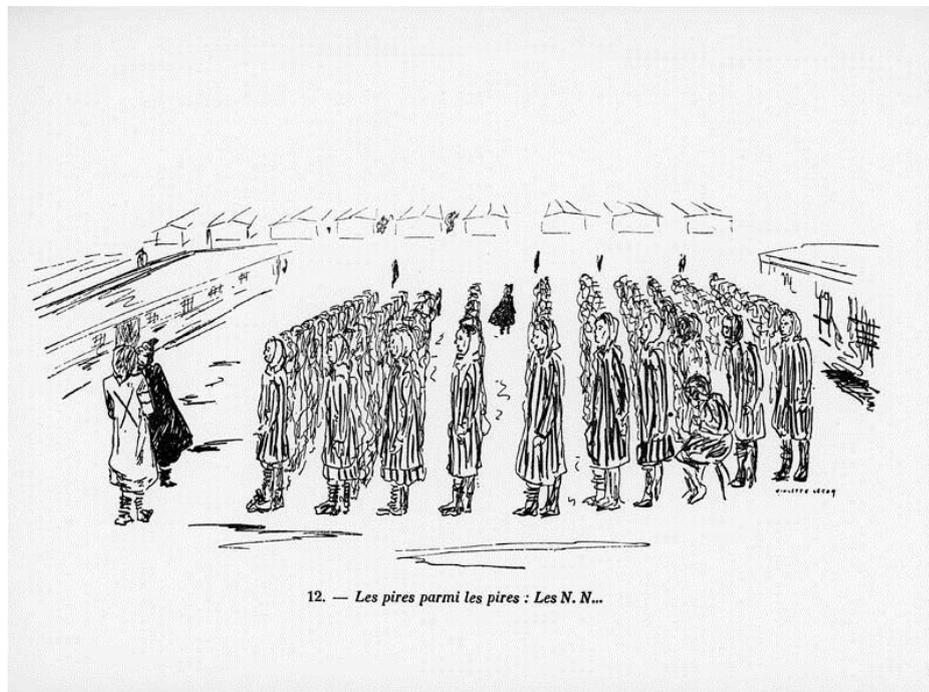


Figure 10 : Les pires parmi les pires : Les N.N... l'appell¹⁸

1.3.2 Le travail :

Après l'*Appell* du matin, un SS que les Françaises surnommaient « le marchand de vaches », désignait les déportées pour les différents ateliers de travail, les travaux au sein du camp ou dans les camps satellites : « Colonnes du sable, colonnes du déchargement des wagons, colonnes du charbonnage, colonnes du dessèchement des marais, colonnes de la petite et de la grande forêt, des déménagements [...] ouvrières des usines Siemens, des ateliers de sabots ou de vêtements, corvéable du fumier et des ordures des prisonnières du « *Strafblock* » (bloc de punies)... » (Saint-Clair, 1946, p: 67) Une circulaire fut adressée aux différents camps de travail le 30 avril 1942, elle stipulait : « Un rendement maximum et une durée du travail non limitée. » En conséquence, le temps de travail passa de douze à quatorze heure par jour (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 19).

¹⁸ Rougier-Lecoq Violette, *Témoignages, 36 dessins à la plume, Ravensbrück*. Edition les deux sirènes, 1975.

En 1944, avec le grand nombre de déportées, les femmes avaient parfois la possibilité de « choisir » leur travail. A son arrivée, Madeleine Aylmer Roubenne qui ne voulait pas travailler auprès de tout ce qui s'apparentait de près ou de loin à l'armée allemande (fabrication de missiles, de vêtements pour les militaires...), choisit l'assainissement des marais. Elle devait pousser un chariot en haut d'une colline, le remplir de sable puis le redescendre en le versant sur un marécage durant toute la journée malgré le fait qu'elle soit enceinte. Quand sa grossesse fut plus avancée, elle opta pour un atelier de couture (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 48 et 69). Dans la préface du livre de Madeleine, Geneviève de Gaulle témoigna : « Elle a travaillé jusqu'au bout dans des conditions épuisantes, debout, affamée, poussant un wagonnet sous la menace des chiens et des coups. Plus tard elle est prise dans un atelier où règne l'un des plus féroces parmi les SS du camp, Sillinka, que j'ai dû subir moi aussi. » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 10) Hélène Palmbach, quant à elle, fut envoyée dans un camp satellite de Neuengamme, pour travailler dans une usine d'armements. Avec ses camarades déportées, elle mettait tout en œuvre pour saboter les armes (Annexe III), les actes de Résistance au sein du camp ne sont pas à minimiser (Andrieu, 2008). Mais lorsque ses exploitants s'aperçurent qu'elle était enceinte, Hélène Palmbach fut renvoyée à Ravensbrück.

Les femmes pouvaient aussi être des *verfügbar* (disponibles). Ce statut était réservé aux femmes âgées, très malades ou enceintes. Madeleine et Hélène ne firent pas ce choix car elles étaient les premières sélectionnées pour la chambre à gaz (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 48).

1.3.3 Les punitions :

Les femmes étaient battues pour n'importe quelles raisons. La moindre occasion était bonne pour les rouer de coups : « Tous les prétextes sont bons : avoir parlé, s'être alignées en rangs irréguliers, n'avoir pas compris, être coquette, sale, malade, avoir jeté un regard trop fier, nous attirent inmanquablement punitions individuelles ou collectives. » (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 110) Classiquement, les femmes recevaient 25 coups de bâton, parfois 50 ce qui tuait souvent la femme, et lorsqu'ils étaient de 75, elle mourrait toujours (Tillion, 2015, p: 139). Il y avait aussi des privations de nourritures, des affectations au *strafblock* (block de punition...) ou des

condamnations à mort. Personne n'était épargné, pas même les femmes enceintes, Madeleine raconte en parlant des Appels (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 52) :

« Une fois, j'ai osé me protéger du froid : ayant trouvé un morceau de papier journal, je l'ai glissé entre ma robe d'été et ma peau. Un vieux truc qui se pratiquait encore, le papier journal avait de réels pouvoirs isolants. Découverte, je fus battue. Jamais je ne recommencerai. J'avais eu trop peur pour mon enfant. »

CHAPITRE 2 : PRISE EN CHARGE OBSTETRICALE

« Je prescrirai aux malades le régime qui leur convient avec autant de savoir et de jugement que je pourrai et je m'abstiendrai, à leur égard, de toute intervention malfaisante ou inutile¹⁹. »

2.1 Le Revier :

2.1.1 Le personnel médical :

Il nous a fallu distinguer deux types de soignants à Ravensbrück. Il y a eu d'une part des soignants SS, et d'autres parts des femmes déportées qui ont été affectées au Revier comme soignantes. Il a été rapporté que le personnel médical fut une riche source de recrutement nazi (Helm, 2016, p: 194) :

« Aucune autre profession ne donna autant de candidats aux SS [...] Au milieu des années 30, l'éthique nationale-socialiste de la purification raciale était au cœur du programme d'études en médecines. Il appartenait aux médecins nazis de soigner la race allemande dans sa « globalité » et pas simplement les particuliers. Pour assurer la santé publique ils devaient éliminer les sous-hommes et les éléments génétiquement impurs, permettant ainsi au pool génétique allemand de se purifier et de prospérer. »

Parmi les médecins nazis qui se sont succédés à Ravensbrück, nous citerons les plus tristement célèbres, qui apparaîtront dans notre étude pour avoir eu un rapport avec l'obstétrique.

Le Dr Walter Sonntag, dentiste de formation, avait pris le chemin de la médecine en soutenant une thèse sur « la médecine sociale ». Sarah Helm en a relevé un extrait, qui porte sur la stérilisation : « Stériliser les indésirables et les éliminer autant que possible est donc un projet humanitaire protégeant les sections les plus précieuses de la société. » Affecté à Ravensbrück en mai 1940, il pratiqua des stérilisations sur des femmes et des enfants tziganes. Il était qualifié par de nombreux témoignages comme sadique : « Rien ne le faisait plus jouir que de déclarer une femme apte à être fouettée. » Il était accompagné, entre autres, d'une infirmière, Lisbeth Krzok,

¹⁹ Le serment d'Hippocrate (Annexe VI)

« Schwester Lisa », surnommé « *Schreck* » par les détenues car elle hurlait et martyrisait les patientes (Helm, 2016, p: 194 à 198).

Le Dr Rolf Rosenthal, médecin généraliste de formation, arriva à Ravensbrück en janvier 1942. Il s'était spécialisé dans les avortements et les stérilisations. Il était accompagné d'une infirmière détenue allemande et nazie, Gerda Quernheim, sage-femme de formation, qui était également sa maitresse. Elle avait été déportée à Ravensbrück pour avoir pratiqué des avortements en Allemagne (Buber-Neumann, 1988, p: 106). Les interruptions de grossesse étaient en effet interdites en Allemagne, suite à la politique nataliste, mais recommandées dans les camps de concentration.

Le Dr Percival Treite, gynécologue, est le médecin le plus connu des déportées françaises. Il travailla à Ravensbrück à partir de septembre 1943. Il pratiqua des avortements, empoisonna des malades et participa à la sélection de femmes pour la chambre à gaz (Omélianenko, 2015). Il empoisonnait également des femmes enceintes et des nouveau-nés en leur injectant du pétrole dans les veines (Pestel et alii, 2020). Néanmoins, il n'avait pas la même attitude « colérique » envers les déportées, en comparaison à d'autres médecins du camp, si on en croit différents témoignages tels que celui de Germaine Tillion (Strebel, 2005, p: 229) :

« Ce n'était évidemment pas un homme bon, sensible, humain, ni surtout un homme courageux, mais il n'était pas non plus un sadique, cruel ou brutal : simplement un médecin correct, bon technicien, amateurs de draps propres et de mains lavés, de discipline, de sérieux professionnel. »

Le Dr Karl Gebhardt était l'un des principaux médecins responsables d'expériences pseudo-médicales sur les déportés à Ravensbrück et à Auschwitz-Birkenau. Il n'avait pas réussi à sauver le second de la police du Reich, Heydrich, décédé d'une gangrène à la jambe. Souhaitant se « réhabiliter aux yeux du Führer », il se fit nommer à Ravensbrück. Le Dr Herta Oberheuser, dermatologue spécialiste des maladies vénériennes, qui a officié au camp de 1940 à 1943, ainsi que le Dr Fisher, étaient ses principaux assistants (Penson et Postel-Vinay, 2008).

Nous pouvons également citer le Dr Franz-Bernhard-Lucas, gynécologue. Il commença ses fonctions dans le camp d'Auschwitz où il participa aux selections pour la chambre à gaz. Arrivé en 1944 à Ravensbrück, il refusa de participer à nouveau aux

selections et sauva même la vie de plusieurs détenues. Il fut pour cela muté pour travailler au camp disciplinaire de Sachsenhausen (Strebel, 2005, p: 230).

Si le personnel soignant était composé en majorité d'hommes, il comptait également des femmes. L'*Oberschwester*, était l'infirmière-major (chef des infirmières). Ce fut d'abord Margarete Hoffmann. En avril 1943, Elisabeth Marschall lui succéda. Il y avait également les « Schwester », c'est-à-dire les « sœurs », mais qui n'étaient pas des religieuses. Elles étaient comme des infirmières, mais le plus souvent non diplômées. Contrairement aux surveillantes SS *Aufseherinnen*, elles semblaient appartenir à un milieu bourgeois (Tillion, 2015, p: 126). Nous pouvons nommer, la Schwester Erika qui menaçait les femmes déportées pour qu'elles accouchent dans le silence (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 165). Comme nous l'explique Bernhard Strebel, les infirmières employées à Ravensbrück appartenaient à l'Association national-socialiste des infirmières allemandes qui prêtaient serment (Strebel, 2005, p: 232) :

« Je jure une fidélité et une obéissance indéfectibles à Adolf Hitler, mon Führer. Je m'engage à accomplir, à chaque poste où je serai engagée, mes tâches d'infirmières national-socialiste loyalement et consciencieusement au service de la communauté du peuple, avec l'aide de Dieu. »

A partir de 1943, sous la direction du Dr Treite, les soignants ont aussi pu être recrutés parmi les déportées, dans des postes à responsabilité, ce qui leurs ont permis de venir en aide à leurs camarades déportées, telle que Marie-José Chombart de Lauwe (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 165) :

« Les Françaises réussirent à s'infiltrer au Revier : trois médecins et une dizaine d'infirmières ou étudiantes en médecines françaises sont engagées, ainsi que quelques camarades qui sont confiés de postes administratifs. Les médecins sont affectés à des blocks de malades ou utilisées en fonction de leurs spécialités, les infirmières ou étudiantes se chargent des soins. »

Nous précisons enfin que si les soignants avaient en première vocation le soin, les médecins avaient aussi pour rôle à Ravensbrück de réaliser des « certificats d'aptitude à recevoir les coups de bâton », sorte de certificat médical qu'une déportée devait aller chercher au *Revier* lorsque celle-ci était désignée pour recevoir une punition ; réaliser des expériences pseudo-médicales sur les femmes déportées ; ou encore étaient en

premières lignes pour sélectionner les femmes aux « transports noirs », c'est-à-dire à la chambre à gaz (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 150), (Tillion, 1946, p: 71).

2.1.2 Les infrastructures :

Le *Revier* était une infirmerie où en théorie les femmes pouvaient se rendre dans la journée avec une autorisation, si elles étaient malades. En réalité, très peu de soins y ont été pratiqués. Il a été un lieu pour les expériences pseudo-médicales ainsi qu'un endroit de choix pour les sélections pour la chambre à gaz. Le tout premier *Revier* (*Revier I*) était situé à gauche, à l'entrée du camp. Un premier bâtiment contenait la chambre du Standortarzt (médecin du site), du dentiste (au début le Dr Sonntag), un laboratoire, une chambre pour les infirmières, une salle d'examen, un bureau, une pharmacie et deux salles de radioscopies. Le deuxième baraquement avait cinq chambres pour les malades, une salle d'eau et une salle commune. Une troisième petite baraque était réservée pour les patientes atteintes de maladies sexuellement transmissibles et particulièrement la syphilis qui fit l'objet de nombreuses recherches et d'expériences pseudo-médicales (Strebel, 2005, p: 234).

A partir de 1943, suite à l'arrivée d'un nouveau médecin SS, le Dr Percy Treite, le *Revier I* fut réorganisé sous le nom de *Revier II*. Il agrandit l'infirmerie et surtout classa les malades par types de maladies (tuberculose, scarlatine, angine et typhus) afin de diminuer le risque de contagion. D'autres chambres furent réservées aux expériences pseudo-médicales ou à des mises à mort par injections. Le Dr Treite réorganisa aussi le système de tri des cadavres. Avant l'été 1944, les déportées mortes à l'infirmerie étaient tout simplement entassées dans le couloir du *Revier* et on ne les ramassait que tous les deux ou trois jours. Il demanda la construction d'un dépôt mortuaire (Strebel, 2005, p: 236).

La fréquence des femmes malades ne cessant de s'accroître, de nombreux *block* réservés initialement en baraque d'habitation furent annexés au *Revier* : les blocks 7 à 11 puis 5 et 6. En automne 1944, un cinquième des 32 *block* appartenait au *Revier*. Ils étaient surpeuplés et ressemblaient à des mouiroirs (Strebel, 2005, p: 237) :

« Tous sont surpeuplés, dans tous domine cette odeur de dysenterie. Les squelettes s'y traînent de tinette en tinette, souillant tout sur leur passage. Ceux qui sont trop faibles pour se lever réclament tout le jour : « Schieber ! Schieber ! (le bassin) ». Si vous vous aventurez aux lavabos pour faire votre toilette, vous découvrez un peuple de cadavres nus, baignant souvent dans l'eau dans les poses les plus inattendues. »

Jacqueline Fleury, une Française déportée N.N à Ravensbrück, le raconta en ces termes : « Les gémissements, les pleurs, la nuit ! Dans ce lieu dantesque, j'ai vraiment pensé que seule la mort m'attendait, sans espoir de revoir la France à laquelle je pensais intensément. » (Cymes, 2015, p: 162) L'infirmerie fut rapidement qualifiée de mouroir (Andrieu, Bard, 2008). Enfin, il existait également au Revier une salle de gynécologie flambant neuve (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 89) :

« Il existait dans le Revier une salle de gynécologie parfaite avec tous les instruments d'obstétrique, elle aurait permis de faire des accouchements dans les meilleures conditions d'hygiène possible, de sauvegarder la vie de la mère et de l'enfant. Elle nous était interdite et ne servit jamais qu'aux expériences mutilantes des médecins nazis. »

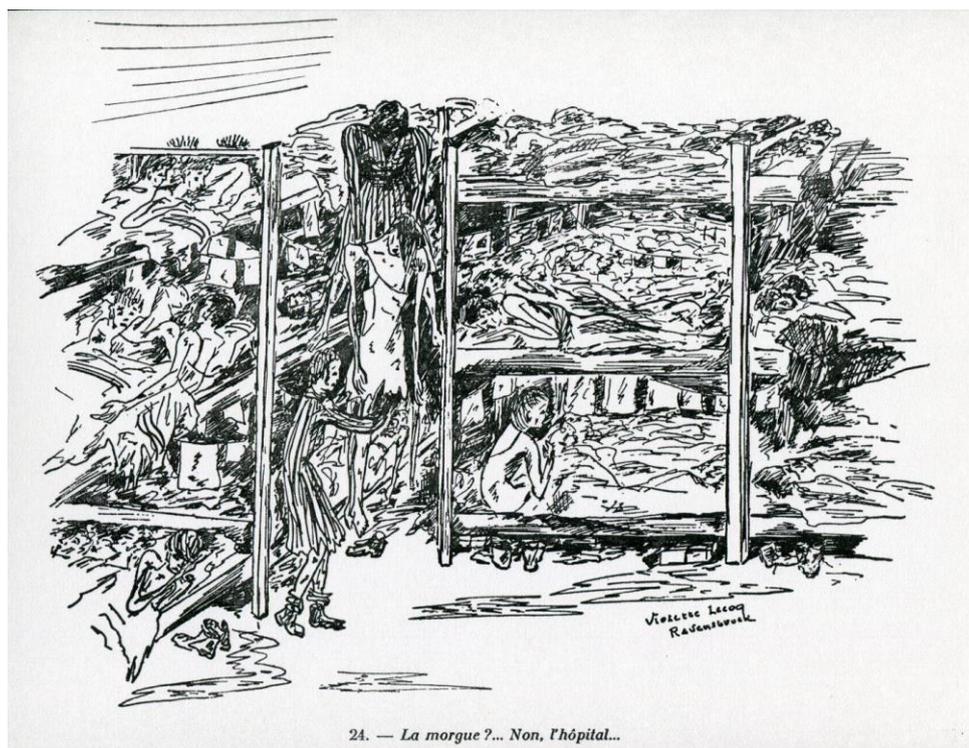


Figure 11 : La morgue ?... Non, l'hôpital...²⁰

²⁰ Rougier-Lecoq Violette, *Témoignages, 36 dessins à la plume, Ravensbrück*. Edition les deux sirènes, 1975.

2.2 Quel sort était réservé aux femmes enceintes de 1939 à 1945 ?

2.2.1 De 1939 à fin 1941 :

Lorsque Ravensbrück était encore un camp de redressement, les femmes enceintes étaient envoyées à l'hôpital du Tremplin, proche de Ravensbrück, pour accoucher. Puis, elles revenaient au camp sans leurs enfants. Les nouveau-nés étaient confiés à une *National Sozialistische Verwaltung* (des foyers nazis). La Polonaise Franciszka Rachocka accoucha le 28 août 1941, comme le rapporta l'un des médecins nazis du camp (Strebel, 2005, p: 245) :

« Le deuxième jour après la naissance, la mère et l'enfant ont été conduits à l'hôpital de Tremplin, où elle couchait dans le couloir. Personne n'avait le droit de lui adresser la parole. Malgré ses larmes, elle n'était pas autorisée à s'occuper de son fils. Elle ne le voyait que pour l'allaiter. Au bout de six jours, la mère est revenue au camp. L'enfant est parti pour un orphelinat. La scène d'adieux a été déchirante, l'enfant a été arraché brutalement des bras de sa malheureuse mère. »

2.2.2 De 1942 à l'été 1943 :

Le rendement étant devenu la priorité de camp, cela s'est répercuté sur le sort des femmes enceintes et de leurs enfants. Le docteur Rolf Rosenthal fut affecté à Ravensbrück ; avec le Dr Gebhardt et le Dr Schiedlausky, ils pratiquèrent des avortements sauvages. La Gestapo avait décidé qu'on ferait avorter à Ravensbrück les femmes du « fruit de leur profanation de la race » et le docteur Rosenthal avait été nommé à la tête de cette opération (Buber-Neumann, 1988, p: 106). Des femmes déportées, employées au *Revier*, ont confessé que la plupart des avortements ont été réalisés en fin de grossesse. Le Dr Rosenthal accompagné de son infirmière Gerda Quernheim, formaient le duo avorteur de Ravensbrück. Nous avons peu d'information sur le nombre exact d'interruptions de grossesse qui a eu lieu, ni sur la manière dont Rosenthal et Gerda les ont pratiqués. Néanmoins, Hanka Houskova, une déportée tchèque qui a travaillé comme infirmière en janvier 1942, a eu connaissance d'une cinquantaine d'avortements et elle en mentionne un qui engendra la mort de la femme après que (Strebel, 2005, p: 244- 245) :

« Le médecin Rosenthal eut découpé le fœtus de cinq mois dans l'utérus à l'aide d'une scie chirurgicale. »

Le Dr Rosenthal et la déportée Gerda Quernheim étaient amants. Gerda tomba enceinte et cela obligea le Dr Rosenthal à pratiquer une interruption de grossesse sur sa propre maîtresse ; les rapports entre SS et prisonnières étant strictement interdits. Ils furent dénoncés. Gerda Quernheim fut alors envoyée à Auschwitz. Le Dr Rosenthal fut quant à lui enfermé au Bunker de Ravensbrück et condamné à sept ans de prison ; officiellement pour avoir volé des dents en or aux déportées qui devaient normalement être remises à la direction du camp (Tillion, 2015, p: 213).

Le Dr Sonntag se chargeait aussi des avortements, assisté entre autres, par l'infirmière *Schwester* Lisa. Avec l'augmentation du nombre de femmes enceintes, *Schwester* Lisa se mit également à réaliser des interruptions de grossesse. Erika Buchmann, déportée politique allemande affectée au *Revier*, raconte (Helm, 2016, p: 203) :

« Je me souviens le jour où une jeune Tzigane particulièrement belle est venue accoucher au bloc. Nous avons appris qu'elle était morte. Schwester Lisa me demanda de venir et de regarder ce qui c'était passé. Je refusai, mais elle me prit par le bras et me poussa au pied du lit, retira le drap, et je fus bien obligée de voir ce que je ne voulais pas voir. Je crois qu'aucune femme ne peut faire pire envers les vivants ou les morts que ce qu'avait fait Schwester Lisa. »

Si les femmes accouchaient, le bébé était tué à la naissance (Tillion, 2015, p: 127) :

« Quand l'enfant naissait vivant, il était étouffé ou noyé dans un seau devant la mère et, étant donné la résistance du nouveau-né à l'asphyxie par l'eau, l'agonie du bébé durant souvent vingt à trente minutes ».

Les nouveau-nés pouvaient aussi être tués par une injection de produit létal, brûlés dans une chaudière ou encore mourir d'une hémorragie, le cordon ombilical n'étant volontairement pas clampé. Hanka Houskova en a vus une vingtaine tuée. (Strebel, 2005, p: 244), (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 203).

Les femmes allemandes non juives, enceintes d'un homme allemand non juif pouvaient encore accoucher à l'hôpital du Tremplin (Adler, 2011).

2.2.3 Septembre 1943 à fin 1943 :

A la suite de la condamnation du Dr Rosenthal, le Dr Treite lui succéda à la direction du *Revier* et en profita pour réorganiser le système de soins. Il agrandit le *Revier*, et y

affecta des détenues médecins (avant, elles n'avaient que des postes à moindre responsabilité). A partir de sa nomination, les avortements commencèrent à diminuer à Ravensbrück. La pédiatre Zdenka Nedvedova, déportée et affectée en août 1943 à l'infirmierie, rapporta une vingtaine d'avortements durant cette période, principalement sur des femmes ayant été envoyées dans les bordels (Strebel, 2005, p: 244). Différentes sources laissèrent à penser que le Dr Treite changea de stratégie face au nombre croissant de femmes enceintes arrivant à Ravensbrück, en arrêtant les avortements forcés qui prenaient trop de temps. Quoiqu'il en soit, les grossesses furent menées à terme à partir de la fin de l'été 1943 (Helm, 2016, p: 691), (Strebel, 2005, p: 245).

Mais au début, les nourrissons étaient toujours tués à la naissance (L'Amicale de Ravensbrück, 1965, p : 204) :

« Lors de l'accouchement, les femmes admises au Revier sont assistées par une sage-femme autrichienne prisonnière. L'enfant est étranglé ou noyé devant la mère. Cette sage-femme assistait à leur agonie. »

2.2.4 Fin 1943 à septembre 1944 :

A la fin de l'année 1943, un tournant eut lieu à Ravensbrück. Un grand nombre de nourrissons ne furent plus tués à la naissance. Seules les prostituées revenant enceintes des bordels furent avortées et les nouveau-nés d'une mère aryenne et d'un père juif ou étranger tués (Postel-Vinay, 2008). Mais rien n'était prévu pour les enfants nés vivants. Une centaine d'entre eux seraient tout de même morts durant cette période (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 204).

2.2.5 Septembre 1944 à la libération du camp en avril 1945 :

En septembre 1944, toujours suite au nombre croissant de naissances, une chambre spécialement réservée aux nouveau-nés fut installée dans un *block* de malades : la Kinderzimmer. Dans le même temps, les conditions de vie au sein de camp se dégradèrent nettement suite à la surpopulation. Les sélections pour la chambre à gaz ou vers d'autres camps d'exterminations se multiplièrent.

En août 1944, le grand convoi des femmes polonaises en provenance de Varsovie arriva. La grande majorité d'entre elles fut alors placée sous deux tentes, à même le sol, sans paille, sans chauffage, sans sanitaire, sans lumière. Il y avait de très nombreuses femmes enceintes et des nouveau-nés (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 23). Les bébés pleuraient et cela agaçaient les SS. La Polonaise Sara Honigmann témoigna (Helm, 2016, p: 685) :

« L'une d'elle portait un bébé. Le chef adjoint du camp s'approcha de la jeune femme, lui arracha son bébé des bras et le fracassa contre le mur du camp. La mère s'effondra en pleurs. »

Fin février 1945, un grand convoi d'environ 2000 femmes envoya des malades, des femmes enceintes (dont de nombreuses Françaises) et des bébés dans le camp de Bergen-Belsen. Le transport se fit en un train dans des conditions inhumaines. Des témoignages parlent de 50 litres d'eau pour ces 2000 femmes et enfants. La Française Jackye Brun, raconte son arrivée à Bergen-Belsen (Strebel, 2005, p: 252) :

« Des mères descendirent avec leurs bébés dans les bras. Les petits étaient morts de froid, de faim, de maladies. Leurs petits membres raides et leurs ventres gonflés comme des ballons offraient un spectacle terrible. Leur peau qui, à leur âge, aurait dû être douce comme un pétale de rose, était flétrie et ridée comme celle de vieillards. Les pauvres mères avaient l'air égarée et semblaient avoir perdu la raison. Le regard fou, elles criaient leur désespoir et couvraient les petits corps de baisers : les derniers ! »

En mars 1945, 250 femmes enceintes et 12 nourrissons furent gazés à Ravensbrück (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 210). De même, le 2 mars 1945, des déportés politiques ont été transférés au camp de Mauthausen. Un rapport indiquant la présence de 277 femmes et enfants tziganes fut retrouvé, mais à l'arrivée, seulement 102 numéros d'immatriculations furent délivrés (Tillion, 2015, p: 127).

2.2.6 Les expériences pseudo-médicales :

Si de nombreuses expériences pseudo-médicales ont été réalisées à Ravensbrück, aucune n'a été rapportée sur des femmes enceintes ou des nouveau-nés (Annexe II). En revanche, les expérimentations sur la stérilisation ont été nombreuses et ont notamment concernées les femmes et les fillettes tziganes (Bayle, 1950).

2.3 Le Pré-partum :

Il n'y avait aucun suivi de grossesse. Elle devait se dérouler de manière la plus physiologique possible pour aboutir à la naissance d'un enfant vivant. Comme l'expliqua Madeleine (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 88) :

« S'il y avait eu la moindre complication, qu'aurais-je pu faire ? J'ai simplement souffert de nausées et de malaises les premiers mois. Ensuite j'ai poussé mon wagonnet sans être gênée puis j'ai travaillé au Betrieb, assise la plupart du temps. »

Comme beaucoup, Madeleine était primigeste et primipare. Elle a pu comparer par la suite, la fin de sa grossesse à Ravensbrück avec les suivantes (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 85) :

« Le terme approchait, mon ventre semblait plus lourd. Je marchais appuyée sur mes reins, qui supportaient une charge légère ! je l'ignorais, je ne ferais la différence que bien plus tard, quand j'aurai d'autres enfants. Quant au masque de la femme enceinte ? Pas de miroir pour me renseigner et je portais celui de Ravensbrück ! ... »

L'Autrichienne Ilse Reibmayr, enrôlée comme sage-femme, expliqua que la grossesse elle-même avait déjà exténué les femmes : « Le fœtus devait se nourrir d'un organisme en survie, et les femmes souffraient elles-mêmes de la faim au point d'en devenir folles » (Helm, 2016, p: 697).

Par peur des représailles, la plupart des femmes enceintes cachaient leur grossesse. Cela n'était pas bien difficile car les détenues avaient de nombreuses raisons d'avoir le ventre gonflé avec la malnutrition et la dysenterie qui régnaient au sein du camp (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 65). Si elles étaient malades, elles se rendaient au *Revier* comme les autres détenues, mais elles devaient faire d'autant plus attention aux sélections pour la chambre à gaz. Malades et enceintes, cela donnait deux arguments de trop pour être désignées. Madeleine fut souffrante durant le rude hiver de 1945 : elle ressentait des douleurs thoraciques et abdominales et présentait de la fièvre avec des frissons. Elle se rendit au *block* 10 alors transformé en infirmerie, elle fut prise en charge par une médecin déportée danoise, qui parlait français. Après lui avoir expliqué ses symptômes, le médecin revint avec deux comprimés d'aspirine (les seuls médicaments dont elle disposait) et lui dit : « Avale-les ! Et, écoute-moi bien, je te garde deux heures pas plus. Dans deux heures je te fous dehors. » Ce qui pourrait

passer pour une attitude peu empathique était en fait un acte de bravoure. Le médecin se dépêchait de soigner Madeleine, comme elle le pouvait, à ses risques et périls, avant qu'une *Schwester* arrive pour la sélectionner (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 65).

2.4 Les accouchements :

2.4.1 Le per-partum :

A la fin de l'année 1943, les femmes pouvaient donc mener à terme leur grossesse et les nouveau-nés étaient laissés vivants. Le Dr Treite organisa alors un recrutement de sage-femme. La femme en travail se rendait au *Revier*, puis était prise en charge par une soignante compétente, mais dans des conditions sanitaires difficiles et avec peu de matériel (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 203) :

« Quatre ou cinq femmes accouchaient dans une petite pièce sans eau, sans proximité de w-c... Chacune d'elles était installée sur une paillasse recouverte d'une sorte de drap. La sage-femme allemande m'a recommandé en allemand de ne pas crier, dit l'une d'entre elles, pour ne pas alerter Treite ou Erika... Elle ne disposait que d'un matériel réduit : des ciseaux, du coton à reposer pour les ligatures, de la ouate de cellulose et à peine de désinfectant. »

Quand il y avait besoin de forceps ou d'anesthésiant pour réaliser des manœuvres, la sage-femme tentait parfois de s'introduire en cachette dans la salle de gynécologie (le plus souvent réservée aux expériences pseudo-médicales ou aux stérilisations), pour s'en procurer et tenter de sauver la mère et l'enfant (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 204). Les accouchements étaient tolérés mais ils ne devaient pas déranger les médecins (Omélianenko, 2015). Les sages-femmes ont aussi dû pratiquer des césariennes de manière « sauvage », sans rachianesthésie, pour tenter de sauver la mère de ce qui pouvait ressembler à une dystocie foeto-pelvienne (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 97) :

« J'ai vu mourir une Polonaise, à la suite d'une césarienne pratiquée clandestinement par Schwester Terza, dans des conditions désespérées sans désinfectant, sans hygiène, avec les moyens du bord. Elle avait tenté l'impossible pour que notre camarade soit sauvée [...] Elle est morte après des jours d'agonie et de délire. »

En 1944, lorsque le convoi des Polonaises en provenance de Varsovie arriva à Ravensbrück et fut placé sous les deux grandes tentes à même le sol, certaines femmes enceintes accouchèrent. En octobre, des femmes souffraient parfois de contractions à l'appel, aux douches ou sous la tente. Anja Lundholm, qui faisait partie de ce convoi de déportées, témoigna (Helm, 2016, p: 688) :

« Ses cheveux longs en bataille recouvraient sa tête et ses épaules. Probablement étaient-ils blonds autrefois, mais ils étaient gris de saleté. Elle tenait quelque chose dans ses bras, mais on ne voyait pas ce que c'était. Lentement, prudemment, elle leva la tête et nous regarda passer avec la bouilloire. Elle hocha la tête et tendit son paquet vers nous, avec un sourire ravi. Un bébé ou, plutôt, le cadavre d'un bébé. »

Une autre Varsovienne, Hanna Wasilczenko, raconte la naissance de son fils Vitold Georg, le 6 octobre 1944 (Strebel, 2005, p: 246) :

« Après avoir passé trois heures debout pour l'appel, je me suis sentie si mal qu'on m'a conduite au Revier [...] Je me suis retrouvée seule dans le couloir, où je me tordais de douleur par terre. Au bout d'une heure, la sage-femme est venue et m'a emmenée dans la salle d'opération. La salle était plutôt bien équipée, mais l'hygiène laissait beaucoup à désirer (par ex. les infirmières se coupaient les ongles avec les instruments chirurgicaux). Mon fils est né à 14 heures. Il pesait plus de 4 kg. C'était un bel enfant, en bonne santé, et même le médecin chef a daigné venir le voir. »

Des petites gestes d'attention furent également rapportés (Helm, 2016, p: 691) :

« On m'a conduite en salle d'accouchement au Revier et j'ai tout de suite accouché », se souvient Leokadia. Une sage-femme s'occupa d'elle et lui demanda le nom de son bébé. « J'ai dit de l'appeler Barbara ». La sage-femme a placé le bébé sous un robinet en disant : « Je la baptise de cette eau et lui donne le nom de Barbara. »

Les SS voyaient les Varsoviennes enceintes et entendaient les nouveau-nés crier. Le commandant Suhren demanda des instructions à l'inspection centrale des camps de concentration (IKL) et peu de temps après, la *Kinderzimmer* fut installée pour y accueillir les nouveau-nés. (Helm, 2016, p: 691). Mais d'autres femmes encore ont dû accoucher pendant l'*Appel*, sur la place centrale du camp ou encore dans les wagons à bestiaux qui les transportaient de Ravensbrück à un autre camp (Helm, 2016, p:

690). En février 1945, une Tzigane accoucha à la lueur d'une bougie dans un train qui prenait la direction du camp de Bergen-Belsen, entassée dans un wagon de 80 femmes, aidée par une médecin déportée (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 210).

2.4.2 hement de Madeleine Aylmer-Roubenne :

Alors qu'elle était à terme, le 20 mars 1945 vers 18h, Madeleine entra en travail. Après avoir obtenue une autorisation, elle fût amenée au *block* 1 et prise en charge par la sage-femme *Schwester* Terza. Madeleine compare la pièce d'accouchement à « une grotte », sans eau ni électricité. Elle n'était pas seule ce soir-là. Au moins quatre autres femmes étaient également en travail. La sage-femme ordonna à Madeleine de ne pas faire de bruit pour ne pas risquer de déranger le Dr Treite et *Schwester* Erika et provoquer leur colère : « *Verboten* (interdit) ! » Madeleine décrit son état d'esprit sur le moment (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 90) :

« Jamais je ne m'étais sentie aussi seule, aussi désemparée. Comment les choses allaient-elles se passer ? J'en ignorais tout. »

Avec la douleur des contractions, en silence, Madeleine s'est naturellement mise à changer de positions, comme une femme qui ne bénéficie pas de péridurale. Le travail prenait du temps et, n'ayant aucune explication, elle se mit à culpabiliser de ne pas réussir à rester sans bouger (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 91) :

« J'ai fait juste ce qu'il ne fallait pas... J'ai arrêté le travail de dilatation. Quand j'ai perdu les eaux, j'ai cru ma dernière heure arrivée, je ne savais pas que le fœtus vivait dans un milieu aquatique ! »

Au milieu de la nuit, à priori lors de la phase de descente, le travail commença à se compliquer. La sage-femme alla chercher du chloroforme en guise d'anesthésiant, qu'elle fit respirer à Madeleine, pendant qu'elle posait les forceps (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 92):

« Terza était une sage-femme très compétente. Elle aurait pu me laisser sans soin, solution sans danger pour elle, alors qu'elle risqua gros en allant dans l'armoire du Dr Treite emprunter forceps, chloroforme et ouate. Elle ne disposait que d'une paire de ciseaux, de coton blanc à reprendre, de pansements de papier, d'un minuscule flacon de désinfectant et d'une petite cuvette d'eau ! La punition qui l'attendait était le Bunker, nous savions toutes que bien peu en revenaient ! »

Quand Madeleine reprit connaissance, la sage-femme était en train de couper le cordon ombilical (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 92) :

« Fille ou garçon ? comment disait-on fille ou garçon en allemand ?

Mademoiselle, je savais.

- *Fraülein ?*

- *Ja Fraülein ! Elle me donna ma fille. »*

2.5 Le post partum :

En octobre 1944, les femmes restaient environ trois jours après l'accouchement au *Revier*. Il n'y avait pas de règles précises : « C'était la loterie. » (Annexe II) Chacune avait un lit et des draps. La nourriture était insuffisante mais pour celles qui avaient de la chance, le Dr Treite consentait à ce qu'il leur soit donné un verre de lait durant le post partum immédiat auquel on ajoutait parfois de la farine d'avoine (Helm, 2016, p: 694). Puis, les jeunes mères rejoignaient le *block 11*. Cette annexe du *Revier* recueillait également des femmes malades. La pièce était sale et non chauffée, comme en témoigna la Varsovienne Hanna Wasilczenko (Strebel, 2005, p: 246).

En janvier 1945, le *block 32* fut « aménagé » pour y recevoir les jeunes mères et leurs enfants. Placé au fond du camp, c'était habituellement un baraquement propice aux sélections pour la chambre à gaz. Séparé en deux, il était composé d'une pièce pour les mères et d'une autre pour les nouveau-nés. Il était particulièrement sale et toujours non chauffé : le Dr Treite décida donc de déplacer les mères et leurs enfants dans le *block 5*. (Strebel, 2005, p: 247-249). En mars 1945, directement après avoir accouché, les mères se rendaient dans le *block 5*. Comme dans le *block 32*, il y avait une pièce réservée aux mères (lits superposés, deux par pailleasse, avec une couverture pour deux accouchées) tandis qu'une deuxième pièce était réservée aux nouveau-nés : la *Kinderzimmer*. Les deux pièces étaient séparées au centre par le *Waschraum*. Contrairement à certains baraquements, il possédait des carreaux aux fenêtres. Madeleine partagea sa pailleasse avec Pierrette Poirot²¹, mère de Guy Poirot, l'un des trois enfants français survivant de Ravensbrück. Pierrette avait accouché quatorze

²¹ Pierrette Poirot fut arrêtée le 18 août 1944, alors enceinte de deux mois, pour acte de résistance, puis déportée à Ravensbrück jusqu'à la libération du camp. Le 11 mars 1945 elle accoucha de Guy Poirot à Ravensbrück.

jours auparavant. Elles ne se quittèrent plus. A cette époque, les femmes disposaient également de trois jours au lit après l'accouchement (l'*Appell* avait lieu à l'intérieur du block) et avaient le droit à une louche de « soupe » supplémentaire. Elles étaient également exemptées de travail, mais le nombre de jours de dispense était très variables (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 95-96).

La prise en charge médicale du post-partum se résumait à la prise de la température de l'accouchée, durant quatre/cinq jours après la délivrance. Mais si celle-ci déclarait de la fièvre, il n'y avait pas de médicaments pour la soigner. Aucun examen clinique ou soin n'était fait à l'accouchée (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 96). Ainsi il y eut de nombreux décès rapportés en post partum. Les Françaises déportées à Ravensbrück relatèrent par exemple l'histoire d'une femme morte d'une hémorragie de la délivrance (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 204) :

« Je revois une de nos compagnes mourir devant nous toutes en quelques minutes d'une hémorragie ; elle s'était levée et très vite le sang a giclé entre ses jambes... nous ne pouvions tenter quoi que ce soit pour la sauver. Elle est morte debout, à moitié fléchie sur son lit... »

Ou encore d'une infection pouvant évoquer une endométrite (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 204) :

« Une jeune Bretonne, couchée après la naissance de son bébé dans un block de malades, mourut d'infection en cinq jours. »

CHAPITRE 3 : PRISE EN CHARGE NEONATALE

« Je n'avais pas à m'inquiéter ; dans la rationnelle organisation nazie, tout était prévu pour leur permettre de mourir sans bruit²². »

3.1 La Kinderzimmer :

3.1.1 Description :

Pour rappel, au début de l'année 1944, lorsque les enfants n'étaient plus tués à la naissance. Cependant, rien n'était prévu pour assurer leur survie. Sur cette période, le nouveau-né le plus résistant vécut 70 jours (Bernadac, 1976, p : 185). En septembre 1944, la première Kinderzimmer (chambre des enfants) fut installée dans le *block* 11, une annexe du *Revier*, qui recevait également des femmes malades. A sa naissance, le nouveau-né était immédiatement séparé de sa mère (Adler, 2011). Il était ensuite amené à la Kinderzimmer (Annexe II). C'était une petite pièce tout en longueur, avec une fenêtre, deux lits, une table, un lavabo, une armoire et un poêle pour chauffer la pièce. Le poêle était en mauvais état. Un jour, il répandit du gaz carbonique dans la pièce tuant tous les nourrissons (Chombart de Lauwe, 2002, p: 129). Finalement, deux lits superposés furent installés. Il y eut en même temps jusqu'à une trentaine d'enfants (Annexe II). On plaçait en haut les enfants les plus jeunes, en bonne santé. En bas, se trouvaient les enfants malades. Dans des corbeilles disposées sur la table étaient placés les enfants en train de mourir (Annexe III).

Quand le *block* 32 fut entièrement réservé aux mères et à leurs enfants, les nouveau-nés les plus malades allèrent dans la kinderzimmer du *block* 11. En Janvier 1945, face à la place qui commençait à manquer, les enfants malades furent également placés dans le *block* 32, favorisant la transmission des malades aux biens portants. Enfin, en mars 1945, toutes les mères et leurs enfants furent déplacés au *block* 5 où une *kinderzimmer* fut aménagée exactement sur le même modèle (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 209).

²² AYLMEER-ROUBENNE, Madeleine. 1997, *J'ai donné la vie dans un camp de la mort*. France : J'ai lu, p : 94

Trente et un nouveau-nés portent la mention « libérés », entre le 10 octobre 1944 et le 31 janvier 1945. En réalité, douze Russes, Douze Polonaises, deux Ukrainiennes, deux Allemandes, une Belge et une Française, Hélène Palmbach et son fils Jean Claude Passerat-Palmbach ne furent pas exactement libérés mais envoyés travailler à l'extérieur du camp. Quant aux 84 enfants envoyés à Bergen-Belsen, ils seraient soit décédés durant le voyage, soit gazés sur place. Aucun d'entre eux n'aurait survécu.

La pédiatre Zdenka vola aussi quelques formulaires qui permettaient de déclarer administrativement les nouveau-nés : ils étaient verts pour les bébés morts et bleus pour les bébés déportés vers des camps satellites (Strebel, 2005, p: 251).

Une autre liste, récemment retrouvée, dénombre 850 naissances, entre 1944 et avril 1945 (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 850).

3.1.3 Soignantes affectées à la Kinderzimmer :

Dans un premier temps, seules les Allemandes puis les femmes parlant couramment l'allemand pouvaient travailler au *Revier*. Ainsi, une prisonnière allemande, décrite comme « insensible et idiote » par la jeune mère Polonaise Hanna Wasilczenko, fut affectée à la Kinderzimmer, supervisée par l'infirmière chef Marschall (Strebel, 2005, p: 246). Puis, suite au nombre accru de naissances, des postes furent ouverts aux autres nationalités. Des cours d'allemand furent même dispensés aux déportées qui avaient une formation médicale. Les candidates devaient se présenter le matin à l'*Oberschwester* et celles-ci faisaient son choix. Les déportées étaient nombreuses à vouloir être affectées au *Revier*, car elles y étaient un peu plus nourries (Chombart de Lauwe, 2002, p: 109-110) :

« Peu à peu, des Françaises s'infiltrèrent au Revier comme doctoresses ou infirmières. Notre but est de transformer l'état d'esprit de certaines infirmières allemandes, ou souvent polonaises, qui profitent de leur situation pour améliorer leur nourriture, souvent aux dépens de leurs malades. Les soins, le dévouement, tout cela est secondaire pour elles. »

Il fallait ensuite passer ce qui ressemblait à un entretien d'embauche. Marie-José Chombart de Lauwe, alors étudiante en deuxième année de médecine avant sa déportation se présenta plusieurs fois comme candidate (son père était pédiatre et sa

mère sage-femme). Un jour, elle finit par se faire convoquer par le Dr Treite et l'Oberschwester (Chombart de Lauwe, 2002) :

« « votre père est un docteur spécialiste d'enfants, vous savez soigner les enfants ? »

« Oui »

« Bien. »

Ils connaissent assez bien le français :

« C'est joli, Paris. Vous serez bientôt à la maison. »

Ils rient. Je n'aime pas ce genre de plaisanterie, mais ils disent la vérité sans le savoir. »

Elle fut affectée à la *Kinderzimmer*. Il y avait alors en poste une Danoise, une Néerlandaise et une Yougoslave. Mme Chombart de Lauwe devait remplacer la puéricultrice Yougoslave Becka, tombée malade. La pédiatre détenue Zdenka, venait également chaque jour s'occuper des enfants. Une jeune déportée infirmière tchèque, Elitchka, travailla par la suite à la *Kinderzimmer*, en soutien. *Schwester* Helena, une infirmière SS, était alors la responsable de la chambre aux enfants, sous la direction de l'Oberschwester (Chombart de Lauwe 2002, p: 115).

3.1.4 Organisation de la charge de travail des puéricultrices :

Il pouvait y avoir jusqu'à 30 nouveau-nés en même temps dans la *Kinderzimmer*. Les puéricultrices se relayaient comme elles le pouvaient le jour : « Nous dormons quatre ou cinq heures et sommes brisées physiquement et moralement. » (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 206) Elles se rendaient avant l'*Appell* de trois heures du matin à la *Kinderzimmer* pour s'occuper des enfants. La première tétée avait lieu à 5h30 (Annexe III). Le rythme de travail était soutenu, comme nous le rapporte Mme Chombart de Lauwe (Chombart de Lauwe, 2002, p: 112-117) :

« Vers 13 heures, nous mangeons un peu de soupe et nous reprenons le travail. Le soir, nous sommes éreintées. Nous partons dormir [...] Je rentre avec une fatigue de vieillard, portant en moi ces morts d'enfants, ces sanglots des mères et le poids énorme de cette responsabilité dont je ne peux matériellement remplir les charges. »

Si elles étaient trois puéricultrices, quand aucune n'était malade, l'organisation de la charge de travail était moins lourde (Chombart de Lauwe, 2002, p: 115):

« Avant l'appel, une seule vient s'occuper de la tétée, donc ce n'est plus que tous les trois jours qu'il faut se lever avant les autres. Tous les jours, nous prenons un temps libre, à tour de rôle, pour nous laver et nous allonger un instant. Malgré cela, les journées sont épuisantes. Nous essayons de ne pas dépasser douze à treize heures de travail chacune. »

Face à l'espoir de la fin de la guerre : « Il fallait sauver ces vies ! » (Adler, 2011)

3.2 Prise en charge des nouveau-nés :

3.2.1 L'Etat trophique des enfants à la naissance :

Nous avons relevé peu de détails sur le poids ou l'état des enfants à la naissance. Les seuls retrouvés sont ceux des enfants nés vivants : « Presque tous les jours, on amène des nouveau-nés, assez beaux généralement. » (Chombart de Lauwe, 2002, p: 113) Madeleine disait de même : « Nous n'avions aucun moyen de peser les bébés. Mais il semblerait qu'ils avaient un poids normal à la naissance. » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 99) Comme nous l'avons vu précédemment, la polonaise Hanna Wasilczenko rapporta ainsi que son enfant faisait 4 kilos à la naissance (Strebel, 2005, p: 246). La sage-femme Ilse Reibmayr nous décrit ces nouveau-nés (Helm, 2016, p: 693) :

« Dans les premiers jours, les bébés se développaient tout à fait normalement. En fait, la malnutrition, engendrant une rétention d'eau dans les tissus leur donnait de bonnes joues et les rendaient particulièrement adorables. »

Nous avons aussi relevé un exemple de jumeaux. En parlant de leurs états pondéraux, Mme Chombart de Lauwe témoigne : « Des jumeaux russes sont affreux. L'un des deux meurt » (Chombart de Lauwe, 2002, p: 133). Elle se souvient également d'un enfant prématuré : « Marie-France, une petite Française, est née avant terme. Elle a presque deux mois. On dirait une petite poupée de cire, longue, et si mince qu'elle n'a pas l'air d'un bébé. » (Chombart de Lauwe, 2002, p: 114)

3.2.2 L'alimentation :

Les mères essayaient d'allaiter leur enfant, mais, avec la sous-nutrition, la plupart n'avaient pas de lait (Annexe II). Mme Chombart de Lauwe témoigne (Adler, 2011) :

« Ceux qui ne l'on pas vu ont du mal à imaginer une silhouette de déportée avec un bébé aux seins. »

Mais elles avaient le droit de les allaiter cinq fois par jour et pas la nuit. Les mères que l'on avait renvoyées travailler avaient le droit de se présenter quatre ou cinq fois par jour à la Kinderzimmer pour la tétée. Sans montre, elles avaient constamment peur de rater l'heure d'une tétée : « Ces mères n'avaient quasiment pas de lait, mais elles venaient quand même tous les jours et faisaient la queue dans le couloir en sanglotant. » (Helm, 2016, p: 699) Les enfants mourant de faim, le Dr Treite demanda un jour au commandant Suhren de commander du lait en poudre. D'après BERNADAC (1976), celui-ci refusa. Dès 1944, la Croix-Rouge envoya du lait en poudre (Omelianenko, 2015). De nombreux colis ont été réceptionnés par l'infirmière en chef Marschall, qu'elle gardait pour elle dans sa chambre. La pédiatre Zdenka réussit à récupérer quelques boîtes de lait. Ilse Reibmayr expliqua l'attitude des mères à l'arrivée de ce lait en poudre (Helm, 2016, p: 702) :

« Elles sont devenues des furies, se battant et en hurlant. Ce n'était pas leur faute. Elles étaient forcées de regarder leurs enfants s'affaiblir, forcées de les regarder mourir. »

Sans biberon, il fallut aux puéricultrices user de stratagèmes pour réussir à nourrir les enfants. Des petites bouteilles étaient récupérées en guise de biberon et des doigts de gants en caoutchouc, coupés et percés, servaient de tétines (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 98). Mme Chombart de Lauwe témoigne (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 206) :

« Les enfants boivent très lentement. Dès qu'un des flacons est vide, il faut le remplir pour un autre bébé. Les nouvelles accouchées sont au lit, parmi les malades diversement atteintes. Nous leur portons leurs bébés. Quand une tétée est finie, il ne reste qu'une demi-heure avant la suivante. Malgré les difficultés, nous portons les tétées au nombre de cinq, ce qui était insuffisant, commençant la première avant l'Appel du matin, finissant vers 10 ou 11h du soir. »

Madeleine expliqua aussi que certaines solutions étaient utilisées pour combler le manque de lait. Les jeunes mères mâchaient par exemple des épluchures de pommes de terres pour en faire une sorte de bouillie qu'elles donnaient ensuite à leurs bébés (Pestel et alii, 2020). Quand elles réussissaient à intercepter des colis de nourriture envoyés par la Croix-Rouge, une autre mixture était donnée aux enfants à base d'eau, de margarine et de flocons d'avoine (Omélianenko, 2015).

3.2.3 L'hygiène :

Les conditions d'hygiène des différents *block* qui servirent de Kinderzimmer étaient mauvaises. Ils étaient infectés d'insectes, attirés par les enfants qui ne pouvaient pas être changés régulièrement (Helm, 2016, p: 700). Il y avait également des rats, comme le rapporte Mme Chombart de Lauwe : « Je m'aperçois que plusieurs de mes bambins ont eu les bouts des doigts rongés par les rats pendant la nuit... » (Bernadac, 1976, p: 185) A Ravensbrück, il y avait une couche lavable pour deux enfants²⁴. Les infirmières se servaient aussi de chiffons comme couches (Helm, 2016, p: 699). Lors de son premier jour, l'infirmière dit à Marie-José Chombart de Lauwe : « Change seulement les très sales, il n'y a pas assez de couches. » (Chombart de Lauwe, 2002, p : 112) Les puéricultrices et les mères devaient donc les laver constamment et surtout, tenter de les faire sécher, comme l'expliqua Madeleine (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 99) :

« La difficulté ne résidait pas uniquement dans le lavage à l'eau froide, c'était dans le séchage qui était périlleux. Impossible le jour, de les faire sécher sur notre paille, la blockowa l'avait interdit, car c'est « inesthétique » ! la nuit, elles étaient volées immédiatement. Alors, Pierrette et moi circulions avec nos couches à bout de bras. Était-ce plus esthétique ? »

Il était également difficile de laver les enfants. L'eau qui coulait du robinet étant froide, les mères avaient donc pris l'habitude de laver leur bébé avec leur «ersatz de café» tiède du matin (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 94).

²⁴ Il faut savoir que les couches à usage unique ont fait leur apparition en 1950 et les couches culotte qu'en 1973. La Couche Bébé Jetable : Une Vraie Révolution ! [Référence du 29 mars 2020], <https://couche-bebe.org/qualite-de-vie/la-couche-bebe-jetable-une-vraie-revolution/>

Quant aux vêtements, les enfants portaient des chemises en toile, enroulés dans un châle. Les vêtements des nouveau-nés décédés étaient récupérés pour les suivants (Chombart de Lauwe, 2002, p: 112). Les Françaises qui travaillaient beaucoup aux ateliers de couture s'étaient organisées : « Dès l'annonce des naissances, les filles du *Betrieb* se mettaient au travail et les layettes affluaient. » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 99) Il fallait sans cesse faire appel à la solidarité du camp (Adler, 2011).

3.2.4 Couchage et lutte contre l'hypothermie :

Disposés sur des lits superposés, les enfants étaient placés en travers les uns à côté des autres, et étaient jusqu'à dix par lit « tête-bêche, cinq dans un sens, cinq dans l'autre, comme des sardines », explique Marie-José (Helm, 2016, p: 699). Ils disposaient d'une couverture par lit, commune à tous les nouveau-nés (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 206). Les enfants pleuraient peu : « Aucun biberon n'était donné la nuit. Ils ne pleuraient que les premiers jours, ensuite ils n'en avaient plus la force. » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 100) La nuit, les mères n'avaient pas le droit d'entrer dans la Kinderzimmer. Les enfants étaient laissés seuls (Annexe II). Le plus souvent, une infirmière SS fermait la porte à clé. Les femmes devaient donc chaque soir poser leur enfant sur un lit. Une femme rapporte par exemple : « Je me souviens d'un médecin me racontant que deux bébés étaient morts une nuit parce qu'il n'y avait pas d'infirmière avec eux : ils s'étaient retournés et s'étaient étouffés. » (Helm, 2016, p: 695) Pour être certaine de reconnaître leur enfant au réveil, les mères comptaient l'ordre dans lequel il était placé. Un matin, une mère ayant trouvé son enfant mort, l'avait remis à la place de la fille de Madeleine (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 101) :

« 1-2-3-4-5-6. Sylvie était la sixième. Le matin, dans l'obscurité, nous refaisons le même compte pour le retrouver. Une fois, au petit matin, j'entendis Sylvie pleurer, je me levais, nous reconnaissons la voix de notre enfant, si faible fût-elle ! Je compte, je me saisis du sixième, je le prends contre moi. Il est mort... Le contact de son visage glacé contre ma joue, jamais je ne pourrai l'effacer. »

Quand Schwester Helena chaperonnait la Kinderzimmer, la fenêtre restait ouverte la nuit et le poêle était éteint pour économiser des buches. L'hiver, dans la région de Ravensbrück, les températures pouvaient atteindre les -10° à -15° : « Le froid achevait ce que la faim avait commencé. » Des mères arrivaient parfois à prendre leur enfant en pleine nuit : « Elles berçaient leur petit contre elles. Il se réchauffait et finissait par

s'endormir. » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 100) Une nuit, la jeune mère Hanna Wasilczenko et la pédiatre Zdenka, volèrent la clé à Schwester Helena pour voir les enfants. Hanna Wasilczenko raconte (Helm, 2016, p: 702) :

« J'ai été bouleversée par le spectacle que j'ai découvert. Après avoir allumé la lumière, j'ai vu de la vermine de toute sorte qui rampait sur les lits, dans les narines et les oreilles des enfants. La plupart étaient nus, parce qu'ils s'étaient découverts en gigotant. Certains avaient le nez qui coulait. »

3.3 La dégradation de la santé des nouveau-nés et leur décès :

3.3.1 Déshydratation et maladies :

Marie-José Chombart de Lauwe comparait l'aspect des enfants, suite à la dégradation de leur état de santé, à « des petits vieux » (Chombart de Lauwe, 2002, p: 113). Leurs peaux se ridaient, leurs ventres se gonflaient et leurs visages se creusaient. Ils prenaient un aspect « d'enfant prématuré », souffraient d'abcès et de diarrhées vertes (Omélianenko, 2015). Madeleine s'en expliqua (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 99) :

« Naturellement, nos bébés devenaient rapidement rachitiques. Ils avaient des ventres gonflés, des chairs flasques, ils nous offraient des petits visages triangulaires, burinés de rides. Leur teint était jaune terne. J'avais trouvé Sylvie à la naissance si joliment rose, avec de petits membres potelés... Je refusais ses yeux immenses et creux, j'essayais de me convaincre qu'elle ne deviendrait pas comme eux, qu'elle n'aurait pas ce regard qui, déjà, semblait avoir vécu une vie. »

Outre la déshydratation et l'hypothermie, trois autres maladies étaient fréquentes. De nombreux enfants mourraient de pneumonie, tel que l'enfant de la Polonaise Hanna Wasilczenko, décédé à seize jours de vie (Helm, 2016, p: 700). Les infections respiratoires étaient souvent mortelles, malgré les enveloppements mouillés réalisés par les puéricultrices pour soulager la respiration difficile des nouveau-nés. La dysenterie faisait également des ravages, tuant Barbara, une petite fille à laquelle Mme Chombart de Lauwe s'était beaucoup attachée, sa mère malade ne pouvant s'en occuper. Enfin, le Typhus était également meurtrier : il emporta par exemple la fille d'une bretonne, à dix jours de vie (Chombart de Lauwe, 2002, p: 1177-118).

3.3.2 La mort des enfants :

Les 100 premiers bébés dont s'occupa Marie-José à la Kinderzimmer, sont tous décédés rapidement : « Ils sont morts sans pleurer. Ils étaient morts, tout simplement » (Helm, 2016, p: 700). Le matin, lorsque les mères venaient récupérer leurs enfants, nombreux étaient ceux qui avaient péri durant la nuit. Le froid ou la maladie, les avaient emportés : « C'était toujours bouleversant, et parfois insoutenable. Ces femmes qui pleuraient, gémissaient, hurlaient à la mort, serrant contre elles le petit cadavre. » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 102) Ainsi, aucun enfant n'aurait survécu plus de trois mois au camp (Omélianenko, 2015). Dans son livre, Marie-José Chombart de Lauwe raconta la découverte par une jeune mère Russe, de la mort de son enfant à sa venue pour une tétée alors qu'elle était accompagnée par la puéricultrice hollandaise (Chombart de Lauwe, 2002, p: 113) :

« La Hollandaise l'entraîne doucement par le poignet, alors elle comprend. Elle veut voir. Nous posons dans ses bras le petit être raidi qu'elle embrasse en sanglotant éperdument. Nous pleurons avec elle. Que dire devant le désespoir d'une mère ? Tout d'un coup, elle nous tend son enfant et s'enfuit, la tête dans ses mains. Jamais elle ne reviendra. »

C'était aussi un choc pour les autres femmes déportées. Jeanne Ferres, résistante, raconte qu'elle n'a jamais oublié la vision d'un enfant mort à Ravensbrück. C'était en août 1943, dans les premiers mois de sa déportation. Un matin, en allant chercher les grandes marmites d'ersatz de café, elle remarqua au milieu des cadavres nus de femmes qui se trouvaient devant la porte d'entrée de son block, un bébé. C'était un nouveau-né car il avait encore un bout de cordon ombilical. Il avait un petit trou avec du sang au niveau de la tête : « Je suis restée sans pouvoir dire un mot devant cet enfant, cet enfant qui était magnifique. Il m'a toujours hanté, ça a été épouvantable, on voyait bien qu'il avait pris une balle. » (Desclozeaux, 2018)

Pour les soignantes, c'était une impression « d'escalier sans fin ». Chaque jour, les enfants décédés étaient remplacés par des enfants malades (Chombart de Lauwe, 2002, p: 116). Après la mort d'un enfant, les soignants devaient remplir une fiche de décès, y inscrire un diagnostic et remettre le document à l'administration du camp. La soignante devait ensuite emmener le corps du bébé, déshabillé et enroulé dans un tissu, dans la *Keller* (la morgue), avant que celui-ci ne soit brûlé dans le four crématoire (Chombart de Lauwe, 2002, p: 115).

Comme le décrit Marie-José, la *keller* se trouvait près d'un mur d'enceinte, fermée par une lourde porte. La morgue était une pièce peu éclairée, humide et dans laquelle l'odeur des corps en décompositions était omniprésente. De nombreux corps de femmes et d'enfants de tous âges y étaient entassés. Marie-José nous expliqua à ce propos (Chombart de Lauwe, 2002, p: 116) :

« Que fait ici un être vivant ? Des femmes sont là, nues, raides, décharnées, ventres creusés sous les côtes, pleines de terre, de sang, dans différentes positions [...] Mes pauvres bébés, eux, paraissent dormir. Je les étends soit près d'une femme, à leur vraie place, soit sur une civière posée au milieu, quand l'aspect des femmes me semble trop repoussant. »

Dans son livre, la déportée résistante Simone Saint-Clair, rapporte le témoignage de Denise Leboucher, présidente de la Croix-Rouge de Caen, déportée à Ravensbrück, qui s'était également rendue à la morgue (Saint-Clair, 1946, p: 226) :

« Des femmes mortes en couche, avec le bébé encore attaché à elles par le cordon ombilical, le petit cadavre entre les jambes, assis comme une poupée et les yeux ouverts aussi. »

3.4 La solidarité au cœur de la survie :

La solidarité était un acte de rébellion à Ravensbrück. Cependant, elle fut particulièrement forte parmi les françaises. D'après Germaine Tillion : « Les Françaises étaient particulièrement révoltées, peu disciplinées. Nous sommes un peuple un peu anarchiste par nature. » (Garbit, 2018) Cette solidarité des femmes et des mères entre elles a joué un rôle essentiel dans la survie des jeunes accouchées et des 31 nouveau-nés : « C'était la solidarité qui comptait et qui aidait les autres. » (Pestel et alii, 2020) Les femmes s'organisent : « La solidarité du camp, alertée, nous apporte un peu d'aide : des chiffons pour faire des couches et dix petites bouteilles qui deviendront des biberons. » (Chombart de Lauwe, 2002, p: 114), (Annexe II) Les femmes n'ont pas hésité à risquer leurs vies pour tenter de sauver ces nouveau-nés qui symbolisaient la vie. Certains témoignages racontent que des jeunes mères dont l'enfant était décédé continuaient de nourrir au sein les bébés des autres femmes si elles avaient encore du lait (Chombart de Lauwe, 2002, p: 112) :

« Mammoutchka, roulée dans une couverture, montera la garde. C'est une Russe qui, ayant perdu son enfant, reste là, au service des petits. Elle fait le ménage, allume le feu et, ayant du lait, nourrit deux enfants au sein. Tout cela lui vaut double soupe et souvent des petits suppléments bien mérités. »

Ainsi, Jean-Claude Passerat, né à Ravensbrück, a pu bénéficier du lait d'une femme russe et d'une femme tzigane (Annexe II) et (Annexe III).

Par ailleurs, d'autres actes de générosité pouvaient survenir. Madeleine ayant une jolie voix, à la demande d'une mère italienne, chanta pendant que l'enfant de celle-ci était en train de décéder (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 102) :

« - Veux-tu chanter pour lui ?

Elle tenait son bébé contre elle.

- je voudrais qu'il meure sans pleurer, qu'il meure doucement, comme un petit qui s'endort normalement dans son berceau.

Le pauvre petit portait les stigmates de la venue de la mort. Il s'est endormi doucement, définitivement, comme elle le désirait. »

De même, lorsque les mères décèdent : « Les enfants sont adoptés par l'une ou l'autre des infirmières qui en a ainsi plusieurs auxquels elle s'attache particulièrement. » (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 208), (Annexe II) C'est ainsi que Béatrix-Toulouse Lautrec raconta l'histoire d'une jeune mère qui confia son enfant à une autre déportée, lorsqu'elle sentie sa fin arriver (Toulouse-Lautrec, 1991, p: 169) :

« - J'ai tant lutté pour ce petit !

- N'ayez crainte, votre enfant sera le mien. Il me sera plus cher même que les miens. J'en ai déjà six et ils seront si heureux d'avoir un petit frère à soigner et à abreuver de tendresse.

La femme est morte et le petit garçon se porte très bien. »

3.5 Le lien mère-enfant :

Concernant la relation mère-enfant, comme le précisa Madeleine, les mères faisaient de la survie de leur enfant leur priorité : « Jusqu'à notre sortie du camp, mes forces devaient être réservées à notre fille. » Elle répète tout au long de son livre qu'elle puisa son envie de vivre dans sa grossesse. Elle semblait soulagée de maintenir son enfant

à l'intérieur de son corps et ainsi de le préserver de la vie au sein du camp. Tout en se protégeant elle-même, elle se répétait : « Heureusement qu'il est dans mon ventre, il a chaud, il n'a pas faim !... C'était ma vision. » Plus âgée, elle confessa avoir eu de la chance de ne pas bénéficier des apports récents de la recherche sur les rapports entre la mère, le fœtus et son environnement. Dès qu'il s'agissait de son enfant, elle s'appliquait à ne penser qu'à des choses positives (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 52 à 68) :

« Mon enfant, lui, avait chaud. Je le sentais bien, j'étais heureuse de lui servir d'abri. Je m'efforçais de penser à lui, uniquement en rapport avec le bonheur que sa présence me donnait. Elle aurait pu m'inquiéter, elle me rassurait. »

A la naissance, le jeu de la ressemblance prenait à Ravensbrück tout son sens. Madeleine souhaitait que son enfant ressemble à son mari, Jean, également déporté dans un camp de concentration : « Jean m'était un peu redonné » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 93). Néanmoins, à la libération, le lien mère-enfant n'a pas toujours été facile à préserver. Comme le précisa Sylvie en parlant de sa mère Madeleine : « Elle m'a confiée à mes grands-parents maternels parce qu'elle avait du mal à me voir, je lui rappelais de mauvais souvenirs, certainement. » (Pestel et alii, 2020) Jean-Claude Passerat-Palmbach, nous a quant à lui confié que sa mère avait été très protectrice (Annexe III).

CHAPITRE 4 : DISCUSSION

4.1 Principaux résultats de l'étude :

L'objectif principal de notre étude était de décrire les conditions de vie et de soins médicaux des femmes enceintes et des nouveau-nés. Nous avons pu montrer que les femmes enceintes ont été soumises aux mêmes conditions de déportation que les autres prisonnières. Elles ont dû subir, jusqu'au terme de leur grossesse, les *Appell* interminables, les coups, la faim et l'insalubrité, tout en travaillant 14h par jour. Concernant le sort qui leur était réservé, cette étude a permis d'identifier cinq périodes distinctes, soumises à des décisions politiques et pseudo-médicales très hétérogènes.

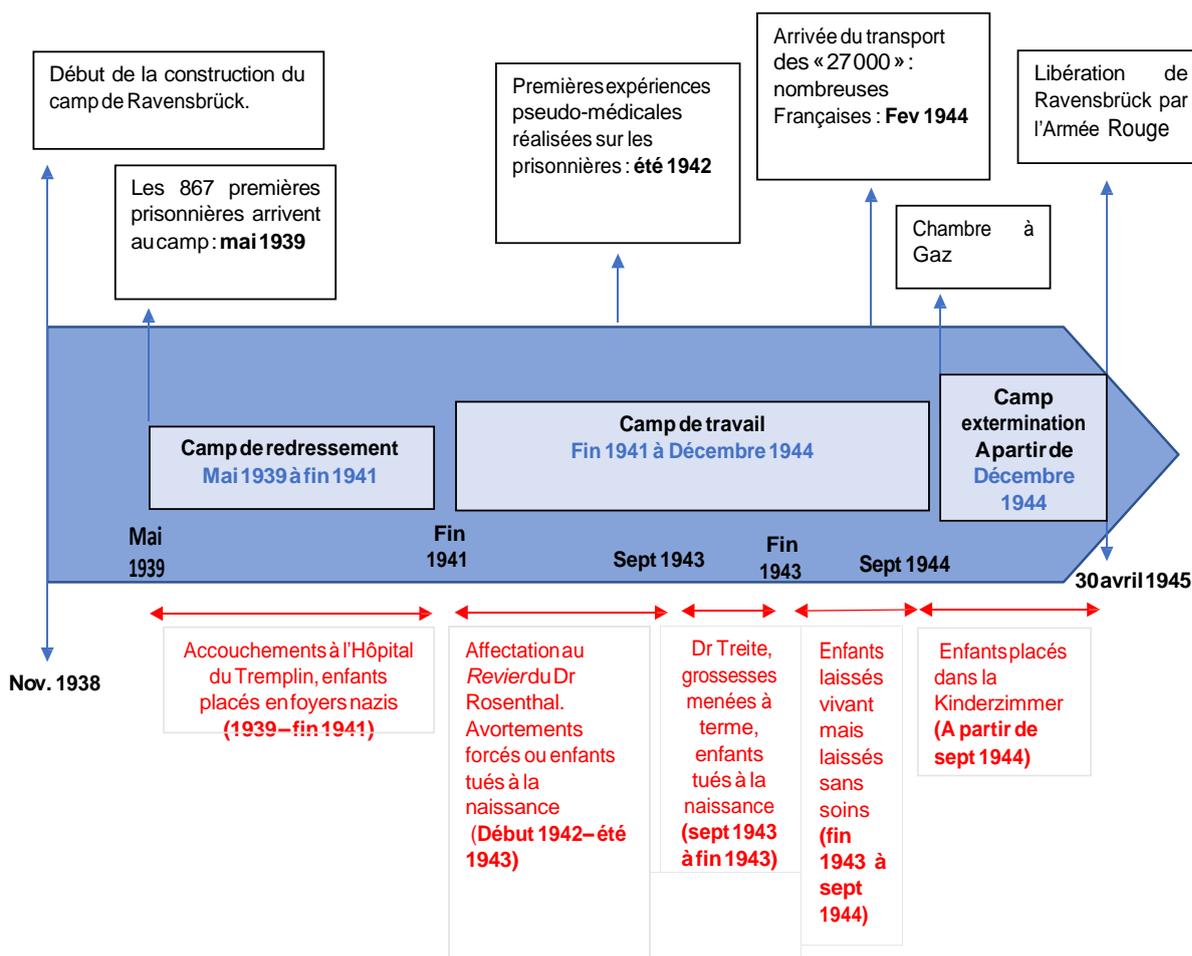


Figure 12 : Frise chronologique des principaux résultats.

Durant toute l'existence du camp, aucun suivi de grossesse n'était effectué. Les accouchements étaient réalisés dans des conditions d'asepsie déplorable et aucun soin n'était dispensé dans le post partum. Les conséquences ont été nombreuses.

Nous avons relevé des témoignages de décès maternels, principalement par hémorragie du post partum, infections ou suite à une « chirurgie » sauvage. D'après le registre des naissances, entre septembre 1944 et avril 1945, sur les 522 naissances à Ravensbrück 7,2% des grossesses ont mené à une fausse couche ou à un enfant mort-né. Pourtant, seuls 31 enfants en sont ressortis vivant. Cela représente une mortalité néonatale de 94,1%. Si on se fie à la liste des 850 naissances de l'année 1944 jusqu'en avril 1945, cela représenterait une mortalité néonatale de 96,4%. Celle-ci a pu atteindre les 100% lorsque la totalité des enfants étaient tués in utero, à la naissance ou laissés sans soin.

4.2 Quelles ont été les causes de mortalité « naturelles » ?

Si des femmes enceintes et des nouveau-nés ont été assassinés, nous avons également recherché les principales causes de mortalité « naturelles » à Ravensbrück. Face à l'exposition très importante au risque infectieux, les maladies contagieuses furent les premières causes directes de mortalité. Paulette Don-Zimmer-Gazel déportée française et médecin, relève dans un rapport retrouvé dans la thèse de Bernhard Strebel, les principales maladies à caractère épidémique. La dysenterie fut à l'origine de près de 50% des décès. Les maladies respiratoires étaient également responsables de nombreux décès (pneumonies, tuberculoses...). La sous-nutrition fut la deuxième cause de mortalité, particulièrement à causes des œdèmes et de l'épuisement qu'elle entraînait. Le Dr Treite déclara au procès de Nuremberg que : « le taux de mortalité croissant au camp de concentration de Ravensbrück, était essentiellement dû à la « grave sous-alimentation des détenues » », même si cela ne diminue en rien sa responsabilité (TREITE, 1947). Ainsi, Madeleine Aylmer Roubenne confia dans son livre : « A l'époque j'ignorais tout de la diététique prénatale, aujourd'hui banalisée. Heureusement ! J'en aurais été traumatisée [...]. De quoi mon bébé s'est-il nourri ? sur mes réserves de fille bien portante, j'imagine. » (Aylmer-Roubenne, 1997, p : 52) Concernant la mortalité infantile, les principales étiologies des décès furent la déshydratation et la malnutrition avec l'apparition d'ictère précoce, l'hypothermie, l'étouffement suite aux conditions de couchage et les maladies infectieuses telles que la dysenterie ou les pneumonies.

4.3 Quelle a été la place du libre-arbitre des soignants à Ravensbrück ?

Si les prises en charge médicales des femmes enceintes et des nouveau-nés ont été laborieuses durant la guerre, les soignants étaient exemptés du couvre-feu afin d'assurer le minimum de soins. A cette époque l'obstétrique était en pleine évolution et la médicalisation de l'accouchement s'amorçait. La comparaison avec les soins réalisés à Ravensbrück a été aisée : aucune prise en charge obstétricale n'était tolérée. Il nous faut alors saluer le courage des soignantes déportées, affectées à l'infirmerie, qui ont, pour une grande majorité, permis d'améliorer la prise en charge éthique et médicale des femmes et des enfants au sein du camp. Forceps, anesthésiant, lait en poudre étaient volés au péril de leur vie. Le camp disposait pourtant d'une salle de gynécologie très bien équipée et de soignants formés. Il y eut donc une véritable volonté de nuire. Dicté à la fois par les ordonnances de la Gestapo ou par les hauts dirigeants, le sort réservé aux femmes enceintes et à leurs enfants, était aussi conditionné par les différents médecins SS qui se sont succédés au sein du *Revier*. Par leur intermédiaire, se sont imposés les idéaux nazis reposant sur la purification raciale.

Après la libération, le 5 décembre 1946, commença à Hambourg une série de sept procès contre les hauts dirigeants du camp de Ravensbrück. Le Dr Sonntag et le Dr Gebhardt furent condamnés à mort. (Bernadac, 1976, p : 75). Il en est de même pour les Dr Rosenthal et Treite, qui se sont suicidés en prison juste avant leur exécution. Gerda Quernheim, après avoir été envoyée à Auschwitz, fut condamnée à la prison à perpétuité mais fut libérée en 1961 (Tillion, 2015, p: 123). Le Dr Herta Oberheuser fut sanctionnée par 20 ans de prison après avoir tenté de justifier ses actes à Ravensbrück : « Pour une femme, en Allemagne, il était pratiquement impossible d'entrer dans un service de chirurgie. Il a fallu que j'arrive au camp de Ravensbrück pour en avoir l'occasion. » Elle fut libérée en 1952 pour bonne conduite et repris un travail de médecin (elle perdit son droit de pratiquer la médecine durant trois ans et le retrouva après avoir fait appel de la décision) (Halioua, 2017, p: 109). Enfin, le Dr Fisher fut l'un des seuls à avoir reconnu qu'il avait commis un crime. Il fut condamné à la prison à vie, peine finalement réduite à quinze ans de prison. Libéré en 1954, il redevint alors médecin (Penson, Postel-Vinay, 2008).

4.4 Quels ont été les enjeux du lien mère-enfant et le rôle de la solidarité des femmes dans le combat pour la vie ?

En dépit de la faim, du froid ou de la pénibilité du travail, nous avons relevé de nombreux exemples qui témoignent du courage des femmes pour sauver leurs enfants. Madeleine Aylmer-Roubenne explique par exemple dans son livre avoir trouvé la force de se battre grâce à son enfant qu'elle sentait grandir en elle. Nos différentes sources insistent sur la combativité des jeunes mères, risquant leur vie pour maintenir celle de leur enfant, que ce soit en volant de la nourriture ou en tentant de les réchauffer illégalement la nuit.

Tous les témoignages cités placent la solidarité des femmes déportées au cœur de la survie. Sans elle, aucun enfant n'aurait survécu. Une véritable chaîne de soutien s'était créée autour de ces jeunes mères, leur permettant de se tourner vers l'avenir. Comme le précise Madeleine : « D'autres comme MariJo Chombart de Lauwe, furent essentielles à ma vie et à celle de Sylvie... Nos vies, à ma fille et à moi, ne pourront plus se désaccorder d'elles. » (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 75) Nous avons en effet pu relever de nombreuses expressions de cette solidarité : les femmes qui nourrissaient au sein des enfants qui n'étaient pas les leurs, les puéricultrices qui s'occupaient des enfants dont les mères étaient décédées, la fabrication de vêtements pour nourrissons dans les ateliers de couture SS ou encore le vol des petites bouteilles utilisées comme biberons pour les nouveau-nés. Jusqu'au dernier jour, des femmes ont risqué leur vie pour sauver les nouveau-nés. En avril 1945 lorsque les camions de la Croix-Rouge Internationale sont arrivés au camp pour les premières libérations, les nourrissons ne devaient pas sortir de Ravensbrück. Ils étaient la preuve vivante de la violation de la Convention de Genève (Halioua, 2017). Madeleine et Pierrette Poirot ont donc caché leurs enfants sous leurs jupes, ainsi que sous celles de leurs amies déportées. Les SS étaient fous de rage (Aylmer-Roubenne, 1997, p: 116): « A chaque passage de droite à gauche, nous nous remélangions pour éviter que nos petits soient découverts, et faciliter le passage des bébés d'une femme à l'autre, de l'abri d'un coup égaré, d'une balle perdue. » Elles finirent par rejoindre la Suède et finalement la France.

4.5 Critique de l'investigation :

4.5.1 Examen des sources et de la méthodologie :

Nous avons choisi de répondre à notre problématique par l'étude d'un corpus de documents. Dans un premier temps, nous n'avons pas trouvé d'article portant sur notre population d'étude à Ravensbrück dans les moteurs de recherches communs à nos études. Le même constat avait été fait en 2008 : « Il est frappant de voir que sur un sujet qui n'est pas mineur, celui du camp de destination des déportées de France par mesure de répression, il n'existe aucun livre universitaire français. » (Andrieu, Bard, 2008) Nous avons donc choisi de diversifier nos sources afin d'obtenir le maximum d'informations, notamment grâce à des témoignages. La parole des femmes anciennement déportées à Ravensbrück a eu une place centrale dans nos résultats. Comme le souligne STREBEL (2005), les témoignages et prises de notes des femmes déportées ont « une importance documentaire équivalente à celle des dossiers du camp ». Elles ont réalisé un devoir de mémoire sans précédent, d'autant plus que la plupart des documents officiels ont été détruits : « Ravensbrück est un camp sans archives. » (Omélianenko, 2015) En effet, durant les dernières semaines précédant la libération de Ravensbrück, la direction du camp a pris soin d'effacer la grande majorité des preuves. Si le volume de documents administratifs représentait environ 3m³ pour chaque détenue, l'intégralité de ces papiers a été brûlée par les SS. D'anciennes déportées tchèques ont témoigné de la destruction de ces archives par le feu. Il en est de même pour les dossiers des malades de l'infirmerie, brûlés le 26 avril 1945, ou encore l'ensemble des dossiers concernant la direction du bâtiment du camp. Néanmoins, certains documents ont pu être sauvés tels que ceux concernant les effets personnels des détenues, ceux de l'administration financière et ceux du bureau de travail. De même, au moment de leur libération, des documents ont pu être emportés et conservés par des déportées. C'est par exemple le cas pour le registre des naissances et les listes d'admission à l'atelier de couture (responsable de la fabrication des triangles et des numéros des prisonnières), sauvés par des Polonaises. Le règlement de Ravensbrück composé de « 43 pages très détaillées » a pu être examiné ainsi que les listes du personnel de surveillance. Ces différentes sources ont été dispersées, si bien que : « Le fond Ravensbrück des Archives fédérales allemandes se résume à une mince chemise qui ne contient même pas vingt documents. » (Strebel, 2005, p: 24-25)

Le registre des naissances n'est pas complet puisqu'il n'a été tenu que de septembre 1944 à avril 1945 et que nous savons que des naissances ont eu lieu de l'ouverture à la fermeture du camp. Nous ne savons pas le nombre exact d'enfants qui ont été placés après leur naissance à l'hôpital du Tremplin, tués à Ravensbrück ou décédés de mort « naturelle ». Nous ne pouvons pas faire de statistiques sur le nombre de décès, en généralisant les faits à cette période, car nous avons vu que le nombre de femmes enceintes s'est accru au fur et à mesure des années, notamment suite à la rafle de Varsovie.

Nous n'avons donc utilisé qu'un seul document officiel pour notre travail : le registre des naissances. Néanmoins, le rapport du docteur Paulette Don-Zimmer-Gazel, les dessins réalisés par Violette Rougier-Lecoq, ainsi que des témoignages d'anciennes déportées ont été utilisés durant les procès des responsables SS du camp de Ravensbrück. En croisant ces documents, nous avons souhaité décrire les conditions de vie dans le camp.

4.5.2 Validité des résultats :

L'histoire reflète parfois une vérité parmi tant d'autres. Ainsi, nous avons réalisé une triangulation des données, afin de croiser les informations et d'appuyer leur validité. De suite, nous avons été surpris par l'authenticité des témoignages, écrits ou racontés à l'oral souvent plusieurs années après les faits. Des livres réalisés à des périodes différentes, par des historiens ou des femmes déportées, rapportent les mêmes faits, aux mêmes dates, qui sont extrêmement précises. Si Marie-José Chombart des Lauwe avait insisté lors de notre entretien sur l'importance de la véracité des faits pour que le doute ne puisse jamais s'installer, il faut souligner la grande précision apportée par les témoignages. La seule vraie différence que nous avons pu relever grâce à la triangulation des données porte sur le taux de la mortalité des femmes à Ravensbrück. Selon les sources, le nombre de femmes décédées est très différent. En 1961, Wanda Kiedrzyńska donne l'estimation de 92 000 décès, chiffre du Comité international des anciennes détenues de Ravensbrück (Kiedrzyńska, 1961, p: 108). Le chiffre repris par l'association de l'Amicale de Ravensbrück s'en rapproche, en consignant 90 000 décès. Parmi les 10 000 Françaises, au moins 7500 ne seraient pas revenues vivantes du camp (L'amicale de Ravensbrück, 1965, p: 292). Néanmoins, ces chiffres ont été largement contestés, minorés et accusés de « reposer sur un calcul rapide de

l'accusation anglaise au procès de Ravensbrück qui s'est tenu à Hambourg » (Strebel, 2005, p: 484). Le fait est, que les SS ont détruit les documents avant la libération du camp. Aucun chiffre ne donne donc avec certitude le nombre de femmes déportées décédées à Ravensbrück. Pour autant, le but de ce travail n'était pas de chiffrer le nombre de morts, mais de décrire les faits subis afin de participer à la reconnaissance de ce crime contre l'humanité.

4.5.3 Peut-on généraliser nos résultats issus de Ravensbrück à l'ensemble des camps de concentration ?

Centrée sur le sort des femmes enceintes déportées françaises, cette étude ne peut en aucun cas être généralisée pour l'ensemble des camps de concentration. Le sort réservé aux femmes enceintes était différent selon le camp où elles étaient déportées. Il en était de même pour l'avenir de leurs nouveau-nés. Si nous prenons l'exemple d'Auschwitz, les femmes enceintes et leurs enfants étaient en première ligne pour être sélectionnés pour la chambre à gaz (Tillion, 1946). De plus, il faut rappeler que les prises en charges n'étaient pas les mêmes pour toutes les femmes enceintes en fonction de leur nationalité à Ravensbrück : « Un camp de concentration c'est mille camps de concentrations superposés. » (Garbit, 2018) Les conditions étaient différentes d'une année à une autre et d'une nationalité à une autre. Nous avons par exemple vu que les femmes tziganes, de confessions juives ou Allemandes reconnues coupables de « crime sexuel » ont subies très tardivement des avortements par rapport aux autres femmes.

4.6 Forces et limites :

4.6.1 Une population d'étude peu familière des livres historiques:

La principale force de cette étude est son originalité. Si de nombreux ouvrages ont été consacrés à l'histoire des camps de concentration, nous n'avons pas trouvé d'articles ou de livres historiques portant exclusivement sur le sort des femmes enceintes et des nouveau-nés au sein des camps de concentration. Leurs prises en charge restaient mal connues. Nous avons pu apporter de nouveaux éléments sur cette période de l'histoire. Choisir d'étudier le camp de Ravensbrück pour étudier le sort réservé aux femmes enceintes et aux nouveau-nés était stratégique : c'est le plus grand camp

ayant été pensé, construit pour y enfermer des femmes et dès septembre 1944, pour y accueillir des nouveau-nés au sein d'une *Kinderzimmer*. De plus, nous avons réussi à obtenir une grande diversité de sources, auxquelles nous avons apporté deux témoignages inédits.

Enfin, ce thème est encore largement d'actualité du fait de l'existence, aujourd'hui, de camps de concentration modernes réprimant certaines minorités ethniques à travers le monde.

4.6.2 Les biais inhérents à une étude de documents :

Le principal biais de cette étude est celui de la publication. Nous ne lisons que ce qui a été publié ou ce que nous arrivons à trouver. Si certaines études scientifiques cachent une littérature grise, il en est de même pour les écrits historiques. Le second biais, lié au premier, est celui de la sélectivité. Nous avons dû sélectionner des documents, ne pouvant tous les étudier (contraintes de langues, de disposition...). Afin de limiter ces biais, nous avons diversifié nos sources dans le but d'avoir une vue d'ensemble du sujet en s'assurant de leurs pertinences. Enfin notre recherche comprend un biais de mémorisation. Nous avons pu constater que la plupart des livres autobiographiques de femmes déportées dans un camp de concentration ont été écrits à distance de la libération des camps. Toutefois, suite à des échanges avec certaines associations de déportées, nous pouvons affirmer que de nombreux livres ont été relus plusieurs fois par différentes femmes déportées avant leur publication, afin que l'information transmise au grand public soit la plus proche possible de la réalité.

4.6.3 La barrière de la langue :

La principale limite que nous avons rencontrée dans la sélection des documents était la barrière de la langue. Nous ne parlons ni l'allemand, le polonais ou le russe. Or sur les 120 000 femmes déportées à Ravensbrück, 10 000 femmes étaient françaises. Très peu de témoignages étrangers ont été traduits en français. Ce mémoire reflète donc principalement le vécu des femmes déportées françaises. Néanmoins, principalement grâce aux livres de Bernhard Strebel (2005) et de Sarah Helm (2016), nous avons pu recueillir des témoignages de femmes polonaises. Enfin, il y eut une

limite de temporalité. Le camp de Ravensbrück a été libéré en 1945 et nous sommes en 2020. Il ne reste donc quasiment aucune femme déportée survivante.

4.6.4 Apports de cette étude pour les soignants :

Si cette étude est à visée descriptive elle représente également un support historique pour l'ouverture d'un débat éthique sur la prise en charge obstétricale et néonatale. En tant que soignant, nous sommes amenés à garder une ligne de conduite exemplaire dans la prise en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés, notamment dans des conditions environnementales et psychologiques précaires nécessitant rigueur et empathie. Il nous faut retenir le rôle essentiel de l'entourage et ne jamais sous-estimer l'isolement d'une patiente. Nos pratiques sont tenues d'évoluer chaque jour, grâce à l'expérience, l'histoire et notre bienveillance, comme nous le rappelle Marie-José Chombart de Lauwe : « Garder un profond respect de la vie » (annexe II). De même, nous garderons en souvenir qu'un grand nombre de personnes appartenant au corps médical a tenu un rôle important dans la Résistance durant la guerre. Comme nous l'a expliqué Marie-José Chombart de Lauwe, des informations ont ainsi pu être transmises : « Ma mère était sage-femme, or une sage-femme circule facilement. Parce qu'il y avait un couvre-feu. On ne circulait pas la nuit. Mais la sage-femme circulait pour faire des accouchements. Donc elle pouvait circuler et me donner des renseignements. » (Annexe II)

Conclusion

Durant la seconde guerre mondiale, le système concentrationnaire nazi a enfermé des millions de personnes susceptibles d'affaiblir la domination d'Hitler. Ravensbrück, surnommé par les historiens « l'enfer des femmes », a été la scène de violences obstétricales et néonatales insoupçonnées. Déportées pour crime sexuel, acte de Résistance ou à cause de leurs origines. Les femmes enceintes ont constitué une part non négligeable de la population du camp, de son ouverture à sa libération.

Notre investigation basée sur une étude de corpus de documents et le recueil de deux témoignages inédits, souhaitait décrire les conditions de vie et de soin des femmes enceintes et des nouveau-nés à Ravensbrück. C'est la première étude à se concentrer exclusivement sur cette population d'étude. Elle nous a permis de révéler qu'aucun traitement de faveur ne leur a été accordé. Les femmes ont travaillé près de 14h par jour jusqu'à leur terme, souffrant de la faim, du froid et du manque d'hygiène. Par conséquent, les maladies infectieuses, telles que la dysenterie et les maladies respiratoires, ainsi que la sous-nutrition, ont été les premières causes de leur « mortalité naturelle ». Grâce à un travail de triangulation des données, cinq périodes délimitant la prise en charge des femmes enceintes et de leur nourrisson ont été définies. Elles ont successivement accouché à l'hôpital du Tremplin, été avortées de force ou ont accouché sur place avec des moyens médicaux insuffisants qui ont conduit à de nombreux décès maternels par hémorragie ou infections. Les femmes enceintes ont principalement été tolérées à Ravensbrück tant que leur grossesse ne nuisait pas à l'économie et au rendement du camp. Leurs enfants ont été placés dans des foyers nazis, tués à la naissance ou finalement consentis, soumis à des conditions sanitaires déplorables à la *Kinderzimmer*. D'après le document officiel du registre des naissances, 522 enfants sont nés à Ravensbrück de septembre 1944 à avril 1945. Grâce à la force des jeunes mères et à la solidarité des femmes entre elles, 31 enfants ont survécu, dont trois français. Pour cette seule période, cela représente un taux de mortalité infantile de 94,1%. Celle-ci a pu atteindre les 100% lorsque les nouveau-nés étaient laissés sans soin. Après les infanticides, la déshydratation, l'hypothermie, l'étouffement dû aux conditions de couchages et les maladies infectieuses ont été les principales causes de leur décès.

Enfin, en avril 1945, le Comte Bernadotte, cousin du roi de Suède, réussit à obtenir la libération de centaines de femmes grâce à un accord passé avec Himmler. La libération finale du camp se fit par l'Armée rouge le 30 avril 1945. Quelques mois plus tard, les procès de Nuremberg et de Ravensbrück reconnurent la culpabilité de certains soignants et leur responsabilité dans ces crimes contre l'humanité.

En 1997, le concours national de la Résistance et de la Déportation choisit pour thème « les femmes ». S'il est important de reconnaître l'engagement des femmes dans la Résistance, l'essentiel reste peut-être la lutte contre la déshumanisation, au-delà des questions de genre. Comme le précise Marie-José Chambard de Lauwe, la seule différence dans ce combat est la maternité : « Les déportées ressentent parfois une gêne face à un mode féministe qui est en quête d'une spécificité de la condition des femmes, alors qu'elles en perçoivent plutôt tout ce qui est identique, avec une seule différence essentielle, la maternité. » (Bard, 2008) De plus, s'il serait facile de croire que cette sombre période de l'histoire se situe maintenant derrière nous, nous ne pouvons ignorer les camps de concentration modernes, toujours présents en 2020 à travers le monde, réprimant différentes minorités ethniques.

Si certains considèrent que l'Histoire n'est que le reflet des documents en notre possession, nous pensons qu'elle peut également être un support éclairé et réflexif pour bâtir un questionnement éthique. Pour aller plus loin, il serait ainsi judicieux de s'intéresser aux expériences pseudo-médicales menées à Ravensbrück, telles que celles ayant conduit à des stérilisations sauvages.

Bibliographie

OUVRAGES HISTORIQUES :

AMICALE DE RAVENSBRUCK, l'association des déportées et internées de la résistance, 1965, *Les françaises à Ravensbrück*. France : Gallimard

BAYLE F., 1950, *Croix gammée contre caducée*. Neustadt

BERNADAC C., 1967, *Les médecins maudits*. France : France-Empire

BERNADAC C., 1971, *Les mannequins nus*. France : France-Empire

BERNADAC C., 1976, *Les médecins de l'impossible*. France : Editions France-Empire

BERNADAC C., 1998, *Le camp des femmes*. France : Michel Lafon.

CYMES M., 2015, *Hippocrate aux enfers*. France: Edition

HALIOUA B, HIRSH A., 2017. *Le procès des médecins de Nuremberg*. France : Edition Eres

HELM S., 2016, *Si c'est une femme*. France : Calmann-Lévy.

KNIBIEHLER Y., 2007, *Accoucher : Femmes, Sages-Femmes et Médecins Depuis Le Milieu Du 20^e Siècle*. France : Editions de l'école nationale de la santé publique.

STREBEL B., 2005, *Ravensbrück - Un complexe concentrationnaire*. France : Edition Fayard.

THEBAUD F., 1986, *Quand nos grands-mères donnaient la vie : la maternité en France dans l'entre-deux-guerres*. France : Presses Universitaires Lyon.

TILLION G., 2015, *Ravensbrück*. France : Editions du Seuil

LIVRES TEMOIGNAGES:

AYLMER-ROUBENNE M., 1997, *J'ai donné la vie dans un camp de la mort*. France : J'ai lu

BUBER-NEUMANN M., 1988, *Déportée à Ravensbrück*. France : Edition du Seuil

CHOMBART DE LAUWE M-J., 2002, *Toute une vie de résistance*. France : Pop'Com

DE GAULLE ANTHONIOZ G., 1998, *La Traversée de La Nuit*. France : Edition du Seuil

DE GAULLE ANTHONIOZ G., TILLION G., 2015, *Dialogues*. France: Editions Plon

KIEDRZYNSKA. 1961, *Ravensbrück*. Hongrie

SAINT-CLAIR S., 1946, *Ravensbrück, l'Enfer Des Femmes*. France : Editions Tallandier.

TILLION G., 1946, *Ravensbrück*. Les cahiers du Rhône. France : Editions de la Braconnière Neuchâtel.

TOULOUSE-LAUTREC B., 1991, *J'ai eu vingt ans à Ravensbrück*. France : Librairie Académique Perrin

THESES ET MEMOIRES:

CAVIGNEAUX S., 2014, *Les femmes et la maternité durant la seconde guerre mondiale*. Mémoire pour le diplôme de sage-femme. Ecole de sage-femme de Nantes.

CHARPENTIER A., 1936, *La convention de Genève du 27 juillet 1929 et le droit nouveau des prisonniers de guerre*. Thèse pour le doctorat de Droit. Université de droit de Rennes

GOURGUECHON A., 2015. *Les sages-femmes et la seconde guerre mondiale : évolution de leurs pratiques*. Mémoire pour le diplôme de sage-femme. Ecole de sage-femme de Bourg-en-Bresse

ARTICLES :

ANDRIEU C., BARD C., mai-août 2008, *Introduction*, Histoire@Politique. Politique, culture, société, N°5, *Femmes en résistance à Ravensbrück*. CAIRN

ANDRIEU C., mai-août 2008, *Réflexions sur la Résistance à travers l'exemple des Françaises à Ravensbrück*, Histoire@Politique. Politique, culture, société, N°5, *Femmes en résistance à Ravensbrück*. CAIRN

BARD C., mai-août 2008, *L'histoire des femmes au défi de la déportation*, Histoire@Politique. Politique, culture, société, N°5, *Femmes en résistance à Ravensbrück*. CAIRN

COVA A., 2000, *Généalogie d'une conquête*, Travail, genre et sociétés N° 3(1). CAIRN

DAUPHIN S., 2016, *La politique familiale et l'égalité femmes-hommes : les ambiguïtés du « libre choix » en matière de conciliation vie familiale et vie professionnelle*, Regards N° 50(2). CAIRN.

DE GAULLE ANTHONIOZ G., 1962, *La condition des enfants au camp de Ravensbrück*. Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, 12^{ème} Année, N°45, Camps de concentration

HAMELIN B., 2010, *Une collection implicite sur la déportation : « Christian Bernadac »*, Les Cahiers du CRHQ [en ligne]. hal-00477711

LACOSTE-DUJARDIN C., mai-août 2008, *Une ethnologue à Ravensbrück, ou l'apport de la méthode dans le premier Ravensbrück de Germaine Tillion (1946)*, Histoire@Politique, Politique, culture, société, N°5, *Femmes en résistance à Ravensbrück*. CAIRN

MOREL M-F., 2018, *Naître à la maison d'hier et d'aujourd'hui*, Travail, genre et sociétés N°39(1). CAIRN

PENSON J., POSTEL-VINAY A., mai-août 2008, *Un exemple de résistance dans le camp de Ravensbrück : le cas des Polonaises victimes d'expériences pseudo-médicales, 1942-1945*, Histoire@Politique. Politique, culture, société N°5, *Femmes en résistance à Ravensbrück*. CAIRN

POSTEL-VINAY A., mai-août 2008, *Camps d'hommes, camps de femmes : premières approches. Etude d'une ancienne déportée de Ravensbrück*, Histoire@Politique. Politique, culture, société N°5, *Femmes en résistance à Ravensbrück*. CAIRN

ROUQUET F., 1996, *Le sort des femmes sous le gouvernement de Vichy (1940-1944)*. Lien social et Politiques (36)

THEBAUD F., 2010, *Du soin et rien d'autre ? Les logiques sociales du grand déménagement*, Spirale n°54(2). CAIRN

FILMS ET AUDIOS :

ADLER L., 2011, *Marie-Jo Chombart de Lauwe*. France-Culture, émission « *Hors-Champs* » présentée par Laure Adler. [Consulté le 7 avril 2020]. Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/hors-champs/marie-jo-chombart-de-lauwe>.

CHAIGNEAU A., 2020, *Ravensbrück, le camp oublié*. France : la famiglia production, 56 min

DESCLOZEAUX L., 2018, *Ravensbrück Mémoire de femmes*. France : Film production France 3, 52 min

GARBIT P., 2018, *Germaine Tillion : A Ravensbrück les Françaises étaient révoltées, nous sommes un peuple un peu anarchiste par nature*. France-Culture, émission « *Les nuits de France Culture* » produit par Frère Claude et réalisée par Lacoste Marie-Hélène. Archives 1975 [Consulté le 7 avril 2020]. Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-nuits-de-france-culture/entretiens-avec-germaine-tillion-sur-ravensbruck>

OMELIANENKO I., 2015, *Des femmes et des bébés à Ravensbrück*. France-Culture, émission « *sur les docks* », archives INA 1965. [Consulté le 7 avril 2020]. Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/sur-les-docks-14-15/collection-particuliere-des-femmes-et-des-bebes-ravensbruck>.

PESTEL S., SAMPIC P., MANGANARO M., 25 juin 2020, *Nés en plein chaos*. France télévision, émission : « *Ça commence aujourd'hui* » présentée par Faustine Bollaert. [Consulté le 1 août 2020].

Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=GhCshtmXWXY>

AUTRES :

ANAES., 2000. *Guide d'analyse de la littérature et gradation des recommandations*.
[Consulté le 8 juillet 2020] Disponible sur : <https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/analiterat.pdf>

DZIEDZICKA. Déclaration de Dzedzicka. PRO, WO 235/305 ,1946

GOBY V., 2013. *Kinderzimmer*. France : Actes Sud

LEGIFRANCE. Loi du 5 avril 1928, loi sur les assurances sociales. Modifiée par la loi du 30 avril 1930

LEGIFRANCE. Ordonnance n° 45-2720 du 2 novembre 1945, du gouvernement provisoire de la République Française, relative à la protection maternelle et infantile

TREITE. *Déclaration de Treite*. PRO, WO 235/307. 1947.

ANNEXES

Annexe I : Tableau récapitulatif des sources utilisées pour l'étude

N°	Auteur	Année de publication	Type de document	Titre du document
1	Amicale de Ravensbrück et l'association des déportées et internées de la résistance	1965	Livre	Les françaises à Ravensbrück.
2	Aylmer-Roubenne Madeleine : résistante déportée à Ravensbrück	1997	Livre	J'ai donné la vie dans un camp de la mort
3	Bayle François	1950	Livre	Croix Gammée contre caducée
4	Bernadac Christian : journaliste et écrivain	1998	Livre	Le camp des femmes - Ravensbrück
5		1976	Livre	Les médecins de l'impossible
6	Buber-Neumann Margarete : écrivaine allemande. Résistante, déportée à Ravensbrück.	1988	Livre	Déportée à Ravensbrück -
7	Chombart de Lauwe Marie-José : sociologue, Résistante, déportée à Ravensbrück.	2002	Livre	Toute une vie de résistance
8	Cymes Michel : Médecin ORL	2015	Livre	Hippocrate aux enfers
9	De Gaulle Geneviève : Résistante, déportée à Ravensbrück, nièce du Général De Gaulle Germaine Tillon : ethnologue, Résistante, déportée à Ravensbrück.	2015	Livre	Dialogues
10	Helm Sarah : journaliste et écrivaine anglaise	2016	Livre	Si c'est une femme
11	Saint Clair Simone : journaliste et écrivaine. Résistante et déportée à Ravensbrück.	1946	Livre	Ravensbrück, l'Enfer des femmes
12	Strebel Bernhard : Historien allemand.	2005	Livre	Ravensbrück - Un complexe concentrationnaire
13	Tillon Germaine :	1946	Livre	Ravensbrück, les cahiers du Rhône
14		2015	Livre	Ravensbrück
15	Toulouse-Lautrec Béatrix : résistante, déportée à Ravensbrück	1991	Livre	J'ai eu vingt ans à Ravensbrück
16	Andrieu Claire : historienne française, professeur à l'Institut de Sciences Politiques de Paris et Bard Christine : historienne spécialiste de l'histoire des femmes	2008	Article	Introduction Femmes en Résistance à Ravensbrück
17	Andrieu Claire	2008	Article	<i>Réflexions sur la Résistance à travers l'exemple des Françaises à Ravensbrück</i>
18	Christine Bard	2008	Article	L'histoire des femmes au défi de la déportation

19	De Gaulle-Anthonioz Geneviève :	1962	Article	La condition des enfants au camp de Ravensbrück
20	Penson Joanna : Résistante, déportée à Ravensbrück, Professeur de médecine Postel-Vinay Anise : Résistante, déportée à Ravensbrück, secrétaire de l'ADIR	2008	Article	Un exemple de résistance dans le camp de Ravensbrück : le cas des Polonaises victimes d'expériences pseudo-médicales, 1942-1945
21	Postel-Vinay Anise	2008	Article	Camps d'hommes, camps de femmes : premières approches Etude d'une ancienne déportée de Ravensbrück
22	Garbit Philippe : Producteur	2018	Audio	<i>Germaine Tillon</i>
23	Omélianenko Irène : Documentaliste	2015	Audio	<i>Des femmes et des bébés à Ravensbrück.</i>
24	Adler Laure : Productrice	2011	Audio	<i>Marie-Jo Chombart de Lauwe</i>
25	Chaigneau Aurélie : Réalisatrice	2020	Film documentaire	Ravensbrück : le camp oublié
26	Desclozeaux Léon : Réalisateur	2018	Film documentaire	Ravensbrück : mémoires de femmes
27	Pestel S., Sampie P., Manganaro M. : Réalisateurs	2020	Reportage télévisé	Ça commence aujourd'hui : Nés en plein Chaos
28	Chombart de Lauwe Marie-José	2020	Entretien	Entretien avec Marie-José Chombart de Lauwe
29	Passerat Jean-Claude	2020	Entretien	Entretien avec Jean-Claude Passerat
30	Soignants Nazis	19 septembre 1944 au 22 avril 1945	Document	Registre des naissances

Annexe II : Entretien du 16 novembre 2019, de Marie-José Chombart de Lauwe

« Ma vie s'est partagée entre Paris et la ville de Bréhat. Bréhat est une jolie île de Bretagne où la résistance était assez active, sur toute la côte. Parce que, qu'est-ce que c'était résister ? c'était d'abord avant l'occupation par l'armée allemande, être conscient de ce qu'il se passait en Allemagne, du danger. Les français étaient assez peu conscients. Pourtant il y avait des allemands qui se faisaient arrêter car ils étaient contre Hitler. Ils sont venus en France et il y a eu un livre qui s'appelle : *Appel au secours au peuple Français*. Il y a des allemands exilés qui sont venus en France.

On n'a pas été assez vigilant vis-à-vis du régime autoritaire, d'oppression, d'arrestation qui se passait en Allemagne. Et si on avait été un peu attentif, de ce qui se passait chez les voisins, peut-être qu'on aurait été plus vigilant. C'était comme ça.

Je me souviens, j'étais une adolescente, à Paris, un soir on entend « Hitler prend le pouvoir au Reichstag », j'avais 12-13 ans. Et mon père s'est dressé, il a dit : « Hitler se sera la guerre ». Il avait suivi la montée du fascisme en Allemagne. On était attentif à ce qu'il se passait, au danger pour nous. Ce qu'il se passait en Allemagne c'était de l'autre côté de la frontière mais ils allaient bientôt être en France et nous faire subir ce qu'ils avaient vécu en Allemagne d'abord. Je me rappelle bien de mon père qui se dresse en disant cela.

- est ce que vous vous rappelez de la capitulation de la France ? où étiez-vous à ce moment-là ?

Oui. J'étais en partie à Paris, en partie en Bretagne. Qu'est-ce que l'on pouvait faire d'autre ? on était battu et c'est le drame de Pétain qui prend le pouvoir. Au début on lui faisait confiance pour que la France ne soit pas trop opprimée. En vérité, Pétain a collaboré.

- Votre Père pensait quoi de Pétain à ce moment-là ?

Au début avec ma mère, ma mère surtout était très consciente de ne pas faire confiance à Pétain : « il va lâcher devant les allemands ». Il y avait une vraie discussion avec mon père. Puis très vite on s'est aperçu quand on a été occupé par les allemands, que l'on n'avait pas pu résister. On n'avait pas été alerté assez tôt sur ce qu'il se passait en Allemagne.

- donc votre mère n'a pas cru dès le début en Pétain ?

Oui. Ma mère était consciente. Plus prudente, enfin mes deux parents. Moi j'écoutais ce qu'ils disaient, j'étais adolescente, jeune. « Hitler se sera la guerre ». Et ils étaient de l'autre côté de la frontière. Ça a été le drame de l'occupation avec le gouvernement de Pétain. Et heureusement il y a eu l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle. Que se passe-t-il de l'autre

côté en Angleterre ? il y a un espoir nous ne sommes pas définitivement écrasés, battus. C'est relever la tête contre la honte.

- Vous l'avez entendu le discours ?

Je ne l'ai pas entendu le premier jour mais il a été répété plusieurs fois. Et à ce moment-là oui. On savait que quelque chose se passait à Londres. J'étais en Bretagne à ce moment-là. Qu'est-ce que ce certain Général, en Angleterre, qui veut continuer le combat ? alors que de l'autre côté Pétain baissait les bras et capitulait. Comment on réagit devant ça ? je n'étais qu'une adolescente mais c'était pour se faire une idée de ça, pour mes parents, mes amis autour. L'occupation, la honte car ils ont commencé à piller toutes les richesses de la France.

- Au moment de la capitulation, qu'est-ce que l'on ressent quand on voit les premiers allemands arriver dans sa ville, dans son village ?

Le choc. Avec leurs uniformes c'est l'ennemi. Parce que temps qu'ils étaient de l'autre côté de la frontière... et puis ils nous occupent. L'angoisse. Ils sont arrivés en Bretagne, toute une armée puissante. Que pouvions nous faire là ?

Je me souviens, les premiers jours après l'occupation, j'étais donc à l'île de Bréhat, j'avais 16-17 ans, Je prenais un bateau pour aller faire le marché à la ville la plus proche, à Paimpol. Alors on prend le bateau, et là, il y avait un groupe d'officiers allemands dans un hôtel connu en face qui étaient en train de festoyer. Ils se faisaient de bonnes choses à manger entre gens triomphateur. Et à côté il y avait des jeep, l'équivalent de petites voitures, allemandes, qui avaient été prises aussi à l'armée française. Et il y en avait un qui avait mis les berrets de marins français dessus. Et ça a provoqué parmi les marins de passages, un mouvement. C'était une provocation : les berrets de marins français sur une voiture allemande, c'était un choc ! ça m'avait choqué.

- et les restrictions au niveau de l'alimentation, sont arrivées rapidement ?

Très vite. Il y avait des tickets d'alimentation, beaucoup de restrictions. Comme la France était occupée par l'armée qui pillait toutes les richesses. Qu'est-ce qu'il restait pour les français ? Pas grand-chose. On n'avait qu'à baisser la tête et se débrouiller.

- comment les allemands réagissaient avec la population locale ?

Au départ ils avaient des consignes de bonnes relations. Ils essayaient de négocier un peu. Heureusement que quelques jours après l'occupation il y a eu une voix à Londres le 18 juin. L'Appel de De Gaulle qui disait que l'on n'était pas battu définitivement, que l'on allait continuer le combat. Ah, un autre espoir qui naît ! je me rappelle du choc de l'écrasement avec Pétain qui collabore, qui accepte les conditions nazies, et puis cette voix qui vient de l'autre côté de la manche. En Angleterre les anglais continuaient à se battre. Et puis il avait un groupe de

français avec eux. Ça, c'était un espoir énorme ! qu'est-ce-que l'on peut faire ? rejoindre De Gaulle. A l'époque, dans la région, les premiers bateaux ont essayé de rejoindre Londres. Les premières évasions. Ça a été ce mouvement-là.

- c'est à ça que vous avez participé au début ?

Qu'est-ce que je pouvais faire ? Etre informée en tout cas. On n'est pas battue définitivement.

- c'est des Anglais ou des français que vous aidiez à passer en Angleterre ?

J'ai eu un Anglais une fois mais il y a aussi eu des Français. A Dunkerque, les français et les anglais avaient réembarqué vers l'Angleterre au moment de la capitulation. Mais tous les anglais qui étaient en France à ce moment-là, n'avaient pas réussi à se sauver. Et il y en a qui avaient filé jusqu'en Bretagne devant l'armée Allemande qui approchait. Ils ont été cachés dans des fermes, des champs. Il fallait aider ces gens à retourner en Angleterre. Ça a été nos premières actions. Reprendre le combat.

- Ce sont des petits bateaux de pêche qui le faisait ?

Oui. Par des petits bateaux de pêche, essayer de se sauver. Parce que toute la côte était très fortifiée. C'était les premiers mouvements pour rejoindre cette voix au loin, en Angleterre : « rejoignez-nous, le combat n'est pas terminé ». En vérité fuyant depuis Dunkerque, que faisaient les anglais et les français ? ils allaient là où l'on se bat : en Angleterre. La cote allemande était très surveillée par les nazis pour contrôler les départs et arrivées de combattants. C'était devenue une zone interdite.

- les allemands sont arrivés un peu gentils pour mettre la main sur la population, est ce que ce n'était pas ça justement l'Appel du 18 juin, qui a aussi fait que le comportement des Allemands s'est durcit au fur et à mesure ?

Oui. Ils se sont rendus compte qu'il y avait des gens qui étaient sensibles à l'Appel. Puisque l'Angleterre continuait le combat. Pétain avait capitulé. Mais il y en avait qui ne voulait pas capituler. Les armées avaient un courage énorme pour continuer le combat. C'était ça au tout début : comment rejoindre le combat en Angleterre ?

- et vous quel a été votre 1^{er} acte de résistance ?

Ce n'était pas simple. Parce qu'il y avait ceux qui étaient écrasés par la défaite, mais comme il y avait cette voix qui appelait à Londres, il faudrait pouvoir y aller. Mais moi j'avais 17ans, vous imaginez ? qu'est-ce que l'on va pouvoir faire ? Alors aider ceux qui passent, pour les cacher. Je me rappelle d'un Anglais qu'on a aidé à faire repartir. Les premiers départs par petits bateaux, se faisaient clandestinement. Très difficile. Mais c'était un premier mouvement d'évasion pour reprendre le combat. Malgré Pétain qui demandait l'Armistice.

J'ai accompagné un Anglais qui était sur la côte, à venir sur l'île de Bréhat pour pouvoir prendre tous les renseignements, s'évader et reprendre le combat. Cet homme m'accompagnait, moi j'étais une petite jeune fille qui était accompagnée d'un homme. Comme ça, apparemment naïf (rires). Parce que la sentinelle allemande surveillait l'île de Bréhat, la côte et ils étaient beaucoup plus attentifs à la petite jeune fille, qu'ils regardaient... plutôt qu'à l'anglais qui était à côté ! (Rires).

C'était mon 1^{er} acte. Passage clandestin.

- et après ?

Après j'ai été étudiante à Rennes. La première année j'étais encore à Tréguier pour passer mon baccalauréat, puis étudiante à Rennes. On a été réintégré dans un réseau « assistance évasion », dont la base était à Rennes. Toute la côte était zone interdite. C'est-à-dire que l'on ne pouvait circuler sur la côte que lorsque l'on y était domicilié. Donc me voilà étudiante à Rennes, je commence mes études de médecine, mais comme j'allais voir mes parents sur la côte, j'avais un laissez-passer. C'était quelque chose d'exceptionnel. Donc il me permettait, sous prétexte d'aller voir mes parents, de ramener les renseignements et différentes informations après qu'ils allaient en Angleterre. Suivant les informations, je transmettais. Informations qui se transmettaient entre une étudiante à Rennes qui allait voir ses parents, qui après circulaient à Londres.

- Vous avez fait ça combien de temps avant de vous faire arrêter ?

Tout de suite, jusqu'à mon arrestation. La première année à Tréguier puis à Rennes. Donc deux ans. Jusqu'à mai 1942 où on a été arrêté. Ça s'est organisé petit à petit.

- Après la guerre, une fois vous êtes allée à Londres et vous avez pu voir que des documents que vous aviez transmis été bien arrivé à Londres ?

Oui. J'ai vérifié. Il y avait un bureau des renseignements. Et ça marchait très bien car on a retrouvé après la guerre, en remontant les filières, les renseignements que l'on avait envoyés. Donc ça a marché. On ne savait pas si ça arrivait bien. On a eu la preuve qu'au moins une partie des renseignements envoyés était bien arrivé.

J'étais donc une agent de liaison. J'étais une petite espionne (rires). On peut le dire comme ça.

- qui vous donnait des documents et comment vous étiez contactés ?

Nous, nous même on relevait ce qui se passait sur la côte. On faisait des plans.

Ma mère était sage-femme, or une sage-femme circule facilement. Parce qu'il y avait un couvre-feu. On ne circulait pas la nuit. Mais la sage-femme circulait pour faire des

accouchements. Donc elle pouvait circuler et me donner des renseignements et je les ramenais à Rennes. Ça c'était organisé petit à petit, au coup pour coup.

- vous étiez combien dans le réseau ?

C'est très difficile à dire. Il y avait les rôles principaux puis des groupes annexes qui venaient nous aider. Et surtout il ne faut pas trop se connaître justement ! voilà ma vie de jeune résistante.

Donc d'abord comme fille en classe de terminale, puis à Tréguier comme étudiante. Tréguier était une ville occupée par les nazis, mais la côte était une zone appelée interdite. On n'avait pas le droit d'y aller et de circuler. Sauf quand on y était domicilié. Ça a été une facilité pour moi parce que mes parents étant domiciliés à l'île de Bréhat j'avais eu un laissez-passer.

- et puis en mai 1942 ?

J'ai été arrêté. Un matin dans ma chambre d'étudiante à Rennes, on sonne : « mademoiselle vous êtes arrêtée ». Alors j'ai dit pourquoi ? je le savais très bien. Ils m'emmenent. A ce moment-là ils m'emmenent à la gestapo, puis à la prison. Je croyais avoir été arrêtée seule. En vérité le lendemain, j'ai vu qu'il y avait mes parents et un étudiant de Rennes qui avait travaillé avec moi pour des renseignements. Je pense que le réseau était infiltré. Et là ils nous ont emmené à la prison de Rennes puis le lendemain à Angers, qui était un centre (prison) important. On a eu des interrogatoires avant d'être amenés à Paris. A Paris nous étions à la prison de la santé, puis à la prison de Fresnes.

- quand ils sont venus vous arrêter, vous avez détruit des documents, juste avant de partir ?

Je suis passée aux toilettes (rire). Ils gardaient la porte des toilettes entrouverte avec le pied, mais j'avais glissé sur moi des documents, et j'ai pu les détruire.

A la prison de Rennes il y avait une aile réservée pour les gens qui venaient d'être arrêtés. Il y avait une gardienne française, qui n'était pas désagréable mais elle ne pouvait rien faire.

- vous avez été emmené comment d'Angers à Paris ?

Ils nous ont regroupé dans un compartiment de train spécialement réservé. J'ai connu plusieurs prisons avant d'être déportée en Allemagne. Alors je ne savais pas qui était arrêté. Donc après ils nous ont confronté. J'ai été confrontée avec ma mère et une jeune étudiante de Tréguier. Evidemment, on ignorait tout ce que l'autre avait fait. C'était un jeu de mensonge. On mentait constamment. On n'avait rien à dire.

- vous avez été interrogé par des allemands à ce moment-là ?

Je n'ai jamais eu à faire à la police française. Heureusement car ça aurait été plus humiliant. C'était la police allemande que l'on appelait : l'*Abwer*. C'était les services de renseignements allemands, qui suivaient notre réseau. Des espions.

Je n'étais pas face à des collabos français mais face à l'ennemi heureusement.

Après la guerre j'ai connu des allemands sympathiques, parce que les premiers à avoir été mis dans des camps c'était des allemands. Tous les allemands n'étaient pas nos ennemis. Il y avait des allemands qui étaient anti-Hitler.

- et donc vous avez été condamnée :

Je n'ai pas eu de véritable procès. Nous avons été plusieurs fois interrogé, avec ma mère, la jeune fille de Tréguier, d'autres personnes du réseau. Et un jour ils nous ont dit : « considérez-vous comme condamnés à mort ». Il n'y a pas eu un grand procès. Pas de défense. Parce que jusqu'alors j'étais au secret. En cellule. Et là, je me retrouve avec un groupe de femmes qui sont déportées en Allemagne. On s'arrête quelques jours à Sarrebruck, prison allemande, puis après jusqu'à Berlin et à Berlin on attendait de savoir où ils nous envoyaient. On était 58 femmes là, déportées. On est arrivé.

- quand vous êtes parties en déportation, vous aviez une idée de ce que c'était les camps de concentrations ?

Pas du tout. Quand on a quitté la prison, où ça faisait plus d'un an que j'étais au secret, isolée, manque d'air... etc. J'ai dit : « enfin ! on va être déportée. Peut-être que l'on travaillera dehors dans les champs, se sera peut-être moins dur ». On avait une illusion totale de ce qui allait nous arriver dans les camps.

- donc même dans les réseaux de résistances, on ne connaissait pas les camps de concentrations ?

On savait qu'il y avait des endroits où on nous faisait travailler, mais on n'imaginait pas l'horreur de ce que ça pouvait être. On avait une vague idée.

On s'imaginait à un camp de travail. Car quand on partait on était déjà condamné à mort. Ça pouvait arriver d'un jour à l'autre, on était en sursis permanent. Là-bas, le fait de travailler, on préférait presque ! on pensait travailler dans les champs... on ignorait.

- quand vous vous êtes engagée dans la résistance, vous saviez ce qui pouvait arriver ?

J'étais très jeune, arrêtée avec mes parents, un groupe d'amis. Quand on a commencé à résister on a commencé à comprendre que l'on pouvait être exécuté très vite. Parce qu'il y avait des affiches sur les murs. Toute la zone occupée : « aide à l'ennemi ».

Il y avait régulièrement des gens qui étaient fusillés en France. Par exemple au mont Valérien. D'autres étaient envoyés en Allemagne. Il y avait beaucoup d'exécution. Ils amenaient les gens, ils les fusillaient. Ils fusillaient les résistants.

- et les femmes étaient traitées comme les hommes ?

Non les femmes n'étaient pas fusillées. Sauf des cas exceptionnels, par exemple à la prison de la Santé. On communiquait avec une femme, avec le mur en tapant. J'ai aperçu une fois cette femme parce que la prison de la Santé, cette galerie de cellules a été transférée à la prison de Fresnes. Les allemands trouvaient que la prison de la Santé était trop peu saine pour les gardiens, ils nous ont donc amené à Fresnes qui était une prison un peu plus moderne. Un peu plus aérée, si on peut dire. J'avais des voisins de cellules, hommes ou femmes, c'était mixte qui ont été exécutés à Paris. On savait que tel ou tel groupe de la Santé était emmené tel jour pour être exécuté et j'ai su après que c'était au mont Valérien, entre autres.

- et donc les femmes quand elles étaient condamnées et exécutées, elles n'allaient pas au mont Valérien ?

Non. Mais il y avait ma voisine, cette femme dont je vous parlais. Elle a été déportée en Allemagne, elle n'a pas été exécutée en France. Et bien elle a été exécutée en Allemagne. En principe les femmes n'étaient pas exécutées en France, mais certaines ont été exécutées en Allemagne.

- ou déportées comme vous, N.N ?

On était condamné à mort mais on ne savait jamais quand.

- certaines considérées comme les plus dangereuses étaient exécutées en Allemagne, les autres ça pouvait arriver n'importe quand ?

Oui. Quand on est arrêté, on sait que notre vie est en survie. On ne sait pas comment on survivra, l'espoir toujours c'était le débarquement et la fin de la guerre. C'est ça notre espoir de liberté !

- quand vous avez été interrogé, ils ont essayé de vous retourner ?

Oui. Ils me disaient les avantages que j'aurais, si j'acceptais de travailler avec eux. Evidemment ce n'était pas mon cas, je ne pouvais accepter de trahir. Quand on était engagée, c'était normal pour nous ! A Ravensbrück par exemple il y avait des exécutions derrière le mur, quelques-unes étaient fusillées, pendues. Et on ne savait pas si un jour ils n'allaient pas nous appeler pour nous exécuter derrière le mur. La mort était en suspens pour nous.

- et c'est pour ça qu'il vous avait mis dans le même block ?

Oui. Le *block* 32, celui des femmes classé N.N, *Nacht und Nebel* : nuit et brouillard. Nous sommes dans cette baraque à Ravensbrück, des femmes classées disparues. On n'a le droit ni aux lettres ni aux colis et nos familles n'ont pas été averties. Ils ne savent pas si on est morts, si on est encore en vie : rien. Ils savaient que l'on avait été emmené car à un moment il y a eu quelques colis puis c'était fini. On est parti en Allemagne. Mais en Allemagne pour quoi ? être exécuté ? c'est la fin. On ne savait pas. Et nous même, notre vie était en suspend. Est-ce que je vais survivre ou pas ?

- Vous êtes avec votre mère ?

Pas tout le temps, en prison on a toujours été isolé. Mais à Ravensbrück j'étais avec ma mère car ils ont mis dans la même baraque les N.N. Tous les groupes des réseaux. J'étais avec elle non pas parce que c'était ma mère mais parce que on était membre du même réseau franco-anglais qui s'appelait : George France 31.

A Ravensbrück certaines femmes recevaient des lettres et des colis, pas nous. On était disparues.

Ma grand-mère, ma sœur aînée qui étaient en Bretagne, à un moment à Fresnes elles envoyaient des colis. Là c'était fini. Disparues. Jusqu'au jour où on est entré par la suisse, et en suisse on a pu envoyer un mot : voilà on est de retour, on est encore vivantes ! après près de 3 ans de disparition.

- quand vous êtes parties de Fresnes, vous êtes parties à quelle heure ?

Le matin. Par le train, ils ont réquisitionné un wagon pour mettre les déportées. On a voyagé jusqu'à la gare de l'Est. On s'est arrêtées deux jours à Sarrebruck. Et puis on a repris le train on était 59 femmes. Toutes N.N. On a repris le train jusqu'à Berlin. On attendait encore des gens. Nos surveillants nazis ne savaient pas s'ils devaient nous faire continuer encore plus loin jusqu'à Auschwitz ou un autre camp. Nous on ignorait le nom des camps. Finalement ils ont décidé de nous mettre à Ravensbrück. On ne savait rien. Ils ne nous disaient pas en avance.

Et on arrive à Ravensbrück qui se trouve au nord de Berlin.

- et votre première impression en sortant du train en arrivant à Ravensbrück ?

On arrive là. Nous étions une cinquantaine de femmes et on rentre dans le camp. Ils nous ont fait attendre. Nous voyons les femmes qui rentrent du travail, ça, ça a été un choc, parce qu'elles avaient un aspect lamentable. Squelettiques. Loques. On a assez vite deviné qu'on allait devenir comme elles. Avec un uniforme lamentable, pas chaud en hiver... on allait devenir une femme avec cette silhouette-là. On a attendu quelques heures avant de passer à

la douche. Et on sort de là, on n'a plus rien. Ils nous ont arraché les alliances, les bagues... on est toutes nues avec l'uniforme, un point c'est tout. Et un numéro qu'on nous donne, qu'il faut coudre sur sa veste : je suis le 21 706. Et ma mère 21 705. Et on nous emmène dans notre baraque.

- Donc à Ravensbrück il ne tatouait pas le numéro sur la peau, comme ils faisaient à Auschwitz ?

Non. Par contre il fallait savoir son numéro en allemand. La première chose : apprendre son numéro parce que quand on était appelé, c'était en allemand. On est plus qu'un numéro.

- est ce qu'il y avait des femmes enceintes ?

Les femmes enceintes les premières années à Ravensbrück, c'est simple, on les fait avorter. Pas de naissances à Ravensbrück. Ou si la grossesse était avancée, le bébé naît et il est tué à la naissance. Jusqu'en septembre 1944, où je ne sais pas par quelle décision, ils décident de garder les nouveau-nés. Et là, j'ai été affectée à une nouvelle pièce qui s'appelait la *Kinderzimmer* : la chambre des enfants. Pourquoi ont-ils changé de tactiques ? je ne sais pas. En tout cas je me suis trouvée avec des bébés qui avaient un visage lamentable, qui allaient mourir. Pourquoi ils ne les tuaient pas tout de suite ? ils avaient des consignes, mais on ne savait pas tout du règlement.

-Y avait-il des expériences sur les nouveau-nés ?

Non. Sur les jeunes polonaises (stérilisation).

Des expériences il y en a eu sur des femmes de toutes les nationalités.

- les femmes avaient-elles du lait ?

Elles avaient un peu de lait. Ça dépend desquelles. Je me rappelle une femme tzigane qui avait eu pas mal de lait, et par exemple, un des bébés français Jean Claude Passerat, un des survivants bébés français a survécu grâce entre autres, au lait d'une femme tzigane.

- vous parliez d'un autre bébé, Marie France, qui elle, n'a pas survécu :

Les mères venaient leur donner le sein. Elles s'asseyaient chacune dans le couloir et on leur donner à chacune leur bébé. Elles essayaient de leur donner le sein.

On avait tous les jours un pot de lait en poudre. Très insuffisant. On remplissait les biberons, on leur donnait. Mais les bébés mourraient toujours au bout de quelques jours.

- il y avait à peu près combien de bébés en même temps à la kinderzimmer ?

Il y en a eu jusqu'à une trentaine. Mais ils mourraient très vite. De faim. De froid. En principe les mères venaient et elles leur donnaient le sein. La première fois que j'ai vu une femme déportée, maigre donner le sein à son bébé, c'était un spectacle inimaginable. Une déportée avec un bébé au sein, vous imaginez ? c'était invraisemblable.

- au bout de combien de temps après la naissance, l'enfant était-il séparé de la mère ?

A la naissance. Tout de suite. Le bébé était emmené dans la kinderzimmer. Et puis les mères venaient, on leur donnait leur bébé. Et là, elles essayaient de leur donner le sein.

- parce que la mère continuait à travailler ?

Oui.

- Madeleine, la mère de Sylvie a eu 3 jours de repos après son accouchement, ce n'était pas pour toutes les femmes pareilles ?

A la fin c'était une sorte de loterie. On ne savait pas ce qui allait nous tomber dessus. Pourquoi ont-ils arrêté de tuer les nouveau-nés et ont décidé de les mettre dans cette pièce...

Moi, j'ai été convoqué par le médecin chef. Il connaissait tout mon dossier.

Il m'a dit : « votre père est pédiatre. Vous saurez vous occuper de nouveau-nés ? »

Qu'est-ce que je pouvais faire... donc j'ai été attachée à cette pièce-là. Et il y a un médecin qui m'a accueilli, presque normalement. Alors qu'il savait que tout ça allait se terminer par la mort.

- ils vous a presque fait un entretien d'embauche ?

Presque. C'était une histoire totalement folle, de dérives mentales. Donc là, j'ai été amenée à m'occuper des enfants. Mais ils mourraient presque tous. En général les mères venaient, elles tapaient, on passait à chacune son bébé pour qu'elle tente de lui donner le sein. Evidemment, elles avaient très peu de lait.

- vous avez fabriqué des biberons ?

Tous les jours, nous allions chercher un pot de lait en poudre, très insuffisant. On essayait de remplir des biberons pour nourrir les bébés.

- et les femmes qui surveillaient la kinderzimmer : des kappos ?

La chef de bloc, s'en moquait un peu. Elle regardait parfois par curiosité. C'était une prisonnière droit commun chef de bloc qui dirigeait ce bloc dans lequel il y avait la chambre des enfants. C'était une curiosité pour elle. Il n'y avait pas d'affect.

- vous n'avez jamais vu d'affect dans ceux qui surveillaient ?

Vous savez tout ça, c'était tellement bizarre, la responsable du bloc était une droit commun allemande. Elle venait voir... une curiosité. Sans plus.

- il y avait une solidarité qui c'était créé entre les femmes pour fabriquer des vêtements aux bébés ?

Oui, on essayait entre nous. Les mères se regroupaient. Parce que lorsque le bébé arrivait, il avait une chemise, une couche. Les femmes, après, essayaient de se regrouper pour bricoler quelques vêtements. Tout ça, c'était lamentable puisqu'ils étaient destinés à mourir. On essayait de leur maintenir un aspect moins mal. Quand la mère mourrait, c'était le cas le plus fréquent et que le bébé était encore en vie, c'était nous, les petites infirmières, qui le prenions en charge. J'ai eu la prise en charge d'un bébé qui avait l'air viable qui s'appelait Barbara dont je me suis occupée comme si c'était mon enfant. Et puis au bout de quelques jours elle est morte de froid et de misère.

- ils pleuraient les bébés ou ils n'en avaient même pas la force ?

Ça dépend. Il y en a qui criaient un peu, quand même. C'est un souvenir épouvantable. Nous étions seules, avec moi il y avait juste une yougoslave, qui était très bien. Elle essayait de faire ce qu'elle pouvait mais elle ne pouvait faire que trois fois rien. Les mères venaient, on leur donner leurs bébés, tentaient de leur donner le sein. On avait quelques biberons qu'on remplissait mais c'était du jus... ils ne pouvaient pas digérer ça... ils mourraient toujours.

- et la nuit ? les bébés dormaient seuls ?

Il n'y avait pas d'infirmières la nuit. Il y avait parfois des mères qui se cachaient et restaient couchées sous les lits. Moi je retournais à mon baraquement le soir. Je revenais le matin tôt. Parfois il y avait des mères qui se cachaient. Sinon ils restaient seuls. Parce que quelques fois, les bébés étaient attaqués par des rats.

Et avant d'être à la Kinderzimmer vous faisiez quoi ?

J'ai fait des terrassements, des routes, pendant un temps j'ai été embauchée chez Siemens. Siemens, c'était une grande entreprise Allemande qui avait des baraques, qui faisait travailler les femmes pour monter des pièces électriques. On essayait de freiner le plus possible le travail. On était résistantes jusqu'au bout !

Il y avait une de vos co-résistantes, d'origine Alsacienne, qui connaissait l'allemand, qui était secrétaire...

Ah ! comment on avait les informations ? On a appris le débarquement en France, c'était un espoir énorme pour nous. On ne repassera pas un hiver ici. Mais il y avait une de nos camarades, qui était bilingue, employée comme secrétaire, dans certaines conditions bien sûr, dans l'un des bureaux des SS. Là, les SS mettaient leur radio. Elle écoutait les informations et on a appris comme ça le débarquement en France, l'avancée des Alliées. Les Allemands minimisaient cette avancée. On avait les informations dans le camp comme ça. Notre objectif c'était de ne pas repasser un hiver au camp. Notre libération a été plus longue que prévues. Il y en a beaucoup qui se décourageaient.

Et au moment de la libération, vous étiez à Mauthausen ? Qu'ont fait les Allemands, ils se sont sauvés ou ils sont restés ?

Oui. C'était avant la fin de la guerre complète. Il y avait des *kommando* de la Croix-Rouge. Ils ont été forcés d'accepter que notre groupe soit libéré. C'était exceptionnel

Vous avez été libérée avant le camp ?

Oui. Mais il y avait à ce moment la moitié du camp qui était fermé. Il y avait la partie en bas où était le camp de femmes, séparée car c'était en principe un camp d'hommes. Et puis un jour, décision de la Croix-Rouge internationale suite à des négociations compliquées entre la Croix-Rouge et les SS, ils nous ont fait monter dans des camions avec un peu de soupe, pour rentrer vers la France. On ne savait pas.

Vous ne saviez pas que vous rentriez ? Vous avez douté en montant dans ces camions ?

En principe on espérait que ce fût le retour. On avait toujours ce doute. Allons-nous être éjectées quelques part. On a pris la route vers la Suisse. J'étais comme assommée. On a voyagé pendant trois jours, venant de l'Autriche, pour arriver en Suisse. On est arrivés la nuit devant la frontière, ils n'ont pas voulu nous laisser passer. Est-ce qu'on allait mourir là ? est-ce qu'ils allaient tirer sur le convoi ? C'était toujours à un cheveu. Et puis ils ont fichu le camp, et nous on est rentrés en Suisse !

Il y avait plusieurs convois d'évacuation, ma mère était déjà arrivée. Elle se demandait si j'allais être tuée le dernier jour. Quand on est arrivés, ça a été des chants, des applaudissements, ça a été formidable !

Vous n'avez jamais été séparé de votre mère ?

Très peu. Par esprit pratique on a été mise ensemble. On faisait partie d'un convoi de N.N et on ne séparait pas les N.N. On n'a pas été mise ensemble par gentillesse, c'est parce qu'on était toutes condamnées.

Dans votre baraquement, quelle a été à peu près le pourcentage de décès ?

La moitié à peu près. J'étais dans le même baraquement que Germaine Tillion.

Et Geneviève de Gaulle ?

Germaine et moi étions dans la même baraque, sa mère avait été arrêtée avec elle. Elles étaient résistantes toutes les deux. Un jour il y a eu une sélection. Ça a été un drame pour elle. Sa mère a été sélectionnées car elle avait les cheveux blancs. C'était affreux.

Le soir Germaine nous expliquait comment fonctionnait le camp. Parce que, elle, à Ravensbrück, elle essayait de connaître l'histoire de ce camp, les noms des responsables pour les juger après la guerre. Elle avait déjà cet esprit méthodique. Le but c'était qu'une sorte vivante pour témoigner. Que l'on puisse les juger.

Et Geneviève de Gaulle ?

Un jour, ils viennent la chercher, pour la placer dans la prison du camp. Ils venaient en fait de s'apercevoir qu'il y avait quelqu'un de la famille de de Gaulle. Ils voulaient la garder comme otage. Elle ne comprenait pas pourquoi elle était mise en prison. Après, elle fut protégée ailleurs comme otage. Elle s'est retrouvée seule dans sa cellule. Ne sachant pas ce qui l'attendait. C'était très dur. Était-ce pour une exécution ?

Vous étiez aussi avec Marie Claude Vaillant Couturier ?

On était dans la même baraque. Après la guerre on a rédigé collectivement, avec des témoins solides, le livre des « Françaises à Ravensbrück ». Il ne faut pas que n'importe qui raconte l'histoire du camp.

Vous écriviez à deux ? deux par deux les chapitres c'est ça ?

Oui, on écrivait, on se relisait puis on était de nouveau relues par toutes l'équipe de rédaction du livre. On a tenu à être très méthodique, que ce soit l'exactitude.

Quand est-ce que vous avez commencé à écrire ?

Juste au retour. On a voulu un collectif, pour ne pas que la mémoire nous joue des tours. Que ce soit sérieux et méthodique.

Dans les témoignages, beaucoup n'ont pas pu parler ?

Si, là on était des témoins irrécusables avec des gens sérieux.

- vous avez sorti le registre de la kinderzimmer : comment ?

Parce que tous les jours il y avait des bébés qui nous arrivaient et qui mourraient. Alors c'était inscrit. Et il y avait à l'infirmerie : le livre de la kinderzimmer. Quand est arrivée la fin, on a pris le livre on l'a caché. La liste des bébés nés au camp (à partir de sept 44) de toutes nationalités a été sauvé.

- et vous l'avez emmené au procès ?

Bien sûr. Au procès de Suhren.

Le commandant Suhren a été jugé, on avait les preuves. On s'est retrouvé face à lui.

- quels sentiments vous avez eu, de le revoir ?

C'est fini il faut le juger, qu'on en parle plus.

- vous aviez de la haine ?

Oui mais il y avait tellement de haine accumulée. Suhren c'était un cas. Je me rappelle de l'avoir accusée d'une chose : il y avait des crimes médicaux. Il y avait par exemple une petite fille, qui avait gardé le ventre ouvert pendant plusieurs jours pour suivre l'évolution de son intervention sur les intestins... et je lui ai rappelait (au commandant ce cas-là). Il a dit : « ah... »

- il était comment ? (Le commandant)

Il n'a rien regretté du tout. Il a fini par être pendu. J'ai milité longuement contre la peine de mort mais là... c'était particulier. C'était un crime contre l'humanité.

- Vous êtes devenues mère. Après tout ce que vous aviez vécu... ?

J'étais assez inquiète. Est-ce que j'aurai un enfant bien portant ? Mais j'ai retrouvé ma mère à l'île de Bréhat qui était sage-femme, qui me rassurait. J'ai eu des grossesses faciles (rires) ! J'ai mis au monde des enfants et la vie est repartie.

- si vous deviez avoir un seul souvenir dans le camp ?

Au camp, quand je m'occupais des bébés, il y avait une ou deux mères d'enfants avec qui je suis restée en contact. Mais malheureusement, la plupart mourraient tous. On a fait l'impossible pour les sauver. Sinon on fêtait nos anniversaires entre nous à Ravensbrück. On essayait de rester des êtres humains pensants.

Vous avez réussi à vous reconstruire comment ?

La vie qui a repris en rencontrant mon mari. La première année, je me suis attachée à tout écrire de Ravensbrück. Tous les souvenirs précis. C'était urgent de le faire. Et après j'ai rencontré mon mari. Je voulais survivre.

- Quel conseil donneriez-vous à de futures sages-femmes ?

Garder un profond respect de la vie ».

Annexe III : Entretien du 3 avril 2020, de Jean-Claude Passerat-Palmbach

« Quand votre mère est arrivée au camp, elle était enceinte de vous ?

Oui mais elle ne le savait pas. A l'époque vous savez, il n'y avait aucun moyen de savoir.

Jean-Claude alla alors chercher les notes d'un document écrit par un ami, (les mémoires d'Hélène Passerat), pour me les lire :

Ma mère est née le 17 Mai 1921, elle a été agent de liaison dans le lot, géré par le commandant Georges (son nom dans la Résistance). Elle a été arrêtée le 14 mars 1944, suite à une dénonciation à Aubin en Aveyron. Elle a ensuite été transférée à Rodez pour subir un interrogatoire par la gestapo (où on lui fractura la mâchoire), puis transférée 4 jours plus tard à Montpellier. Ensuite envoyée à Romainville où elle est partie le 18 avril 1944 pour Ravensbrück. Le convoi est arrivé au camp le 22 avril 1944. Hélène a eu le numéro 35 264. Les déportées ont été mises en quarantaine pendant une quinzaine de jours. Peu de temps après Hélène fut envoyée au *Kommando* de travail, dépendant du camp de Neuengamme. Elle y porta le numéro 78 767. Rapidement, elle s'est aperçue qu'elle était enceinte et ses exploitants s'en sont aperçus aussi.

Que faisait elle comme travail dans ce Kommando ?

Elle travaillait dans des usines d'armements. Ma mère, comme beaucoup d'autres femmes, sabotait les armes fabriquées. Les allemands n'y voyaient rien. Elle mettait de la rouille et toutes sortes de choses dans les armes.

Elle fut ramenée à Ravensbrück pour accoucher, elle ne savait pas qu'elle était enceinte au moment de son arrestation. Moi, je suis né le 13 novembre 1944.

Vous n'êtes pas né en décembre ?

Non il y a eu une erreur, je vous expliquerai pourquoi.

Je suis donc né à 3h30 du matin. C'est précis elle a retrouvé les documents ! Jean-Claude (donc moi), fut transféré à la Kinderzimmer, la chambre des enfants. Dans cette pièce où était les bébés, il y avait quatre paillasses sur lesquelles étaient couchés les bébés en raison de dix par paillasses. Les bébés mourants étaient installés dans des corbeilles. Les moins atteints sur les paillasses du haut. Les infirmières déportées avaient été affectées par équipes de 2 ou 3 infirmières. Dont Marie-José Chombart de Lauwe. Une femme formidable. Je la considère comme ma marraine de guerre. Elle est tout un symbole. Les conditions de vie étaient

terrifiantes. Souvent le matin, les bébés étaient trouvés morts de faim, de diarrhée ou de pneumonie. La journée commençait à 5h30 par une tétée. Hélène travaillant la journée, elle ne savait pas si elle retrouverait son enfant vivant le soir.

Elle travaillait alors que vous étiez encore tout petit ?

Oh oui. Elle n'a eu le temps de rien.

Un jour une déportée vola une paire de gants, à partir desquelles elle fabriqua des tétines. Vous voyez un peu l'image ? Deux mamans qui venaient de perdre leurs bébés, une Tzigane et une Russe qui avaient encore du lait, donnaient leurs seins aux bébés survivants. Dont moi. J'en ai profité. Quand je vais témoigner dans les lycées, je leur dis que j'ai du sang international dans les veines, pour plaisanter bien sûr.

Le 5 janvier 1945, Hélène, quatre Polonaises et une Belge furent envoyées à Furstenberg, pour travailler dans une scierie. Dans cette ferme se trouvait des prisonniers de guerre et parmi eux un natif de l'Aveyron. Avec ses compagnons, ils aidaient autant qu'ils le pouvaient, en prenant leur maigre ration pour fabriquer avec de la farine et du lait, de la bouillie pour les bébés. On était quand même 6 bébés. En mars 1945, Hélène et les prisonnières partirent sur les routes du retour, ils ont pris des provisions et une chèvre pour le lait pour nourrir les enfants. C'est aussi peut-être pour ça que j'aime le lait de chèvre ! Les bébés étaient transportés dans les bras des prisonniers. Finalement... je n'ai jamais été dans un landau, toujours dans des bras. Et là, dans des bras d'hommes, je peux vous dire qu'ils m'ont protégé ! Hélène et Jean-Claude rentrèrent en France le 6 juin 1945 chez les parents d'Hélène à Aubin dans l'Aveyron.

En Avril 1964, ils participèrent au 19^{ème} congrès international de Ravensbrück. C'était le premier congrès où j'allais. Hélène garde un souvenir très fort de ce voyage, en effet elle y rencontre Zofia, une Polonaise dont le bébé était décédé à son retour en Pologne.

Zofia demanda : qu'est devenue le petit que tu as eu à Ravensbrück ?

Maman lui répondit : il est là devant toi.

Elle tomba en larmes. Ce fut très émouvant car cette dame, quand elle m'a vu elle ne me voyait pas grand, j'étais tout petit quand on s'est quitté. Là, j'avais 20 ans. Elle m'embrassa et me serra fort dans ses bras.

Hélène est décédée en septembre 1996, décorée de la Légion d'Honneur. Depuis 1995, je vais dans beaucoup de collèges et lycées pour raconter leurs histoires.

Et donc vous m'avez dit que vous étiez né en novembre 1944 et non en décembre ?

Oui je vous explique. Les femmes déportées n'avaient pas de notion de date. Je pense que c'était une erreur de retranscription à Ravensbrück. Vous savez, les gens n'ont pas pu se rendre au camp de suite après sa libération pour récupérer des documents car l'Armée Russe avait un détachement dedans. Mais par la suite, on a pu retrouver des documents, et donc à mon avis c'est une erreur de retranscription, c'était une écriture allemande. Une simple erreur de chiffre. Quand maman est revenue en France, les témoignages m'ont déclaré né au 13 décembre. Mais en réalité on a retrouvé dans les camps en Allemagne que je suis né le 13 novembre 1944.

Quand l'avez-vous découvert ?

En 1976. A l'âge de 31 ans.

Donc vous avez fêté votre anniversaire à une nouvelle date ?

Quand je veux (rires).

Avez-vous eu des séquelles physiques ?

Jeune oui. Petit, j'étais malade très souvent. J'ai beaucoup raté l'école à cause de bronchites (revenu de Ravensbrück avec la coqueluche) ou de diarrhées. Mais j'étais bien soigné.

Et au niveau de votre croissance ?

Non à priori aucune conséquence. J'ai grandi tout à fait normalement.

J'ai une dernière question, quelle relation aviez-vous avec votre mère ? l'avez-vous sentie particulière ?

Oh oui, nous avons toujours été très proches. Elle me surprotégeait beaucoup (rires).

Connaissez-vous Sylvie et Guy ? (Les deux autres enfants nés Français rescapés de Ravensbrück ?

Bien sûr ! On se revoit souvent, quand je monte sur Paris, nous dinons ensemble où on se voit lors des réunions de l'Amicale de Ravensbrück ».

Annexe IV : Exemple fiche de lecture

Titre de l'œuvre et nom de l'auteur

- Auteur : historien, sociologue, anciennes déportées...
- Caractéristique de l'œuvre : livre historique, recueil de témoignages, biographie...
- Périodes relatées dans l'œuvre :
- sujet, problématique principale :

Informations relatives au camp de Ravensbrück :

- structures/infrastructures du camp :
- organisations des journées :
- travail forcé / sévices :
- remarques historiques :

Informations relatives aux femmes enceintes au sein de camp de Ravensbrück :

- chiffres/statuts :
- alimentation, hygiène, sommeil :
- pathologies rencontrées :
- suivi de grossesse/accouchement :
- suites de couches :

Informations relatives aux nouveau-nés dans le camp de Ravensbrück :

- chiffres :
- Kinderzimmer
- alimentation, sommeil
- lien mère/enfant :
- pathologies rencontrées

Informations relatives aux soignants dans le camp de Ravensbrück :

- Qui / statut :
- actions positives :
- actions négatives :
- expérimentations :
- autres :

Autres :

- mots clés, limites...

Annexe V : Dix commandements du soldat allemand (imprimés dans chaque livret militaire)²⁵

- 1- En combattant pour la victoire le soldat allemand observera les règles de la guerre chevaleresque. Les cruautés et les destructions inconsidérées sont indignes de lui.
- 2- Les combattants seront en uniformes et porteront des insignes spécialement établis et faciles à distinguer. Il est interdit de combattre en civil et sans insigne.
- 3- Aucun ennemi, y compris les partisans et les espions ne sera tué après qu'il se sera rendu. Les tribunaux auront à connaître, dans les formes, de leur cas.
- 4- Les prisonniers de guerre ne seront ni maltraités, ni insultés. S'il faut leur prendre les armes, cartes et papiers, il ne faut en revanche pas toucher à leurs objets personnels.
- 5- Les balles dum-dum sont interdites. Il est également interdit de transformer des balles ordinaires en dum-dum.
- 6- Les institutions de la Croix-Rouge sont sacrées. Les ennemis blessés doivent être traités avec humanité. Il ne faut pas gêner les membres du corps médical ni les aumôniers de l'armée dans l'exercice de leur profession ou de leur ministère.
- 7- La population civile est sacrée. Le soldat ne peut se livrer au pillage ni faire de destructions inutiles. Il doit respecter en particulier les ouvrages ayant une valeur historique, ou les édifices utilisés à des fins religieuses, artistiques, scientifiques ou charitables. On ne peut demander à la population des livraisons en nature ou des services que sur ordre des supérieurs et seulement contre rémunération.
- 8- Les avions ne doivent jamais pénétrer dans un territoire neutre, le survoler ou le mitrailler ; il ne peut être le théâtre d'aucune opération de guerre quelle qu'elle soit.
- 9- Si un soldat allemand est fait prisonnier, il donnera son nom et son grade si on lui demande. En aucun cas il ne révélera l'unité à laquelle il appartient et ne fournira de renseignements sur la situation militaire, politique et économique de l'Allemagne. Il ne le fera ni sous la promesse ni sous la menace.
- 10- Les infractions aux règles mentionnées ci-dessus seront punies. Les crimes perpétrés par l'ennemi contre les principes énoncés sous 1 et 8 seront signalés. Des représailles ne peuvent être exercées que sur ordre des chefs suprêmes.

²⁵ Christian Bernadac, *Les médecins maudits*. France-Empire. 1981. p :207

Annexe VI : Serment d'Hippocrate²⁶

Serment d'Hippocrate.

”Je jure par Apollon, médecin, par Esculape, par Hygie et Panacée, par tous les dieux et les déesses, et les prends à témoin que j’accomplirai, selon toutes mes forces et mes capacités, ce serment tel qu’il est écrit.

Je regarderai comme mon père celui qui m’a enseigné la médecine, et je partagerai avec lui tout ce dont il aura besoin pour vivre. Je regarderai ses enfants comme mes frères.

Je prescrirai aux malades le régime qui leur convient, avec autant de savoir et de jugement que je pourrai, et je m’abstiendrai à leur égard de toute intervention malfaisante ou inutile.

Je ne conseillerai jamais à personne d’avoir recours au poison et j’en refuserai à ceux qui m’en demanderont. Je ne donnerai à aucune femme de remèdes abortifs.

Je conserverai ma vie pure et sainte aussi bien que mon art.

Je ne pratiquerai pas d’opérations dont je n’aurai pas l’habitude, mais les laisserai à ceux qui s’en occupent spécialement.

Lorsque j’irai visiter un malade, je ne penserai qu’à lui être utile, me préservant bien de tout méfait volontaire, et de toute corruption avec les hommes et les femmes.

Tout ce que je verrai ou entendrai dans la société, pendant l’exercice ou même hors de l’exercice de ma profession, et qui ne devra pas être divulgué, je le tiendrai secret, le regardant comme une chose sacrée.

Si je garde ce serment sans l’enfreindre en quoi que ce soit, qu’il me soit accordé de jouir heureusement de la vie et de mon art, et d’être honoré à jamais parmi les hommes. Si j’y manque et me parjure, qu’il m’arrive tout le contraire.”

Gardeil I - *Oeuvres d'Hippocrate* - 2 vol. Delahaye, Paris 1885

Litré IV. - *Oeuvres complètes* - 10 volumes - Baillière.

XI

²⁶ Gardeil I. *Oeuvres d'Hippocrate* – 2vol Delahaye, 1885. Litré IV. *Oeuvres complètes* – 10 vol. Baillière François Bayle. *Croix gammée contre Caducée*. p : XI. 1950